

## L'Allier rafle Québec et Vaillancourt Laval



Jean-Paul L'Allier

### Les Québécois ont clairement opté pour le changement après 24 ans

Isabelle Paré

Vive surprise à Québec où contre toute attente, les Québécois ont voté massivement hier soir pour le changement en éliminant l'ex-ministre Jean-Paul L'Allier à la mairie et la majorité de son équipe au conseil municipal. À l'opposé, les Lavallois ont fait le choix de la continuité en accordant un fort appui au maire sortant, M. Gilles Vaillancourt.

Dans la Vieille Capitale, il s'agit à toutes fins utiles d'un revirement spectaculaire alors que le dernier sondage, effectué le 1er novembre, plaçait les deux candidats presque à égalité. Au moment d'aller sous presse, le chef du Rassemblement populaire, M. L'Allier, récoltait en-

viron 30,631 voix, alors que son adversaire, le chef du Progrès civique, M. Jean-François Bertrand, tirait de l'arrière avec 21,033 votes.

Dans 18 des 21 districts de la Ville de Québec, le Rassemblement populaire, qui jouissait d'une confortable avance, prédisait une majorité assurée au parti de M. L'Allier.

L'ex-ministre libéral de 1970 à 1976 a donc défait du même coup le dauphin du maire Jean Pelletier, François Bertrand, et a mis fin au règne du Progrès civique qui durait depuis plus de 24 ans à la mairie de Québec.

Du côté de Laval, la surprise est tout aussi surprenante alors que les sondages ne laissaient pas prévoir un balayage de cette ampleur de la part du candidat du parti en place, M. Gilles Vaillancourt. Au moment d'aller sous presse, les derniers résultats ne

donnaient pas moins de 46,623 votes au maire sortant, 23,313 voix à Mme Pierrette Roussin, et 20,192 votes à M. Théorêt.

Avec les résultats dans 913 bureaux de votes sur 1038, le PRO des Lavallois était assuré d'une majorité écrasante de 22 sièges sur 24 au conseil municipal.

Dès les premiers résultats partiels, comptant pour 78 bureaux de votes sur 1038, le maire sortant détenait une nette avance sur sa rivale, avec 1,872 voix, contre 946 votes pour Mme Roussin, talonné de près par M. Théorêt qui récoltait 828 votes.

La tendance du vote vers 21h laissait prévoir une amère défaite pour le Parti des Lavallois qui pensait ravir au moins 18 sièges sur 24 à quelques jours des élections. Seul le président de l'opposition, M. Maurice

Clermont, du P.L., était assuré de son siège.

Les 214,000 électeurs lavallois ont semble-t-il préféré « l'expérience et la continuité », slogan du Parti du Ralliement officiel des Lavallois, aux promesses de changement des partis adverses. Tout au cours de la campagne, le PRO des Lavallois a mis le paquet sur les réalisations passées de l'administration Lefebvre, sur une politique fiscale et l'amélioration du réseau de transport en commun. Abolition de la taxe d'eau, gel des comptes de taxes en 1990 et des dépenses à l'hôtel de ville étaient au premier rang des promesses électorales du parti de M. Vaillancourt. Ce dernier a fait beaucoup de millage avec l'entente sur l'organisme régional de transport

Voir page 14 : Elections



Gilles Vaillancourt

## Grève générale à Hydro jusqu'à minuit

Jean-V. Dufresne

LE CONSEIL des services essentiels ayant approuvé hier la liste des services déposée par les trois grands syndicats d'Hydro-Québec, comme prévu la grève générale de 24 heures fut déclenchée ce matin à minuit une.

Demain, et pour 24 heures également, deux grèves rotatives affecteront aussi les régions de Manicouagan et de Richelieu.

Les débrayages se poursuivront ainsi jusqu'au 18 décembre, à moins que les parties ne s'entendent sur les négociations pour la convention collective, ce qui apparaît peu probable.

Le Conseil a approuvé la liste des services essentiels pour la sécurité et l'intérêt public en recommandant cependant quelques ajouts. Ceux-ci furent acceptés par les trois unités affiliées au Syndicat canadien de la fonction publique, qui regroupent 14,000 travailleurs dans les bureaux, les métiers et les services techniques, et le Conseil a pris soin dans son communiqué hier d'y voir là un sens des « des responsabilités et une preuve de lucidité à l'égard de leurs obligations envers le public ».

Une première liste avait été désavouée par le Conseil à la veille de la grève promise du 24 octobre dernier, obligeant les syndicats à déposer une nouvelle liste. Celle-ci faisait jusqu'à hier l'objet de négociations soutenues, mais si le Conseil l'a enfin approuvée, il signale qu'« en raison de la complexité du réseau, et parce qu'il s'agit d'une première grève avec les services essentiels approuvés par lui à Hydro-Québec,

Voir page 14 : Hydro



Des réfugiés est-allemands, installés à l'ambassade de RFA en Tchécoslovaquie, montent dans un autobus pour la gare de Prague. Un train les amènera vers l'Ouest.

## L'exode se poursuit en Allemagne de l'Est

### Le gouvernement s'engage à faciliter les voyages à l'étranger

d'après Reuter et AFP

BERLIN-EST — Quinze mille personnes au moins se sont enfuies ce week-end de la République démocratique d'Allemagne, tandis que des remous se faisaient sentir au sommet de la hiérarchie est-allemande au lendemain de la manifestation historique qui a réuni, samedi, un million de personnes à Berlin-Est.

Le ministre de la Culture du pays a ainsi engagé hier le Bureau politique au pouvoir à démissionner pour permettre à Egon Krenz, nouveau chef du Parti socialiste unifié (SED), de mettre en oeuvre des réformes démocratiques. Le ministre de l'Intérieur Friedrich Dickel a annoncé le même jour que la RDA allait libéraliser sa politique sur les déplacements à l'étranger, en donnant des passeports à ses ressortissants et en délivrant des visas pour les voyages hors du pays dans un délai maximum de trente jours.

Une fois adoptée par la chambre du peuple (Parlement), la loi remplacera la réglementation qui assure depuis samedi un libre passage des Allemands de l'Est en RFA, via Prague.

La liberté de voyager, aujourd'hui un privilège d'apparatchiks ou de personnalités proches du régime, est une des principales demandes des

Au cours des dernières 24 heures, plus de 15,000 candidats à l'exode ont quitté la capitale tchécoslovaque pour se rendre dans l'autre Allemagne.

La liberté de voyager, aujourd'hui un privilège d'apparatchiks ou de personnalités proches du régime, est une des principales demandes des

PHOTO AP

Voir page 14 : L'exode

## LE FORUM POUR L'EMPLOI Quelque 1,600 participants font un sombre diagnostic

Paul Cauchon

ENVIRON 1,600 participants ont constaté hier matin à l'ouverture à Montréal du Forum national pour l'emploi, la quasi-faillite de tout un système. Faillite du système d'éducation, qui sait mal former les futurs travailleurs. Faillite aussi de plusieurs entreprises, qui savent mal recycler la main-d'oeuvre, investir dans la recherche et le développement, et aménager les conditions de travail pour permettre la vie familiale.

Ce sombre constat n'a pas surpris outre mesure ces participants, qui étaient venus de partout pour ce grand forum, une première historique qui se tient hors des cadres gouvernementaux.

« Notre démarche doit résister à ceux qui croient que le chômage est une fatalité, sinon une nécessité. Nous devons résister à ceux qui croient que c'est la règle de sacrifier une partie de la population pour permettre à l'autre de bien vivre. Nous ne pouvons taire notre conscience », a lancé d'emblée Claude Béland, président du comité de parrainage de ce Forum, et président du Mouvement Desjardins, donnant ainsi à ce Forum un caractère d'urgence.

M. Béland a rappelé qu'avec un taux de chômage qui se maintient bon an mal à entre 9 et 10% au Québec, malgré la croissance économique des dernières années, la perte totale de production et de revenus résultant de la sous-utilisation de la main d'oeuvre s'élève à \$ 26 milliards, soit 20% du produit intérieur brut de 1987.

Le système d'éducation est pointé du doigt. « On dépense \$ 9 milliards

Voir page 14 : Emploi



PHOTO JACQUES NADEAU  
Jean Chrétien

## L'accord de Meech « ne passera pas », prédit Jean Chrétien

Pierre O'Neill

QUALIFIANT le premier ministre de catastrophe nationale, Jean Chrétien soutient que l'entente du lac Meech, « qui ne passera pas », est farcie de failles, notamment la clause relative à la société distincte dont l'insertion dans le texte constitutionnel a été, selon lui, une erreur. « Ce n'était pas nécessaire ».

Comme il l'avait fait la semaine dernière à Shédiac au Nouveau-Brunswick, puis à Longueuil et à Windsor, l'aspirant à la succession de John Turner s'est donné hier à

Saint-Léonard l'allure du chef de l'opposition officielle, en consacrant l'essentiel de son intervention à mitrailler les politiques du gouvernement conservateur, dont l'entreprise de réconciliation, le déficit gouvernemental et la taxe sur les produits et services (TPS).

Concernant l'entente du lac Meech, M. Chrétien reproche à Brian Mulroney de faire croire aux Canadiens que le pays est actuellement plongé en pleine crise constitutionnelle. « Si ça ne marche pas, ce n'est pas la fin du monde. Il faut cesser d'énervier le monde. Le Québec en sera au même point où il se trouve aujourd'hui ».

Voir page 14 : Chrétien

## Le célèbre pianiste Vladimir Horowitz est mort hier à 85 ans

WASHINGTON (AFP) — Le pianiste américain d'origine russe Vladimir Horowitz est mort hier après-midi à l'âge de 85 ans d'une crise cardiaque chez lui à New York. Le célèbre pianiste a considérablement marqué le monde de la musique par le génie de ses interprétations et par l'extraordinaire virtuosité de son jeu.

Né en Ukraine, le pianiste était en bonne santé jusqu'à tout récemment à déclarer hier son agent Peter Gelb. Il a effectué une séance d'enregistrement la semaine dernière et, il y a trois semaines, signait des autographes dans un magasin de disques.

Rarement pianiste aura provoqué autant d'admiration durant ce siècle. Son jeu, parfois qualifié de « tempête contrôlée », est devenu le modèle de toute une génération de pianistes.

Les critiques célébraient sa prodigieuse variété de nuances et sa sonorité, que beaucoup estimaient sans égale dans l'histoire du piano.

Vladimir Horowitz, le musicien classique le mieux payé du monde, avait défini le jeu du piano comme la « coordination du cerveau, du coeur et des doigts ».

Lorsqu'il avait fêté, en 1978, le 50ème anniversaire de son installation aux États-Unis, notamment par un concert à la Maison Blanche, le président Jimmy Carter l'avait qualifié de « trésor national ».

Sa carrière, qu'il avait commencée à 19 ans par un concert destiné à aider financièrement sa famille, dépossédée de tous ses biens à Kiev par la révolution russe, a duré plus de

Voir page 14 : Horowitz

## AUJOURD'HUI

### Mairie de NY : duel mouvementé

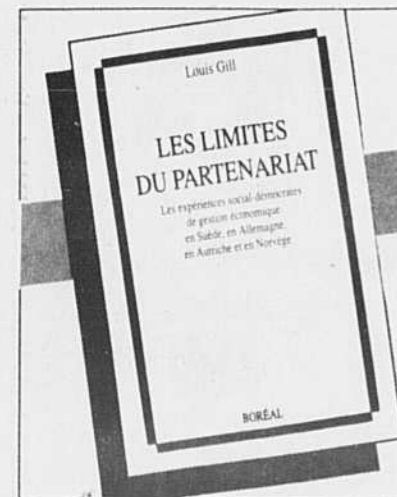
Les deux principaux aspirants à la mairie de New York sont obsédés par l'Histoire. Le premier veut y passer, le second, la répéter. Page 2

### Le Liban a un nouveau président

Un député de 64 ans, M. René Moawad, est élu neuvième président de la République libanaise par le Parlement malgré l'opposition de Michel Aoun. Page 5

### Capitals ..... 3 Nordiques ..... 0

Les Nordiques encaissent un septième échec consécutif et un quatrième d'affilée à domicile. Page 11



## LES LIMITES DU PARTENARIAT

Les expériences social-démocrates de gestion économique en Suède, en Allemagne, en Autriche et en Norvège. Le partenariat: vers un meilleur partage ou un affaiblissement du mouvement ouvrier.

Vol. de 160 pages — 15,95\$

Louis Gill



BOREAL

MAIRIE DE NEW YORK

# Débat mouvementé entre les candidats en tête

**Maurice Girard**  
de la Presse Canadienne

NEW YORK — Les deux principaux aspirants à la mairie de New York sont obsédés par l'histoire. Le premier veut y passer, le second, la répéter.

S'il est élu, demain, comme le prédisent les sondages, le démocrate David Dinkins deviendra le premier Noir à gouverner la ville la plus peuplée des États-Unis, avec près de huit millions d'habitants.

Son adversaire républicain Rudolph Giuliani espère répéter l'exploit de Fiorello La Guardia, qui a dirigé New York dans les années trente, même si les électeurs démocrates étaient à cette époque, comme aujourd'hui, cinq fois plus nombreux que les républicains.

Pour la première fois en huit semaines de campagne, les deux candidats se sont affrontés pendant le week-end au cours de deux débats télévisés assez mouvementés. Sans toutefois atteindre le niveau d'intensité de l'affrontement Mulroney-Turner aux dernières élections fédérales, la rencontre aura été l'occasion d'un véritable affrontement, marqué par des accusations personnelles comme on en voit rarement en politique canadienne et québécoise.

Après un premier débat d'une heure samedi soir à WABC, les deux aspirants se sont affrontés en face à face, hier midi, à WNBC. Commanditée en partie par Air Canada, la rencontre de dimanche a presque tourné à la foire d'empoigne.

Laisant de côté son calme imperturbable, le candidat Dinkins s'est même exclamé, après des charges répétées de son adversaire contre son intégrité : « Je n'en crois pas mes oreilles ». Signe de la nervosité qu'il a laissé paraître pendant le premier débat, M. Dinkins s'est mis à donner du « Rodolph » à son adversaire Giuliani plutôt que de l'appeler par son nom de famille comme il le fait normalement, se distinguant ainsi de la pratique habituelle d'interpeller aux États-Unis où tout le monde s'appelle par son prénom, même de purs étrangers.

Avec une dizaine de points de retard dans les sondages, Rudolph Giuliani a tenté de profiter pendant le week-end de l'appui de la Maison-Blanche à l'occasion d'une visite de la première dame du pays, Barbara Bush. Pendant le débat, il n'avait donc rien à perdre et tout à gagner en attaquant systématiquement le « jugement » de son adversaire démocrate, qui a vu pour sa part la haute direction du Parti démocrate lui renouveler son appui.

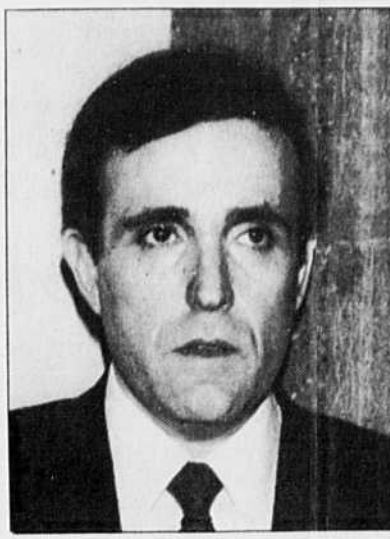
Moins nerveux hier que samedi, M. Giuliani a tenté de mettre en doute « la personnalité, l'intégrité et la moralité » de M. Dinkins. À plusieurs reprises, il est revenu à la charge sur trois aspects précis de ce qu'il appelle les « failles » dans la personnalité du candidat démocrate. Pendant quatre ans, M. Dinkins a « oublié » de payer ses impôts. En pleine campagne électorale, il a été

obligé de congédier un organisateur condamné il y a 20 ans pour enlèvement, Robert C. Carson, qui a déclaré ne pas être antisémite, « mais anti-blanc ». Il est resté vague sur la vente à son fils, pour \$ 58,000, d'actions d'une société que, trois ans plus tôt, il évaluait personnellement à un million de dollars.

Et M. Giuliani de reprendre un des thèmes de sa campagne publicitaire, orchestrée par Roger Ailes, l'expert républicain qui a permis au président Bush de gagner les dernières présidentielles : « Comment quelqu'un qui n'a pas payé ses impôts pendant quatre ans peut-il songer sérieusement à accéder à la mairie de la ville ? Vous ne résisteriez pas à l'examen d'un comité du Congrès », a conclu M. Giuliani dans une allusion aux enquêtes qu'il a du subir avant d'obtenir la charge de Procureur du district de Manhattan.

« Distorsions que tout cela », a répliqué le candidat démocrate, visiblement sur la défensive pour une des rares fois depuis le début de la campagne. « New York ne veut pas d'un procureur du ministère public à la mairie mais d'un maire », a lancé David Dinkins. « Peut-être, de répondre M. Giuliani, mais New York veut aussi d'un maire qui n'aura pas peur d'un procureur du ministère public. »

M. Dinkins a répliqué en mettant en doute les intentions de M. Giuliani qui, avant de se lancer en campagne, faisait près de \$ 20,000 par semaine à l'étude White and Case, procureur du général Manuel Noriega, de Panama, accusé par les États-Unis de trafic de drogue. « Pour quatorze quotidiens de la ville (dont le New York Times) et une bonne majorité des électeurs me donnent-ils leur appui de préférence à M. Giuliani, qui



Les candidats Rudolph Giuliani (à gauche) et David Dinkins.

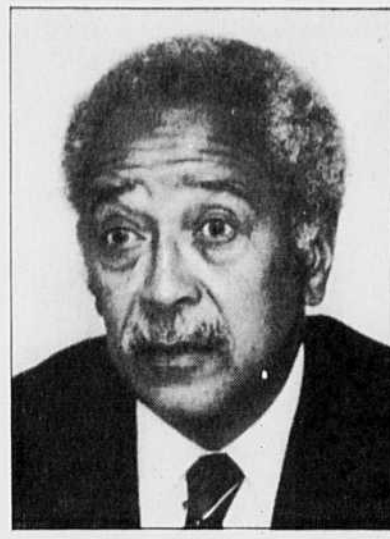


PHOTO AP

se présente comme la meilleure chose qui nous est arrivée depuis l'invention du pain tranché », a-t-il demandé à la ronde.

Après un début mouvementé, le ton du débat a baissé par la suite, ce qui a permis aux candidats d'aborder dans une relative sérénité des questions essentielles comme l'éducation, le déficit appréhendé d'un milliard l'an prochain dans le budget de la ville, la lutte contre le trafic de la drogue, la violence dans les rues, le métro, les écoles, la mauvaise qualité des services, la détérioration des infrastructures, etc.

Figurant, pris entre deux feux, et servant de faire-valoir aux deux autres candidats, le chef du Parti « Right to Life » (pro-vie), M. Henry Hewes, a tenté de mettre son grain de sel dans la discussion, mais il s'est

fait sévèrement rabrouer par le modérateur, qui lui a rappelé subtilement que personne n'était vraiment intéressé à ses opinions.

Un autre candidat indépendant a refusé de participer aux deux rencontres, le conservateur Ronald Lauder, héritier de la maison de cosmétiques du même nom. Jouissant d'une fortune personnelle évaluée à plus de \$ 350 millions, assortie de revenus annuels de plus de \$ 35 millions, M. Lauder a dépensé plus de \$ 15 millions de son argent personnel depuis le début de la campagne, surtout en publicité télévisée dirigée contre M. Giuliani. Pourtant, pour une fois qu'on lui offrait de passer gratuitement à la télévision, il a refusé. Allez donc y comprendre quelque chose...



PHOTO CP

Barbara Baird Filliter dirigera désormais les destinées des conservateurs au Nouveau-Brunswick. C'est le premier chef de parti conservateur élu au Canada.

## Une femme à la tête d'un parti conservateur

FREDERICTON (PC) — Mme Barbara Baird Filliter est devenue en fin de semaine la première femme à être élue leader d'un parti conservateur au Canada.

Cette avocate et femme d'affaires de 37 ans a conquis le cœur des délégués conservateurs du Nouveau-Brunswick lors du congrès à la direction de samedi. Elle a obtenu 1,021 des 1,369 votes.

Sa maîtrise des questions politiques, son allure déterminée et le fait qu'elle soit nouvellement débarquée dans l'arène politique lui donnaient un sérieux avantage sur son seul rival, M. Hazen Myers, 55 ans, ancien ministre du gouvernement conservateur de Richard Hatfield.

Bien qu'elle ait maintenant l'appui évident des membres de son parti, Mme Filliter a une sérieuse pente à remonter : redorer le blason du Parti conservateur auprès de la population. Le règne de Richard Hatfield avait en effet pris fin dans la controverse et les scandales politiques.

Les conservateurs ne détiennent actuellement aucun siège au Parlement, toutes les circonscriptions ayant été balayées par les libéraux lors des dernières élections.

Mme Filliter, qui n'a jamais fait de politique, appuie l'entente constitutionnelle du lac Meech. Elle prévient le premier ministre de cette province, Frank McKenna, qu'il devra assumer les conséquences de son opposition au lac Meech advenant l'échec des négociations.

« Je ne crois pas qu'il y aura d'accord parallèle. M. Bourassa et le gouvernement du Québec ne retourneront pas à la table des négociations pour changer quoi que ce soit à l'accord. Je pense que l'entente du lac Meech sera un échec », a-elle dit.

## Un héros de l'URSS rêve d'une Maison du Canada À Moscou

**Marie Tison**  
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Une Maison du Canada à Moscou? C'est un rêve que caresse Artour Tchilingarov, président de la Société Canada-URSS, président-adjoint du Comité d'État soviétique sur l'hydrométéorologie, et héros de l'Union soviétique.

M. Tchilingarov, un homme de forte stature, doté d'une impressionnante moustache, reconnu dans son pays pour ses recherches dans l'Arctique, était à Ottawa récemment dans le cadre de la Conférence sur la coopération canado-soviétique dans l'Arctique.

Il a pris la parole dans de nombreux ateliers au cours de cette rencontre, traitant d'environnement, de transport, de technologie. Mais il a profité de toutes les occasions, tous les cocktails organisés en marge de la conférence, pour toucher un mot sur son dada, l'établissement d'un Club canadien, ou d'une Maison du Canada, à Moscou.

Il ne s'agit encore que d'un projet, mais M. Tchilingarov voit grand.

Ce club deviendrait la plaque tournante des activités non-gouvernementales canadiennes en Union soviétique. Il constituerait le pied-à-terre des gens d'affaires intéressés à établir des liens commerciaux avec les Soviétiques, des étudiants, des scientifiques, des sportifs, des artistes canadiens impliqués dans des programmes d'échanges avec l'URSS.

À long terme, il voit le développement d'un grand hôtel en marge de cette Maison, et l'ouverture d'un restaurant McDonald's.

« Il existe un meilleur climat dans les relations entre nos deux pays, a déclaré M. Tchilingarov, au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne à l'ambassade soviétique, à Ottawa. Je crois que la visite prochaine du premier ministre Brian Mulroney en URSS donnera un nouvel essor à nos relations, notamment dans le domaine commercial. »

M. Mulroney effectuera une visite officielle à Moscou, Kiev et Leningrad du 20 au 25 novembre prochain.

« Je crois que les gens d'affaires qui voyageront avec M. Mulroney seront intéressés à établir un tel club, parce que cela les aidera à faire des affaires en URSS », a affirmé M. Tchilingarov, par l'intermédiaire d'un interprète.

Une Maison du Canada à Moscou deviendrait non seulement un centre de l'amitié entre les deux pays, mais également un

lieu d'information sur le Canada et les Canadiens, a-t-il poursuivi.

« Ce serait un club commercial, non-gouvernemental, organisé dans nos temps libres, par des gens qui ne sont pas des bureaucrates », a-t-il tenu à faire savoir.

Des entreprises privées canadiennes seraient chargées d'équiper le club de tout le nécessaire, tandis que les Soviétiques auraient la responsabilité d'en faire un centre populaire de culture, de commerce, de science, et même de sport.

L'un des vice-présidents de la Société Canada-URSS est d'ailleurs nul autre que le célèbre gardien de but de l'équipe de l'Armée rouge, Vladislav Tretiak, qui aurait abordé la possibilité de créer un Club du Canada à Moscou avec la Ligue nationale de hockey.

Au siège social de LNH, cependant, on ne semblait pas au courant du projet de M. Tchilingarov.

Des entreprises canadiennes déjà actives en URSS ont d'ailleurs accueilli avec prudence la proposition du héros soviétique. « Il faudrait en savoir un peu plus, c'est un peu prématuré de se prononcer maintenant », a déclaré Mme Maureen Kitts, directrice des relations publiques des Restaurants McDonald's du Canada.

Elle a indiqué que les Restaurants McDonald's avaient déjà pignon sur rue en URSS, et qu'ils avaient moins besoin d'une telle initiative.

McDonald's du Canada ouvrira à la fin janvier son premier restaurant à Moscou. En vertu d'une entente conjointe signée avec les Soviétiques, McDonald's ouvrira 19 autres établissements à Moscou au cours des prochaines années.

Chez Lavalin, même réaction. « Nous ne sommes pas contre en principe, mais ça fait longtemps, au moins 19 ans, que nous avons notre propre bureau à Moscou », a déclaré le vice-président au marketing de la firme d'ingénierie québécoise, M. Clément Richard.

Lavalin a participé en Union soviétique à la construction d'une usine d'exploitation de gaz. Il y a d'autres projets en vue, mais M. Richard a refusé d'en dire plus.

Mme Kitts a cependant indiqué que la suggestion de M. Tchilingarov pourrait plaire aux entreprises canadiennes qui commencent tout juste à s'intéresser à l'Union soviétique, et qui veulent explorer ce nouveau marché.

« Si vous voulez faire des profits en URSS, il faut d'abord se faire ami avec l'URSS », a pour sa part insisté Artour Tchilingarov.

## Mère Teresa reprend partiellement ses activités

CALCUTTA (AFP) — Le Prix Nobel de la Paix 1979, Mère Teresa, a repris des activités, a-t-on appris hier auprès de son entourage à Calcutta (est de l'Inde).

La fondatrice des Missionnaires de la Charité avait quitté le 14 octobre la clinique de Calcutta, où elle avait passé 39 jours, ayant eu de la fièvre et des douleurs à la poitrine.

Mère Teresa, âgée de 79 ans, n'a pas encore repris son travail auprès des déshérités de la grande métropole, mais travaille pendant plus de cinq heures par jour dans sa résidence de Calcutta, à l'indiqué soeur Priscilla, l'une de ses plus proches collaboratrices.

« Elle est contente de reprendre le travail », a dit sa soeur Priscilla, sans préciser à quelle date le Prix Nobel a repris des activités, qui consistent « actuellement à s'occuper des papiers et à présider des réunions ».

Mère Teresa ne pourra probablement pas se rendre de par le monde pour visiter des centres de l'ordre créés par elle en 1950, pour des raisons de santé, avant fin novembre ou mi-décembre, selon la même source.

**loto-québec** **Résultats**

---

**Provincial** Tirage du 89-11-03

NUMÉROS	LOTS
3881405	1 000 000 \$
881405	10 000 \$
81405	1 000 \$
1405	100 \$
405	25 \$
05	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

**La Mini** Tirage du 89-11-03

NUMÉROS	LOTS
5 9 7 2 5 2	50 000 \$
9 7 2 5 2	5 000 \$
7 2 5 2	250 \$
2 5 2	25 \$
5 2	5 \$
5 9 7 2 5	1 000 \$
5 9 7 2	100 \$
5 9 7	10 \$

**La Quinzaine** Semaine du 89-10-30

	3	4
LUNDI	768	4678
MARDI	903	6207
MERCREDI	981	5151
JEUDI	048	7467
VENDREDI	071	0678
SAMEDI	810	7586

---

**649** Tirage du 89-11-04

4 17 26 33 43 49

No complémentaire 25

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 2 609 223,00 \$
5/6+	10 103 864,40 \$
5/6	528 1 504,20 \$
4/6	23 970 63,70 \$
3/6	413 409 10 \$

VENTES TOTALES: 22 763 913,00 \$

Prochain tirage: 89-11-08

PROCHAIN GROS LOT APPROXIMATIF: 2 000 000,00 \$

**SELECT 22** Tirage du 89-11-04

6 17 20 21 26 37

No complémentaire 42

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1 981 839,00 \$
5/6+	2 31 547,00 \$
5/6	62 678,40 \$
4/6	3 109 60,90 \$
3/6	51 970 5,00 \$

VENTES TOTALES: 2 106 024,00 \$

PROCHAIN GROS LOT APPROXIMATIF: 500 000,00 \$

---

**INTER PLUS** Tirage du 89-11-03

NUMÉROS	LOTS
577256	250 000 \$
77256	2 500 \$
7256	250 \$
256	25 \$
56	10 \$

NUMÉROS MOBILES

14656	2 500 \$
6103	250 \$
288	25 \$

**Banco** Tirage du: 89-11-03 PROCHAIN TIRAGE: 89-11-06

3	5	8	13	14
17	19	20	30	35
37	39	42	46	48
50	59	60	64	67

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

---

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**loto-québec** **Résultats**

---

**INTER PLUS** Tirage du 89-11-03

**1 lot de 25 000 \$**  
(numéro non décomposable) **326E885**

**10 lots de 1 000 \$**  
(numéros non décomposables) **228H272**

122E189	320G606	456H997
208G546	406G196	460H532
298G798	136H583	449J027

**100 lots bonis de 500 \$ chacun** (n° non décomposables)

109E138	380E029	239G932	495G427	277H117	148J537
118E614	392E462	244G127	107H587	306H535	152J824
119E845	405E318	248G678	123H802	328H572	154J631
142E020	449E711	258G645	132H160	354H195	163J593
164E373	460E448	259G404	147H770	359H939	185J564
176E616	473E172	269G242	165H918	362H825	195J528
191E535	477E440	274G434	167H686	382H252	210J493
201E451	499E726	275G838	169H948	407H127	228J585
234E070	114G733	321G365	178H853	411H465	243J787
238E532	125G701	329G180	182H344	418H844	262J378
243E801	164G037	334G746	185H377	419H702	327J898
247E129	194G191	390G192	193H564	435H557	339J443
281E635	197G756	391G233	193H879	444H314	357J448
295E781	200G669	422G824	198H431	485H874	432J963
335E436	213G340	459G115	205H706	486H099	443J673
349E681	228G714	465G879	213H061	105J213	485J894
361E539	234G075	478G238	266H861		

**CARTES D'AFFAIRES**

**ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS**

Fondée en 1892  
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246  
Télex: 05-268656  
Tél.: (514) 934-0272

---

Motif illustré sur une carte de l'UNICEF

Les cartes de l'UNICEF sauvent des vies.  
Achetez des cartes de l'UNICEF.

Contactez UNICEF Canada 443 Mt. Pleasant Rd. Toronto, Ont. M4S 2L3 Téléphone (416) 482-4444 OU appelez sans frais au 1-800-268-6364 (Téléphoniste 509)

## EN BREF...

### Le pape appelle à l'action contre les «marchands de mort»

CITÉ DU VATICAN (AP) — Le pape Jean Paul II a lancé un appel dimanche pour une action vigoureuse contre «les marchands de mort» qui se livrent au commerce de la drogue. Dans sa bénédiction dominicale, de son balcon de la place St-Pierre, le Pape a souligné que le combat contre la drogue «est l'un des plus grands défis actuels de l'humanité». «Il est nécessaire de répondre à ce défi de la drogue de manière décisive», a-t-il dit. «Il est nécessaire d'identifier et de démanteler les intérêts des marchands de la mort qui spéculent sur les souffrances de millions de gens... Il est par conséquent nécessaire de parvenir à une large prévention qui soit centrée sur la promotion de la responsabilité, de la solidarité, du respect, de l'enseignement de la vérité, du bien et de la justice». Le pape a fait l'éloge du travail des centres médicaux de réadaptation: «ils cherchent non seulement à sauver de nombreuses vies mais aussi à propager une culture de l'espoir contre la mort».

### Haitiens expulsés: le PQ dénonce le silence de Québec

LE PARTI québécois s'inquiète du «silence complice» affiché par le gouvernement québécois devant la levée du moratoire sur les expulsions d'Haitiens par le gouvernement canadien. La ministre québécoise de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay, «est demeurée coite en lieu et place d'intervenir haut et fort, tant auprès d'Ottawa que sur la place publique», s'indigne le député péquiste André Boisclair. Le député de Gouin s'associe ainsi aux propos de Gérard Godin, critique de l'Opposition officielle en matière de communautés culturelles. Pour M. Godin, la ministre fédérale Barbara McDougall, qui a décrété la levée du moratoire, menace ainsi les droits fondamentaux et la sécurité de 63 ressortissants Haïtiens, et elle présume «de façon erronée que la situation en Haïti se serait améliorée et normalisée». Pour Gérard Godin, de récents rapports de l'Organisation des Nations unies et de l'Organisation des États américains, de même que de nombreux et unanimes témoignages, confirment la poursuite de la violation des droits et le maintien d'un régime de répression en Haïti. M. Godin et Boisclair font valoir que Québec pourrait faire usage des prérogatives que lui confère la réglementation afférente à la loi québécoise sur l'Immigration, déjà utilisée auparavant. Le gouvernement québécois pourrait alors délivrer des certificats de sélection pour «considération humanitaire».

### Lucien Bouchard veut l'aide des Acadiens

LE MINISTRE de l'Environnement, Lucien Bouchard, a exhorté hier les Acadiens et le gouvernement du Nouveau-Brunswick à sauver l'accord constitutionnel du lac Meech, sans le modifier, tout en s'engageant formellement à tenir compte de leurs préoccupations dans les plus brefs délais. S'adressant aux anciens et anciennes de l'université francophone de Moncton au Nouveau-Brunswick, qui fête cette année le 125<sup>e</sup> anniversaire de fondation de cette institution d'enseignement, le ministre a lancé un vibrant appel à la compréhension des aspirations légitimes du Québec. «Aujourd'hui, a-t-il dit, plus que jamais, nous, francophones du Québec, avons besoin de vous, car vous détenez l'une des clés qui peuvent ouvrir le passage de l'accord du lac Meech... Je vous exhorte ce soir (samedi) à appuyer cette entente.»

### Deux nouvelles secousses à Alger

ALGER (AFP) — Deux nouvelles secousses telluriques ont été ressenties hier à 12h40 à Alger, l'une de 4 sur l'échelle de Richter et l'autre de 3,5, deux minutes plus tard, selon le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) d'Alger. Samedi soir à 21h10, une réplique du séisme du 29 octobre a atteint une magnitude de 4,2 degrés, suivant une autre secousse de 3,5. Selon les spécialistes, ces répliques peuvent se produire pendant deux ou trois semaines et atteindre une intensité maximale de 5 voire 5,5 sur la même échelle de Richter. Le séisme du 29<sup>e</sup> octobre en Algérie, dont l'épicentre se situait entre Oued-Djer et la cote de Cherchell, à environ 80 km à l'ouest d'Alger, a été d'une magnitude de 6 et fait 27 morts, plusieurs centaines de blessés et des milliers de sans-abri.



Entourée d'un service de sécurité considérable, Corazon Aquino, la présidente des Philippines, salue la foule lors d'une visite à la cathédrale St-Michael de Toronto.

## À TORONTO Sécurité accrue et vivats pour Aquino

TORONTO (PC) — Des milliers de personnes agitant des drapeaux jaunes ont accueilli la présidente des Philippines Corazon Aquino devant une église catholique du centre-ville de Toronto, où elle a assisté à la messe, hier, deuxième jour de sa visite officielle au Canada.

Clamant «Cory, Cory, Cory», la foule de quelque 2.000 personnes a pu à peine apercevoir la présidente. Elle s'est retournée, a agité la main et est entrée dans la cathédrale St-Michael où s'entassaient un millier de fidèles.

Comme Sollano qui a quitté les Philippines il y a 17 ans pour s'installer au Canada a attendu deux heures appuyée sur la barricade à l'arrivée de Mme Aquino.

«Elle est une bonne présidente», a dit la secrétaire âgée de 42 ans. Elle est bonne, pure et sincère.

La présidente des Philippines, âgée de 56 ans, est arrivée à Toronto venant de Vancouver pour un voyage de quatre jours au Canada.

Les autorités des gouvernements fédéral, provincial et municipal ont accueilli Mme Aquino à l'aéroport international Pearson.

Un porte-parole du gouvernement

de l'Ontario, Larry Kent, a déclaré que des mesures de sécurité rigoureuses ont été mises en place. Il a toutefois refusé de préciser si des mesures additionnelles avaient été prises après que le *Toronto Sun* eut dévoilé l'arrestation de deux hommes par la Gendarmerie royale du Canada.

Deux partisans de l'ancien dictateur Ferdinand Marcos auraient été appréhendés par la GRC avant le début de la visite de Mme Aquino au Canada, selon le journal torontois.

Un porte-parole de la GRC à Toronto a toutefois démenti cette nouvelle. «Il n'y a eu aucune arrestation entourant la visite», a-t-il précisé.

La présidente Aquino se rend aujourd'hui à Ottawa pour un entretien avec le premier ministre Brian Mulroney. Les deux chefs d'État signeront plusieurs ententes bilatérales.

Mme Aquino est le premier dirigeant des Philippines à se rendre au Canada.

Les échanges commerciaux entre les deux pays se sont chiffrés l'an dernier à environ \$ 189 millions (US). Quant aux investissements canadiens aux Philippines, ils atteignent à peine \$ 36 millions, selon l'attaché de presse de Mme Aquino, M. Adolfo Azuna.

Depuis 1986, selon M. Azuna, le Canada a fourni une assistance de \$ 400 millions aux Philippines.

Les ententes que les deux chefs d'État doivent signer, à Ottawa, comprennent entre autres un programme d'aide de \$ 56 millions pour des projets de développement social, comme les routes.

## La mine et le sexe des jurés compteraient pour beaucoup dans des causes de viol

TORONTO (PC) — Faut-il juger les gens d'après leur mine ?

Oui, quand il s'agit de choisir les membres du jury dans une cause de viol. C'est ce qu'ont appris les participants au congrès annuel de l'Association des criminalistes qui s'est tenu à Toronto, en fin de semaine.

Un avocat de la défense a dit que si une victime de viol est jolie, il choisirait pour siéger sur le jury du procès de son client, des femmes plutôt laides. «Elles pourraient se sentir menacées par la beauté de la victime», a déclaré Fletcher Dawson, un avocat de London, Ontario.

«Il ne faut pas croire pour autant que nous sommes sexistes ou autre chose», a ajouté l'avocat qui a soulevé la question de la sélection des jurés lors d'un atelier de travail sur la poursuite et la défense dans les cas d'agression sexuelle. «Au risque de blesser les gens, il n'y a pas d'autres façons de le dire, a-t-il poursuivi. Ce qui ne veut pas dire que, personnellement, nous partageons cette opinion.»

De son côté, un procureur de la Couronne, Denise Bellamy, a expliqué qu'elle désignerait aussi des femmes dans une cause d'agression

sexuelle, mais qu'elle les voudrait plutôt jolies.

L'avocate croit qu'une belle femme pourrait mieux comprendre. «Je crois, a-t-elle poursuivi, qu'en Amérique du Nord dans les années 80, il est impossible qu'une jolie femme n'ait pas été harcelée sexuellement au moins une fois dans sa vie.»

Par contre dans les cas d'abus sexuel sur des enfants, l'avocat de la défense Dawson opérerait pour des hommes comme jurés. «Je voudrais

le plus d'hommes possible sur le jury. Parce que chaque homme a probablement un petit peu peur que s'il aide la jeune fille de son voisin dans la salle de bain, la première chose qu'il saura, est que quelqu'un interprétera mal ce que l'enfant dira, et il pourrait faire face à une vilaine accusation criminelle.»

«Ce que j'essaie de faire, a-t-il dit, selon les faits entourant le cas, est d'essayer de choisir le genre de personnes qui pourraient avoir des craintes ou des préoccupations ou quelque sympathies.»

## Le Bureau interculturel de Montréal Un succès foudroyant

Paul Cauchon

L'E. BUREAU interculturel de Montréal, un projet-pilote mis sur pied il y a un peu plus d'un an par l'administration Doré, est devenu un bureau permanent depuis moins d'un mois. «Nous sommes victimes de notre succès, je reçois ces jours-ci 60 appels par jour», s'exclame la coordonnatrice du Bureau, Viviane Duchêne.

Cette nouvelle structure consiste en un bureau de liaison entre l'administration et les citoyens des communautés culturelles, et elle présente deux fonctions: à l'intérieur, on veut sensibiliser tous les services municipaux aux réalités multiculturelles, alors qu'à l'extérieur on veut aider les communautés culturelles (les associations comme les individus) à s'y retrouver dans les méandres des services municipaux.

«Plus le temps avance, plus on touche à tout, ajoute la coordonnatrice. Notre grand objectif, c'est de faciliter l'intégration des communautés à la vie montréalaise. Et on se rend compte que souvent les barrières sont beaucoup plus culturelles et linguistiques.»

Le Bureau comprend une dizaine d'employés, dont sept agents de liaison parlant le français, l'anglais, et sept autres langues au total, et il effectue souvent son travail à travers

des petits gestes quotidiens. Viviane Duchêne mentionne par exemple que dans le quartier Côte-des-Neiges s'est posé récemment un problème d'enlèvement des ordures. «On se plaignait que les déchets traînaient partout. Mais personne ne semblait avoir informé les immigrants récents qu'il faut sortir les déchets tel jour à telle heure. Le quartier est sale, les préjugés augmentent, alors qu'au départ c'est un problème de communication. Nous tentons ainsi de sensibiliser les services municipaux à la réalité des groupes ethniques.»

De la même façon on tente de mieux refléter la présence des néo-québécois dans les «symboles» sous responsabilité municipale. Mme Duchêne mentionne, par exemple, que dans la création de nouveaux petits parcs à Montréal on voudra tenir compte de cette présence par l'architecture et le décor floral, une demande qui vient de ressortissants latinos, semble-t-il.

Le Bureau a également préparé des plans de communications à l'intention des différents services municipaux en plusieurs langues. Et il coordonne régulièrement de grandes rencontres publiques entre les responsables municipaux et les dirigeants de chacune communauté, telle la rencontre qui s'est tenue la semaine dernière avec la communauté hellénique.



PHOTO JACQUES NADEAU

### En souvenir des Patriotes

Une centaine de personnes, dont deux s'étaient même déguisées pour l'occasion, ont voulu marquer hier le mois des Patriotes, devant le monument dédié à Louis-Joseph Papineau, au Pied-du-Courant. La cérémonie avait été organisée par la Société Saint-Jean Baptiste.



**DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS MÊME**

GRÂCE AUX COURS DALE CARNEGIE®

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat
- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines
- Séance disponible pour entreprise

**COURS DALE CARNEGIE® débute LUNDI le 20 NOVEMBRE à 18:30 hres**

aussi disponible en anglais

**MERCREDI le 15 NOVEMBRE à 18:30 hres**

APPELEZ POUR RÉSERVATION: 285-1287

Présenté par: E. J. Glowka, 300 Léo Pariseau, Suite #714, Montréal, Québec

## Un cambriolage estimé à \$17 millions chez la petite-fille de Picasso

CANNES (AFP) — Les toiles de Picasso volées hier lors d'un cambriolage dans la villa de la petite-fille du peintre, Marina, à Cannes, dans le sud-est de la France, faisaient partie du fabuleux héritage de l'artiste, composé de plus de 15.000 tableaux et estimé à environ \$ 800 millions (US) de dollars, indique-t-on dans l'entourage de la famille Picasso.

Marina, petite-fille de Pablo Picasso, avait perçu avec son demi-frère Bernard une part des legs fabuleux répartis en mars 1976, trois ans après la mort du grand peintre le

8 avril 1973, entre ses six héritiers.

Une quinzaine d'œuvres d'art, dont la valeur est estimée à environ \$ 17 millions, parmi lesquelles plusieurs toiles de Picasso, de Matisse et un buste de Rodin, ont été dérobées, dans la villa de Marina Picasso.

Le cambriolage s'est déroulé sans effraction en l'absence du gardien de la villa. D'après les traces de pas relevées aussi bien dans le jardin qu'à l'intérieur de la villa de deux étages, une seule personne aurait commis le cambriolage, selon les premiers éléments de l'enquête.

# NOUVELLES ARMES CONTRE LE CANCER

Assistez à l'invention d'un nouveau médicament; voyez comment les médicaments agissent sur votre organisme et découvrez de nouvelles armes contre le cancer.

**Omni science**  
Avec Claire Pimparé  
Ce soir 19h 30



C'est autre chose et c'est tant mieux.

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Gorbatchev demande aux mineurs de retourner au travail

MOSCOU (AFP) — Mikhaïl Gorbatchev et le premier ministre Nikolai Ryjkov ont appelé les mineurs d'Union soviétique à cesser les grèves qui ont repris il y a une semaine dans le grand Nord, à Vorkouta, et dont les revendications politiques sont dénoncées hier dans la presse.

Le numéro 2 soviétique a fait savoir aux mineurs de Vorkouta que « le gouvernement connaît les demandes des grévistes », a déclaré le chef local du parti Youri Spiridonov.

Dans une intervention télévisée samedi à Vorkouta, il a précisé que M. Gorbatchev l'avait prié, lors d'un entretien téléphonique, d'appeler les mineurs à cesser la grève, a rapporté hier Interfax, une publication de Radio-Moscou.

L'agence TASS a pour sa part diffusé hier un appel de M. Ryjkov aux mineurs de tous les bassins du pays leur demandant de « faire preuve de raison et de cesser les grèves » et annonçant une réunion le 17 novembre à Moscou avec les représentants des collectifs de travail.

Une des demandes des grévistes de Vorkouta — où 12 mines sur 13 sont arrêtées — était l'arrivée sur place du premier ministre ou de ses représentants. Ils accusent le gouvernement de ne pas faire appliquer les accords conclus en juillet dernier pour mettre fin au grand mouvement de grève auquel avaient parti-

cipé plus de 200.000 mineurs.

Mais le Comité de ville des grévistes de Vorkouta a diffusé le 3 novembre un appel aux travailleurs soviétiques, transmis également au Soviet suprême, exposant une série de revendications politiques.

Elles vont de la reconnaissance officielle du comité comme organe représentatif des mineurs à l'examen par le parlement de l'abolition de l'article six de la constitution soviétique sur le rôle dirigeant du Parti.

Les mineurs du bassin d'Inta, au sud de Vorkouta, ont décidé de ne pas se joindre à la grève de leurs voisins, tout en soutenant leurs revendications économiques, a rapporté Interfax.

Le quotidien des syndicats Troud a dénoncé hier un accord conclu le 31 octobre par le Comité de ville de Vorkouta et le vice-président de l'Union des Coopérateurs de l'URSS, prévoyant notamment des consultations juridiques « pour la vente à l'étranger du charbon produit en sus du plan ».

Le journal dénonce aussi les propos politiques tenus ces derniers jours devant les grévistes par le président de l'Union, l'académicien Vladimir Tikhonov, un député économiste qui plaide pour des réformes libérales au Parlement.

Troud publie aussi un article d'un membre d'un comité de grève d'une mine de Vorkouta, dénonçant l'influence du secrétaire du nouveau Front populaire de Russie, M. Vladimir Ivanov, venu coopérer avec le Comité de ville.

L'appel de M. Ryjkov qualifie « d'inadmissible » la situation créée par les grèves pour l'économie soviétique à l'entrée de l'hiver. Il affirme que le gouvernement exerce son contrôle sur l'exécution des accords de juillet, qui sera encore examinée le 17 novembre.

Selon Interfax, les mineurs du bassin de Vorkouta envisagent des meetings pour le 7 novembre, date anniversaire de la révolution d'octobre, au lieu de la manifestation traditionnelle qui a lieu ce jour-là en Union soviétique.

## ÉLECTIONS EN GRÈCE

# Mitsotakis n'a pas la majorité absolue

d'après Reuter et AFP

ATHÈNES — Les conservateurs grecs de la Nouvelle démocratie (ND) n'ont pas réussi à décrocher la majorité absolue au Parlement, à l'issue des élections législatives de hier.

Cela signifie que les conservateurs devront engager des négociations pour constituer une coalition de gouvernement et que de nouvelles élections auront vraisemblablement lieu l'année prochaine.

Le président de la ND, Constantin Mitsotakis, 71 ans, a reconnu au cours d'une conférence de presse que son parti n'était pas parvenu à franchir la barre fatidique des 151 sièges nécessaires pour avoir la majorité absolue.

Après dépouillement de 84,5 % des suffrages, la ND obtenait 46,6 % des suffrages, soit 148 sièges, a annoncé ce matin le ministre de l'Intérieur. Le Parti socialiste panhellénique (PASOK) d'Andreas Papandréou, 70 ans, au pouvoir de 1981 jusqu'à sa défaite électorale en juin à la suite de plusieurs scandales, était crédité de 40,8 % des voix, soit 128 sièges.

Le PASOK est ainsi en progression par rapport à juin, où il n'avait obtenu que 39 % et 125 sièges. L'alliance communiste disposait de 10,7 % des suffrages, soit 22 sièges. Un parti indépendant de gauche et une formation écologiste se partageaient les deux sièges restants.

Les trois partis arrivés en tête pourront chacun tenter de former un gouvernement de coalition. S'ils échouent, de nouvelles élections devront être organisées, peut-être dès la mi-décembre. Il fallait au moins 121 sièges au PASOK pour bloquer l'élection d'un nouveau président grec par le Parlement en mars prochain.

Dans le camp conservateur, où l'on attendait avec anxiété la suite

des résultats, une certaine déception était visible. On notait au contraire un soulagement évident dans le camp socialiste, qui améliore son score de juin dernier malgré les accusations de corruption qui pèsent sur plusieurs anciens ministres socialistes, et même sur le leader du pasok, l'ancien chef du gouvernement, M. Andreas Papandréou.

Les grands perdants du scrutin sont les communistes, qui se sont alliés aux conservateurs pendant trois mois dans le gouvernement de coalition issu des élections de juin et ont perdu depuis 13 % de leur électoral, ce qui représente 28 sièges au Parlement.

Nombre de leurs partisans ont été choqués par cette alliance droite-gauche, alors que des militants des deux partis combattaient dans des camps opposés au cours de la guerre civile de 1946-1949.

Le pacte entre conservateurs et communistes avait été scellé pour engager des poursuites judiciaires contre les dirigeants socialistes impliqués dans des scandales financiers. Les conservateurs comme les communistes avaient exclu de renouveler l'expérience.

Le suspens est particulièrement pénible pour le leader conservateur Constantin Mitsotakis qui convoite le pouvoir depuis de longues années. Après avoir dû faire alliance avec les communistes, ils espèrent pouvoir enfin gouverner seul la Grèce.

Si aucun des trois grands partis, conservateurs, socialistes et communistes, n'obtient la majorité absolue des sièges de la Chambre unique, on entrera de nouveau dans la période des alliances provisoires et instables.

Selon l'article 37 de la Constitution, le président de la République doit entamer une tournée de consultations en demandant tour à tour à chacun



Le leader du Parti conservateur, Constantin Mitsotakis, votant hier en Crète.

des chefs de trois principaux partis de tenter de former un gouvernement.

Pour sa part, M. Mitsotakis a indiqué que s'il était minoritaire, il proposerait au Parlement un programme de gouvernement en espé-

rant rallier à lui quelques députés de la Cour suprême.

Tant que la crise politique ne sera pas résolue, le président de la Cour suprême Yannis Grivas assurera l'interim à la tête d'un gouvernement de transition.

**MANGER MIEUX - C'EST MEILLEUR**

PARTICIPATION

## RELAIS D'AFFAIRES

### ESTRIE

**AUBERGE DE JOUVENCE:** Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p. pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

### LAURENTIDES

**Auberge St-Denis**

23 chambres (18 avec foyer) cuisine française

Forfait: "Réunion d'Affaires" \$130.00 /pers./jour (occupation simple)

St-Sauveur des Monts  
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»

**RELAIS & CHATEAUX**

L'ART DU BIEN RECEVOIR

Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

### ESTRIE / NORTH HATLEY

**AUBERGE HATLEY:** Plein air et gastronomie dans un décor d'au-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

### LAURENTIDES / VAL-DAVID

**HÔTEL LA SAPINIÈRE:** Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — À 5 heures de la ville — Table d'Hôte — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — À proximité des grands centres de ski — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val-David J0T 2N0.

**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE:** Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-4151 ou 229-2991.

### MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

**HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS:** À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

### LAC BEAUPORT

**NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT**

À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc., et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 99\$, par pers. par jour, occ. simple. 154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-(418) 849-1811, 1-(800) 463-2692

## Proche-Orient

# Israël accepte le plan Baker

JÉRUSALEM (Reuter) — Israël a accepté hier les propositions américaines en faveur d'entretiens de paix israélo-arabes au Caire, sous réserve que les États-Unis lui donnent certaines assurances, portant notamment sur la non-participation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) aux discussions.

Parallèlement, l'O.L.P. a réaffirmé hier qu'il lui appartenait de décider de la composition de la délégation palestinienne participant aux discussions.

Les 12 membres du cabinet reurent se sont prononcés par neuf voix contre trois pour une version révisée du plan en cinq points présenté par le secrétaire d'État américain James Baker, a-t-on appris de source autorisée.

Le plan proposé par Baker vise à surmonter l'impasse dans laquelle sont enlisés Israéliens et Palestiniens à propos du plan israélien d'élections dans les territoires occupés. Le ministre sans portefeuille Yitzhak Modai — partisan de la ligne dure — a déclaré que, si les garanties américaines (sur le contenu des négociations et la composition de la délégation palestinienne notamment) n'étaient pas accordées, le cabinet serait amené à reconsidérer sa décision.

« J'espère que le sujet ne devra pas être renvoyé devant le cabinet pour y être débattu à nouveau », a dit aux journalistes le ministre des Affaires étrangères israélien Moshe Arens. Il a ajouté que Baker était parti « en principe » à accorder les garanties demandées.

« Le mois dernier, nous (Baker et moi-même) avons discuté du détail des cinq points qui ont été modifiés et des assurances (...) que le secrétaire d'État Baker est, en principe, prêt à accorder », a expliqué Arens.

Le représentant de l'O.L.P. en Égypte, Saïd Kamal, a affirmé que le comité exécutif de la centrale palestinienne, réuni dans la nuit de samedi à hier au Caire, avait adopté une position claire à ce sujet, en réaffirmant que « la désignation des membres de la délégation (palestinienne) est du ressort unique de l'O.L.P. ».

Israël et l'O.L.P. souhaitent tous deux éviter d'apparaître comme celui qui aurait provoqué l'échec des efforts de paix en rejetant le plan Baker, estime-t-on de source diplomatique.

## Exécutions en Iran

NICOSIE (Reuter) — Les autorités iraniennes ont annoncé hier la pendaison, la veille à l'occasion du 10e anniversaire de la prise de l'ambassade américaine à Téhéran, de quatre hommes jugés coupables d'espionnage pour le compte des États-Unis.

L'agence officielle iranienne IRNA identifie les quatre suppliciés sous les noms de Touradj Ryahu, Kianouch Hakimi Bouchehri, Ardechir Achraf et Ibrahim Mochtaqi. Ils avaient été jugés par un tribunal militaire qui les a reconnus coupables d'avoir livré des secrets importants à la CIA américaine, selon la dépêche d'IRNA reçue à Chypre.

Des milliers d'Iraniens ont participé samedi, dans le centre de Téhéran, à une marche d'humiliation du Grand Satan jusqu'à l'ancienne ambassade des États-Unis.

## Les jeunes slovènes forment un parti politique

PORTOROZ (AFP) — L'organisation officielle de la jeunesse de Slovénie, fer de lance de la contestation en Yougoslavie, a annoncé sa transformation en parti politique indépendant à l'issue de son congrès qui prenait fin hier à Portoroz.

L'Alliance de la jeunesse socialiste de Slovénie, qui plaide pour le multipartisme, la démocratie parlementaire, le respect des droits de l'homme, l'écologie, l'intégration à la CEE et l'économie de marché, a gardé ses initiales (ZSMS) mais changé leur signification qui est maintenant « Pour la liberté d'un monde qui réfléchit ». La jeunesse slovène rompt ainsi les liens qui l'attachaient à son organisation de tutelle, la Ligue des communistes.

La Slovénie, la république la plus développée et la plus libérale du pays, est la seule pour l'instant en

Yougoslavie à avoir ouvert la voie au multipartisme après une réforme constitutionnelle en septembre dernier.

Le nouveau ZSMS présentera des candidats indépendants face au Parti communiste dès les prochaines élections de mars 1990, a-t-on indiqué à Portoroz.

« Nous avons de bonnes chances de gagner ces élections », a déclaré le président de la jeunesse slovène, M. Joze Skoljc.

« Des sondages publiés en septembre ont montré que notre programme est celui qui recueille le plus de suffrages », a indiqué à l'AFP l'un des responsables du ZSMS Ingrid Bakse.

Dans une interview accordée à l'AFP en octobre, le numéro un du PC slovène, M. Milan Kucan, avait,

lui aussi, laissé entendre que le PC pourrait perdre les premières élections libres et directes organisées dans cette république.

Porteurs de badges indiquant en grosses lettres *Dost mam* (j'en ai assez) les délégués commentent volontiers une formule du leader hongrois Imre Pozsgay, placée en exergue du document du congrès du ZSMS: « Entre la démocratie occidentale et la démocratie socialiste, il existe la même différence qu'entre une chaise ordinaire et une chaise électrique... »

Interrogés sur la disparition de toute référence au socialisme dans le nom du nouveau parti, plusieurs délégués ont estimé qu'il s'agissait d'une évolution logique pour un mouvement devenu de plus en plus contestataire.

L'organisation de la jeunesse de Slovénie qui regroupe depuis plusieurs années à peu près tous les groupes alternatifs (anti-nucléaires, écologistes, objecteurs de conscience, militants homosexuels...) peut se flatter d'avoir remporté des succès politiques non négligeables en Yougoslavie.

Ainsi, le moratoire nucléaire jugé en l'an 2.000, adopté en 1989 en Yougoslavie, est l'aboutissement d'une longue campagne animée par les adversaires du nucléaire en Slovénie, qui ont peu à peu su convaincre le reste du pays.

Dans le domaine idéologique, la jeunesse slovène a brisé un tabou de taille obtenant, il y a deux ans, après une âpre bataille, la suppression du relais de la jeunesse, une course organisée chaque année depuis 40 ans dans tout le pays pour célébrer l'anniversaire de Tito.

Cet événement, l'une des grandes fêtes symboliques des fidèles de l'idéologie titiste, avait été alors dénoncé comme un rituel grotesque par la jeunesse slovène.

Le ZSMS, qui apparaît d'ores et déjà comme l'un des groupes indépendants les plus structurés et les plus représentatifs de Yougoslavie, dispose d'un hebdomadaire, Mladina, connu pour ses attaques virulentes et répétées contre Tito, le Parti communiste, l'armée et les services secrets yougoslaves, qui lui ont valu de nombreux problèmes avec la justice.

## MUSIQUE CLASSIQUE

**CE SOIR, LUNDI 6 NOVEMBRE**

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- suite no. 2 de Carmen (Bizet)
- extr. symphonie no. 1 en ut majeur (Bizet)
- suite no. 1 de l'Arlésienne (Bizet)
- extr. suite Roma (Bizet)

DEMAIN SOIR, 22:00

- septuor en do majeur op. 114 (Hummel)
- sonates en trois parties nos. 1-2-3 et pavane (Purcell)

**ciel 98.5**

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

**LE DEVOIR**

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645  
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

**Abonnements**

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738

Québec..... (418) 845-2080

Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059

Indicatif 418..... 1-800-463-4747

Indicatif 819..... 1-800-361-5699

Indicatif 613..... 1-800-361-5699

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## Un nouveau président est élu au Liban Douze nations se concertent sur le Pacifique

Paris, Washington et Damas saluent l'élection de René Moawad

BEYROUTH (AFP) — Un député de 64 ans, M. René Moawad, a été élu hier, neuvième président de la République libanaise par le Parlement réuni dans le nord du pays, sous contrôle syrien, en dépit de l'opposition du général Michel Aoun, chef du gouvernement de militaires chrétiens. L'élection de Moawad a été saluée par la France, la Syrie, les États-Unis, l'URSS et l'Arabie saoudite.

La présidence libanaise, dévolue par tradition à un chrétien maronite, était vacante depuis la fin du mandat de M. Amine Gemayel, le 23 septembre 1988.

Le général Aoun, dont l'armée, avec la milice des Forces Libanaises chrétiennes contrôle le pays chrétien, quelque mille kilomètres carrés soit une dixième de la superficie totale du Liban, a immédiatement qualifié son élection d'anticonstitutionnelle.

M. Moawad, avocat de profession, a obtenu 52 voix, pour six bulletins blancs, au deuxième tour de scrutin des 58 députés siégeant dans un bâtiment de la base aérienne de Qlaiaat, à 7 km de la frontière libano-syrienne.

Devenu le neuvième président de la république pour un mandat de six ans, M. Moawad a aussitôt appelé à la réconciliation nationale. « Nous n'excluons personne, même ceux qui persistent à s'exclure d'eux-mêmes », a-t-il ajouté, dans une claire allusion au général Aoun.

Peu après, M. Salim Hoss, chef du gouvernement à majorité musulmane soutenu par Damas, a présenté la démission de son cabinet au nouveau président pour permettre la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

Au cours de la séance parlementaire, qui a duré à peine deux heures, la Chambre s'est également dotée d'un président, en réalisant M. Hussein Husseini, 52 ans, un chiite modéré proche de Damas, dont le mandat avait expiré en octobre 1988.

Les députés ont également ratifié à l'unanimité l'accord de Taef qu'ils avaient approuvé en Arabie Saoudite le 22 octobre sous le parrainage du triumvirat (Arabie Saoudite, Algérie, Maroc) et qui a reçu un large appui international. Ce texte rééquilibre le pouvoir exécutif entre chrétiens et musulmans — au détriment notamment des prérogatives du chef de l'État — et organise les relations entre le Liban et la Syrie.

M. Moawad s'est engagé solennellement à appliquer ce document. Sur les 73 députés libanais encore en fonction, un quorum de 49 était nécessaire pour procéder à l'élection présidentielle. Ce quorum des deux tiers n'avait pu être atteint lors des deux séances précédentes, en août et en septembre 1988.

Le général Aoun avait dissous le Parlement, samedi, pour tenter d'empêcher cette élection qu'il considère comme une trahison et la ratification de l'accord de Taef qui, selon lui, légalise « le crime de l'occupation syrienne ».

Trente-cinq mille soldats syriens

sont stationnés sur les deux-tiers du Liban et le général Aoun a proclamé le 14 mars la guerre de libération pour en obtenir le départ. L'accord de Taef prévoit leur redéploiement dans l'est du Liban.

Passant outre à l'opposition du général Aoun, 30 députés du camp chrétien séjournant à Paris avaient pris, hier, l'avion pour retrouver à Qlaiaat leurs collègues, en majorité musulmans, arrivés la veille de Beyrouth-ouest, le secteur de la capitale sous contrôle syrien.

L'élection de M. Moawad, qui a été trois fois ministre entre 1960 et 1982, s'est faite en présence de l'envoyé spécial du triumvirat arabe sur le Liban, M. Lakhdar Ibrahim, et de huit diplomates, dont l'ambassadeur d'URSS.

Le patriarche Nasrallah Sfeir, chef spirituel de l'influente communauté maronite, avait souhaité la tenue de cette élection et mis en garde contre les dangers de partition du Liban.

Dans un appel téléphonique à l'AFP, un interlocuteur anonyme, se réclamant d'une organisation clandestine, Le Front de la solidarité chrétienne, a menacé de mort M. Moawad immédiatement après son élection s'il se rendait dans le pays chrétien.

CANBERRA (AFP) — Douze nations du bassin du Pacifique doivent tenter, aujourd'hui, à Canberra, de créer un mécanisme de coopération économique dans la région, mais les réticences des pays d'Asie du Sud-Est font planer des doutes sur l'avenir du projet.

À l'invitation de l'Australie, les États-Unis, le Japon, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et les six membres de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) ont délégué pour la plupart leur ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour donner corps à un projet qui est dans l'air depuis plus de 20 ans.

L'intérêt manifesté par Washington et Tokyo pour cette idée, relayée en janvier par le premier ministre australien Bob Hawke, contraste avec la méfiance de l'ASEAN.

L'Indonésie, la Thaïlande, Singapour, la Malaisie, les Philippines et Brunei regroupés au sein de l'ASEAN depuis 1968, craignent que la coopération économique Asie-Pacifique ne supplante ou n'absorbe leur propre organisation.

En conséquence, le projet en l'état

actuel se définit plus par ce qu'il ne doit pas être que par ce qu'il doit être.

Aucun des participants à cette conférence de deux jours ne veut d'une communauté économique du Pacifique qui ferait pendant à la CEE.

L'ASEAN s'est opposée à la création d'un groupe similaire à l'Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE), le jugeant trop encombrant.

Même l'idée de la création d'un secrétariat permanent répugne à la plupart des pays d'Asie du Sud-Est.

Les occidentaux, comme l'Australie et les États-Unis, même s'ils ont des idées plus ambitieuses à long terme, se satisfont donc déjà d'avoir pu réunir les ministres à Canberra. Ils espèrent à tout le moins confirmer un accord pour tenir une seconde conférence en 1990, que l'ASEAN a proposé d'accueillir, et une troisième en 1991, pour laquelle la Corée du Sud a posé sa candidature.

Dans leur esprit, des réunions de hauts fonctionnaires devraient assurer le suivi de la coopération entre les conférences ministérielles.

## LE MONDE EN BREF

## Soldats tués

BOGOTA (Reuter) — Quatre soldats tenant un barrage routier ont été tués par des guérilleros de gauche, hier dans le nord-est de la Colombie, a rapporté la police. Celle-ci a imputé l'attaque, opérée dans la province de Santander, aux rebelles de l'Armée de libération nationale (ELN). L'ELN a intensifié ses opérations dernièrement, occupant voici onze jours deux villages proches de la frontière avec le Venezuela. Quatre personnes avaient trouvé la mort dans cet incident, qui a ramené la guérilla à la une des journaux pour la première fois depuis la déclaration de guerre annoncée en août par le gouvernement contre les cartels de la drogue.

## Naufrage

LONDRES (Reuter) — Un cargo battant pavillon hondurien, l'Ibis (1.500 tonneaux), a coulé hier, trois jours après s'être retourné lors d'une tempête au large du port de Brixham (sud-ouest de l'Angleterre), a-t-on appris auprès des gardes-côtes. Les cinq membres d'équipage polonais et le capitaine ouest-allemand avaient été secourus par une frégate néerlandaise.

## Prix médical

LYON (AFP) — Le prix Antoine-Lacassagne, créé en 1978 par la Ligue nationale française contre le cancer, a été attribué à l'Américain Denis Gospodarowicz et au Suédois Carl-Henrik Heldin. Ce prix, d'une valeur de \$ 32.000 est destiné à récompenser les travaux d'une équipe de chercheurs français ou étrangers en matière de cancers. MM. Gospodarowicz et Heldin se sont signalés à l'attention du jury « pour leur contribution originale à la découverte et à la biologie des facteurs de croissance qui ouvrent des perspectives importantes pour le traitement des cancers », souligne un communiqué de la ligue nationale française contre le cancer. Le prix sera remis le 7 novembre au siège départemental de la ligue nationale contre le cancer à Lyon.

## Panama

PANAMA (AFP) — La veuve du commandant Moises Giroldi, l'un des instigateurs du coup d'État manqué du 3 octobre dernier, a lancé hier à l'adresse de l'armée panaméenne un appel au soulèvement contre l'homme fort du régime, le général Manuel Antonio Noriega. Mme Giroldi, qui s'était réfugiée dans une base américaine à la suite de la tentative de coup d'État, qui a coûté la vie à son mari, s'exprimait clandestinement à l'antenne d'une télévision. Le régime du général Noriega a accusé à plusieurs reprises le commandement Sud des troupes américaines stationnées au Panama dans le cadre du traité sur le canal, d'utiliser ses installations pour des émissions clandestines sur les ondes des radios et des chaînes de télévision panaméennes.

## L'enjeu à Hydro-Québec : la qualité du service à la clientèle

L'électricité est un service essentiel. Pour en accroître la fiabilité et la qualité, nous avons entrepris en 1989 des travaux qui portent sur le réseau de transport et de distribution ainsi que sur l'entretien de nos équipements et l'amélioration de nos services à la clientèle.

Afin de les réaliser sans délai, il faut obtenir l'adhésion de tous nos employés. Ainsi, Hydro-Québec entend maintenir pour tous ses employés des conditions de travail qui se comparent avantageusement à celles des grandes entreprises du Québec.

L'entreprise souhaite cependant que la négociation de nouvelles conventions collectives soit l'occasion de rediscuter divers aspects de l'organisation du travail qui entravent inutilement la qualité du service à la clientèle.

## L'organisation des temps de travail

En restaurant de nouveaux quarts de travail pour 130 des 14 000 employés syndiqués, nous pourrions procéder plus rapidement à l'entretien et au prolongement du réseau de distribution souterrain dans la région de Montréal et ramener de 12 à 7 mois la durée de réfection des groupes turbines-alternateurs.

En outre, pendant les heures d'affluence, il faut une plus grande disponibilité des employés du service à la clientèle.

Il n'est pas déraisonnable de vouloir trouver une solution à ces questions à la table de négociation.

## Le rappel des employés temporaires

Lorsque la charge de travail est trop importante, Hydro-Québec a recours à des employés temporaires. Cette pratique est essentielle à la flexibilité de l'entreprise. La lourdeur des mécanismes de rappel prolonge inutilement les délais en de tels cas et la clientèle en fait les frais.

Il n'est pas déraisonnable de vouloir trouver une solution à cette question à la table de négociation.

## Le droit de refus

Le droit de refus de travailler pour raison de santé-sécurité existait à Hydro-Québec avant même que la loi générale du Québec établisse un droit semblable. Malheureusement, la convention n'est pas assez claire. Le droit de refus, utilisé abusivement comme moyen de pression n'ayant rien à voir avec la santé-sécurité, est à la source d'innombrables pertes de temps.

La santé et la sécurité des employés, c'est trop important pour servir de moyen de pression.

Il n'est pas déraisonnable de vouloir trouver une solution à cette question à la table de négociation.

## La sous-traitance

En gros, les travaux de construction, qui n'ont pas un caractère continu, sont confiés en sous-traitance. Les travaux d'exploitation et d'entretien sont réalisés à l'interne.

Mais il y a lieu de clarifier les zones grises qui sont source de conflits et entravent la qualité du service.

Il n'est pas déraisonnable de vouloir trouver une solution à cette question à la table de négociation.

La qualité du service est l'affaire de tous.



VOUS POUVEZ CONSERVER UNE BONNE SANTÉ DENTAIRE TOUTE VOTRE VIE

PRENEZEN L'ENGAGEMENT SOLENNEL

Pour la vie

# CINEMA

**ASTRE I:** (327-5001) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**ASTRE II:** — *The Bear* sem. 7 h, 9 h 20  
**ASTRE III:** — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 20  
**ASTRE IV:** — *Next of Kin* sem. 9 h — *Halloween* 5 sem. 7 h  
**BERRI I:** (288-2115) — *Cruising Bar* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**BERRI II:** — *Chine ma douleur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
**BERRI III:** *Cinéma Paradis* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30  
**BERRI IV:** — *Rencontre fatale* 1 h 15, 3 h 45, 7 h 15, 9 h 30  
**BERRI V:** — *Abyss* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 40  
**BOVAVENTURE I:** (861-2725) — *Sea of Love* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**BOVAVENTURE II:** — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 15  
**BROSSARD I:** (465-5906) — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 15  
**BROSSARD II:** *Parthenon* fr., sem. 7 h 05, 9 h 30  
**BROSSARD III:** *Cruising Bar* sem. 7 h 30, 9 h 30  
**CARREFOUR LAVAL 1:** (688-3684) — *Sexe, mensonges et vidéo* sem. 7 h 20, 9 h 35  
**CARREFOUR LAVAL 2:** *Second Sight* sem. 7 h 15, 9 h 15  
**CARREFOUR LAVAL 3:** *Worth Winning* sem. 7 h 20, 9 h 30  
**CARREFOUR LAVAL 4:** *Le jeune Einstein* sem. 7 h 20, 9 h 10  
**CARREFOUR LAVAL 5:** *Shocker* sem. 7 h 30, 9 h 50  
**CARREFOUR LAVAL 6:** *Phantom of the Opera* sem. 7 h 10, 9 h 15

**CINÉMA ÉGYPTIEN 1:** 1455 Peel, Mt. — *Immédiate Family* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 2:** Mt. — *Second Sight* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15  
**CINÉMA ÉGYPTIEN 3:** Mt. — *Phantom of the Opera* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10  
**CINÉMA JEAN-TALON:** Mt. — *Indiana Jones et la dernière croisade* 7 h, 9 h 30  
**CINÉMA OMEGA 1:** — *Innocent* sem. 8 h  
**CINÉMA OMEGA 2:** — *Course d'anatomie* lun. au jeu. 8 h  
**CINÉMA PARALLÈLE:** 3682 boul. St-Laurent, Mt. (843-6001) — *The House of Life* 7 h, 8 h 30  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 1:** 6361 Trans-Canada — *Sea of Love* lun. au jeu. 7 h, 9 h 20  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 2:** *Phantom of the Opera* sem. 7 h, 9 h  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 3:** *Cruising Bar* sem. 7 h 30, 9 h 30  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 4:** *Immédiate Family* sem. 7 h 15, 9 h 20  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 5:** *Second Sight* sem. 7 h 10, 9 h 10  
**CINÉMA POINTE-CLAIRE 6:** *Next of Kin* sem. 7 h 30, 9 h 40  
**CINÉMA V - 1:** 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30  
**CINÉMA V - 2:** *Fat Man Little Boy* 7 h, 9 h 25  
**CINÉPLEX I:** (849-3456) — *Le jeune Einstein* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**CINÉPLEX II:** — *Cinéma Paradis* 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 30  
**CINÉPLEX III:** — *Sea of Love* 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40

**CINÉPLEX IV:** — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35  
**CINÉPLEX V:** — *Parthenon* 1 h 30, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 35  
**CINÉPLEX VI:** — *Batman* fr. 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30  
**CINÉPLEX VII:** — *Porton d'éternité* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
**CINÉPLEX VIII:** — *Sexe, mensonges et vidéo* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35  
**CINÉPLEX IX:** — *Nocturne indien* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40  
**COMPLEXE DES JARDINS I:** (288-3141) — *Rolés parlant* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 10  
**COMPLEXE DES JARDINS II:** — *La vie et rien d'autre* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25  
**COMPLEXE DES JARDINS III:** — *5 jours en juin* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 45  
**COMPLEXE DES JARDINS IV:** — *Maison assassine* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
**COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.:** 200 Ouellet, Dorchester, Mt. (283-8229) — *Image et Nation I: Festival International de cinéma et vidéo gai et lesbien de Montréal* (2 au vidéo)  
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (848-3878) — *Une femme mariée* 20 h 30  
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — *Porton d'éternité* sem. 7 h 30, 9 h 30  
**DAUPHIN I:** (721-6060) — *Sexe, mensonges et vidéo* 7 h 30, 9 h 30  
**DAUPHIN II:** *Jésus de Montréal* 7 h 10, 9 h 20  
**CINÉMA DÉCARIE 1:** (341-3190) — *Crimes & Mésaventures* 7 h, 9 h 20  
**CINÉMA DÉCARIE 2:** *Worth Winning* 7 h 15, 9 h 30  
**DORVAL I:** (631-8586) — *Look Who's Talking*

7 h 15, 9 h 30  
**DORVAL II:** *The Bear* 7 h, 9 h 05  
**DORVAL III:** *Shirley Valentine* 7 h 15, 9 h 30, 9 h 30  
**DORVAL IV:** — *Gross Anatomy* 6 h 45, 9 h 15  
**DU PARC 1:** (844-9470) — *The Bear* 7 h, 9 h, 9 h 30  
**DU PARC 2:** — *A Dry White Season* 7 h 15, 9 h 30  
**DU PARC 3:** — *Fat Man Little Boy* 7 h, 9 h 25  
**DU PLATEAU 1:** (521-7870) — *Les matins infidèles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25  
**DU PLATEAU 2:** — *Société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30  
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — *An Innocent Man* 7 h, 9 h 40  
**FAIRVIEW II:** — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 30  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 1:** (932-2230) — *Crime and Mésaventures* 12 h 45, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 2:** — *Dad* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 3:** — *Fabulous Baker Boys* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40  
**FAUBOURG STE-CATHERINE 4:** — *Sex, Lies and Videotape* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10  
**GREENFIELD I:** (671-6129) — *L'ours* 7 h 10, 9 h 20  
**GREENFIELD 2:** — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30  
**GREENFIELD 3:** — *Black Rain* 6 h 55, 9 h 35  
**IMAX:** Vieux-Port de Montréal — *En direct de l'espace et Vertigo* mar. au jeu. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, 22 h 30, sam. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h — *The Dream is Alive et Speed* mar. au dim. 12 h, 20 h 45  
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — *Black Rain* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

**LAVAL I:** (688-7776) — *L'ours* 7 h, 9 h 10  
**LAVAL II:** — *Course d'anatomie* 7 h 20, 9 h 40  
**LAVAL III:** — *Innocent* 7 h 20, 9 h 40  
**LAVAL IV:** — *Black Rain* 7 h, 9 h 25  
**LAVAL V:** — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30  
**LAVAL 2000 1:** (687-5207) — *Cruising Bar* 7 h 25, 9 h 30  
**LAVAL 2000 2:** *Rencontre fatale* sem. 7 h 10, 9 h 30  
**LOEW'S I:** (861-7437) — *The Bear* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25  
**LOEW'S II:** — *Drugstore Cowboy* 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 30  
**LOEW'S III:** — *Look Who's Talking* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15  
**LOEW'S IV:** — *Fat Man Little Boy* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25  
**LOEW'S V:** — *Shirley Valentine* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25  
**QUIMETOSCOPE I:** (525-8600) — *Salle 1: Un film bref sur l'amour* 19 h — *La petite Vera* 21 h 30 — *Salle 2: Le champ des rêves* 19 h 10 — *Mort d'un commis voyageur* 21 h 20 — *Salle 3: L'ange exterminateur* 19 h 20 — *La sorcellerie à travers les âges* 21 h 20  
**PALACE 1:** — *An Innocent Man* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 30  
**PALACE 2:** — *Gross Anatomy* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 15  
**PALACE 3:** — *Romuald et Juliette* 1 h 40, 7 h 15 — *Lethal Weapon* 2 h 10, 9 h 30  
**PALACE 4:** — *Peaux de vache* 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40  
**PALACE 5:** — *Shirley Valentine* (v.1.) 12 h 15, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25  
**PALACE 6:** — *Course d'anatomie* 12 h 25, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

**PARADIS I:** (354-3110) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**PARADIS II:** — *Rencontre fatale* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**PARADIS III:** — *Les matins infidèles* 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30, lun. 3 h 20, 5 h 20, 9 h 30  
**PARISIEN I:** (866-3856) — *Monsieur Hire* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**PARISIEN II:** — *Monsieur Hire* 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25  
**PARISIEN III:** — *Romuald et Juliette* 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45, mer. 3 h, 5 h 15, 9 h 45  
**PARISIEN IV:** — *Laura Laur* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
**PARISIEN V:** — *Trop belle pour toi* 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, jeu. 3 h 10, 5 h 10, 9 h 45  
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — *Shocker* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50  
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — *Worth Winning* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40  
**PLACE ALEXIS NIHON III:** — *Next of Kin* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
**PLACE LONGUEUIL 1:** (679-7451) — *Rencontre fatale* 7 h 05, 9 h 25  
**PLACE LONGUEUIL 2:** — *Abyss* fr., 7 h, 9 h 40  
**LE RIALTO:** 5723 ave du Parc, Mt. (274-3550) — *Speaking Parts* 7 h 15 — *Casualties of War* 9 h 30  
**UNIVERSITÉ:** Mt. (849-0041) — *L'ours* 7 h, 9 h  
**VERSAILLES I:** (353-7880) — *Look Who's Talking* 6 h 50, 9 h 10  
**VERSAILLES II:** — *L'ours* 7 h, 9 h 15  
**VERSAILLES III:** — *Indiana Jones et la dernière croisade* 6 h 50, 9 h 20  
**VERSAILLES IV:** — *Course d'anatomie* 7 h, 9 h 30  
**VERSAILLES V:** — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 35  
**VERSAILLES VI:** — *Innocent* 7 h, 9 h 30

# SUR SCÈNE

**L'AIR DU TEMPS:** 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h 30  
**BAR 2080:** 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Séminaires McGill Combs, le 7 nov. à 20h — Dan Noseworthy, guitare, le 7 nov. à 22h 15  
**BAR LES BEAUX ESPRITS:** 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Jimmy James, les 6-7 nov. à 22h 30  
**BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS:** 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — 2 films de Charlie Chaplin, le 6 nov. à 14h, 16h, 20h et 22h — Jazz les mardis à 22h, avec Mike Allen et John Ballan-

lyne — Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard  
**BAR THÉÂTRE LES LOGES:** 1237 Sanguinet, Montréal (982-0740) — « Désert de vie » création du Théâtre d'Expériences, texte et dir. Claude Boly, du 8 au 19 nov. à 20h 30, relève le 13 nov.  
**LE BELMONT:** 4483 St-Laurent, Montréal (845-8443) — Les Taches, en spectacle, les 6-7 nov. à 22h 30  
**BIDDLE'S JAZZ AND RIBS:** 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — L'Outaou de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, le sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. 17h 30 à 21h 30 — Le Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.  
**LE BIJOU:** 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Jimmy Bond saxophoniste/chanteur, lun. au ven. de 17h à 20h.  
**BISTRO D'AUTREFOIS:** 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Les mardis, Acoustik 70, avec Rocky Chouinard  
**LA BUTTE ST-JACQUES:** 50 ouest St-Jacques, Montréal (585-7525) — Clotilde, auteure-compositrice-interprète, les 9-10-11 nov. à 20h 30  
**CAPÉ DE LA PLACE:** PDA, Montréal (842-2112) — « Dans les bois » de David Mamet, m. en s. Anne Claire Poirier, du 8 nov. au 16 déc., mar. au sam. 20h.  
**CAPÉ THÈME:** 811 est Ontario, Montréal (845-7932) — Dick Tracy et Cie, les 10-11 nov. à 21h 30  
**LA CAGE AUX SPORTS:** 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu ven. sam. dim. 17h à 20h.  
**LA CAGE AUX SPORTS:** 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu ven. sam. dim. de 17h 30 à 20h 30.  
**LA CAGE AUX SPORTS:** Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu ven. sam. dim. de 17h 30 à 20h 30.  
**LA CAGE AUX SPORTS:** 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30.  
**LA CAGE AUX SPORTS:** Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30.  
**CENTRE SAÏDYE BRONFMAN:** 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal (739-7944) — Le Théâtre 1774 présente « Echo » en coproduction avec le Théâtre Passe Muraille, d'après A. Nun's Diary, de Ann Diamond, adaptation et m. en s. Robert Lepage, du 1er au 19 nov., sam. au jeu. à 20h.  
**CHAPÈLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR:** 100 est Sherbrooke, Montréal — Radio-con-

cert, Francine Voyer, flûte, Louise Trudel, violoncelliste, Carmen Picard, pianiste, oeuvres de Gaubert, Haydn, Martinu et Villa-Lobos, le 6 nov. à 20h.  
**LA VILLE DE L'IMAGE:** 2000 est Notre-Dame, Montréal (844-0344) — Le Pool présente « Condos à vendre ou l'homme sans dimanches » texte de Joel Moreau, m. en s. Danielle Tripanier, du 31 oct. au 26 nov., mar. au dim. à 20h 30  
**CLUB G.M.:** 22 rue St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h.  
**CLUB MILES:** 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Eldor Leger, à 17h 30  
**LE CLUB SODA:** 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Les Lundis juste pour rire, animateur Jici Lauzon, du 6 nov. au 18 déc. à 20h 30  
**ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE:** 5030 St-Denis, Montréal (842-7954) — Lecture publique de la pièce « Chambres » de Philippe Minyana, le 6 nov. à 20h.  
**ESPACE GO:** 5066 Clark, Montréal (271-5381) — Le Théâtre Petit à Petit présente « Les amis » de Kóbbó Abe, adaptation et m. en s. Claude Poissant, du 24 oct. au 8 déc., à 20h 30.  
**ESPACE LIBRE:** 1945 Fullum, Montréal (521-4191) — Omnibus présente « Alberto D'Arrigo » de Robert Ciaing, m. en s. Jean Asselin, du 17 oct. au 11 nov., mar. au sam. à 20h 30.  
**HÔTEL LA CITADELLE:** 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h.  
**HÔTEL MÉRIDIEN:** 4 complexe Desjardins, Mt. (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h.  
**HÔTEL QUATRE SAISONS:** 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Aspéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.  
**HÔTEL REINE ELIZABETH:** 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Sexy Folles » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h 30, sam. 20h, 21h à 02h.  
**LA CROISÉTTE:** 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirzio, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h.  
**LA DILIGENCE:** 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Sweeney: « Eubie » comédie musicale avec Michelle Swanley, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h 30, spectacle 20h 30.  
**L'ASSIETTE AU BOEUF:** 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français d'inspiration romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans  
**LE GRAND HÔTEL:** 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.  
**L'ENTRE-TEMPS:** 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.  
**LE POINT DE VUE:** 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

**L'IMPROMPTU:** 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Byr, contrebassiste, du mar. au jeu. de 01h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h.  
**MAISON DE LA CULTURE MERCIER:** 8105 Hochelaga, Montréal — Danse: Zone Animées présente Trois zéros pour les héros, le 6 nov. à 20h.  
**MAISON-THÉÂTRE ANNEXE:** 5066 rue Clark, Montréal (872-4530) — Spectacle de marionnettes sans parole: « Les fantaisies de Monsieur Whipple » de Arlyn et Luanan Cook, du Coad Canada Puppets de Vancouver, du 1er au 19 nov., sam. 15h, dim. 13h et 15h.  
**PLANÉTARIUM DOW:** 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Le ciel ce soir, Les secrets de l'ombre, et Les 10 ans du télescope Canada-France-Hawaii, jusqu'au 26 nov., lun. 20h 30, mar. mer. 13h 30, jeu. ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h, 15h, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h, 30h et 20h 30  
**PLAYER'S THÉÂTRE:** 3680 McTavish, Montréal (988-6813) — « Kalka's Dick » de Alan Bennett, du 31 oct. au 11 nov. à 20h.  
**RESTAURANT CLAUDIO'S:** 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h, le dim. à 13h.  
**RISING SUN:** 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session avec Shuffie Kings, le 6 nov. à 22h.  
**SALLE FRED-BARRY:** 4353 est Ste-Catherine, Montréal (872-4530) — Le Théâtre de l'Opéra présente « Possibilités » de Howard Barker, traduction Paul Lebel, m. en s. Serge Denoncourt, du 20 oct. au 18 nov., mar. au sam. à 20h 30, supplémentaire le 12 nov. à 15h.  
**SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE:** 220 Vincent d'Indy, Montréal — Pro-Musica présente le quatuor Hagen, le 6 nov. à 20h.  
**STADE OLYMPIQUE:** Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687  
**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:** 1287 rue Papineau, Montréal (523-1211) — « Les jumeaux d'Uranie » de Normand Canac-Marquis, m. en s. Lorraine Pintal, du 7 nov. au 2 déc. à 20h.  
**THÉÂTRE CENTAUR:** 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « Footprints on the Moon » de Maureen Hunter, du 2 nov. au 17 déc.  
**THÉÂTRE L'ÉLYSÉE:** 35 rue Milton, Montréal (849-4056) — Petite Salle: « Tournée Juste Pour Rire » du 18 oct. au 26 nov., mer. au dim. à 19h — Grande salle: « La sorcière » d'Agatha Christie, du 17 oct. au 12 nov., mar. au dim. 20h 30, matinée le dim. à 16h 30  
**THÉÂTRE MAISONNEUVE:** PDA, Montréal (842-2112) — Pro Musica, Quatuor Hagen, le 6 nov. à 20h.  
**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:** 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Le bourgeois gentilhomme » de Molière, m. en s. Guillermo de Andra, du 21 nov. au 22 déc.  
**THÉÂTRE DENISE-PELLETIER:** 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Le jeu de l'amour et du hasard » de Marivaux, m. en s. Françoise Faucher, du 17 oct. au 18 nov., les ven. et sam. à 20h 30  
**THÉÂTRE PORT-ROYAL:** PDA, Montréal (842-2112) — La compagnie Jean Duceppe présente « Le long voyage vers la nuit » d'Eugène O'Neill, du 1er nov. au 9 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h 30 et 21h — Les métiers de la scène, la trame sonore avec François Barbeau, le 6 nov. à 12h.  
**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS:** 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « La charge de l'original éponyme » de Claude Gauvreau, m. en s. André Brassard, du 6 nov. au 2 déc., mar. au sam. 20h, dim. 15h.  
**THÉÂTRE DU RIDEAU VEUT:** 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Les Fridolinades 11 » de Grégoire Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 15 nov. au 17 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h et 21h, dim. 15h.  
**THÉÂTRE DE LA VEILLÉE:** 1371 est rue Ontario, Montréal (526-5582) — « Baudelaire » concert interprété par Emmanuel Depoix, du 25 oct. au 18 nov., mar. au sam. à 20h 30  
**UNIVERSITÉ MCGILL:** Leacock Building 132, Montréal — Auditorium: Lecture publique avec John Updike, le 6 nov. à 18h 30  
**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL:** 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Récital des classes de chant, le 6 nov. à 17h 30 — Récital de flûte, classe de Gisèle Millet, oeuvres de Bach, Dutilleul, Fauré et Hétu, le 6 nov. à 20h.  
**THÉÂTRE DU TRIDENT:** Salle Octave-Crémazias, Grand Théâtre de Québec, Québec (418-643-8131) — « Tango » de Slawomir Mrozek, m. en s. Jacques Lussard, du 31 oct. au 25 nov.

**LAVAL I:** (688-7776) — *L'ours* 7 h, 9 h 10  
**LAVAL II:** — *Course d'anatomie* 7 h 20, 9 h 40  
**LAVAL III:** — *Innocent* 7 h 20, 9 h 40  
**LAVAL IV:** — *Black Rain* 7 h, 9 h 25  
**LAVAL V:** — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30  
**LAVAL 2000 1:** (687-5207) — *Cruising Bar* 7 h 25, 9 h 30  
**LAVAL 2000 2:** *Rencontre fatale* sem. 7 h 10, 9 h 30  
**LOEW'S I:** (861-7437) — *The Bear* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25  
**LOEW'S II:** — *Drugstore Cowboy* 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 30  
**LOEW'S III:** — *Look Who's Talking* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15  
**LOEW'S IV:** — *Fat Man Little Boy* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25  
**LOEW'S V:** — *Shirley Valentine* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25  
**QUIMETOSCOPE I:** (525-8600) — *Salle 1: Un film bref sur l'amour* 19 h — *La petite Vera* 21 h 30 — *Salle 2: Le champ des rêves* 19 h 10 — *Mort d'un commis voyageur* 21 h 20 — *Salle 3: L'ange exterminateur* 19 h 20 — *La sorcellerie à travers les âges* 21 h 20  
**PALACE 1:** — *An Innocent Man* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 30  
**PALACE 2:** — *Gross Anatomy* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 15  
**PALACE 3:** — *Romuald et Juliette* 1 h 40, 7 h 15 — *Lethal Weapon* 2 h 10, 9 h 30  
**PALACE 4:** — *Peaux de vache* 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40  
**PALACE 5:** — *Shirley Valentine* (v.1.) 12 h 15, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 25  
**PALACE 6:** — *Course d'anatomie* 12 h 25, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

**PARADIS I:** (354-3110) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**PARADIS II:** — *Rencontre fatale* sem. 7 h 15, 9 h 30  
**PARADIS III:** — *Les matins infidèles* 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30, lun. 3 h 20, 5 h 20, 9 h 30  
**PARISIEN I:** (866-3856) — *Monsieur Hire* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
**PARISIEN II:** — *Monsieur Hire* 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25  
**PARISIEN III:** — *Romuald et Juliette* 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45, mer. 3 h, 5 h 15, 9 h 45  
**PARISIEN IV:** — *Laura Laur* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
**PARISIEN V:** — *Trop belle pour toi* 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, jeu. 3 h 10,

## AU COLLOQUE DES ASSOCIATIONS D'ÉCRIVAINS Les universités et les médias maltraitent-ils la littérature?

Jean Royer

CONSIDÉRÉE par la critique universitaire comme une nature-morte et marginalisée dans les médias, la littérature québécoise est-elle maltraitée ?

Ces inquiétudes au sujet de notre littérature, absente ou presque de la radio et de la télévision, réduite à une industrie du best-seller dans la grande presse, ont dominé le colloque annuel des associations d'écrivains, qui se tenait samedi dernier, grâce à l'Académie canadienne-française, en étroite collaboration avec la Société des écrivains canadiens, le Centre québécois du Pen Club international et l'Union des écrivains québécois.

Le thème de la rencontre, qui s'intitulait *Critique(s)/écrivains/lecteurs*, a donné lieu à diverses définitions du rôle et de la place de la critique littéraire dans les universités et les médias.

Les discussions ont tourné autour des termes de culture et de lecture, tout en évoquant la relation intime qu'entretient la critique avec une littérature qui se fait.

On avait invité des critiques et des écrivains à explorer les problèmes que posent les discours de la critique, son rapport aux lecteurs et son attitude face à la production actuelle.

Voilà « un sujet que l'on aborde rarement et sur la pointe des pieds », a noté Jean-Guy Pilon, président de l'Académie. Le colloque, sans tomber dans la polémique stérile, a eu au moins le mérite d'amorcer le débat et de réunir pour une fois les critiques universitaires et journalistiques.

Donnant la conférence inaugurale, Jean Éthier-Blais a tout de suite placé le colloque à l'enseigne du plaisir de la lecture. « La mémoire critique ne retient que ce qui est nécessaire et toute écriture est en soi un processus historique », a rappelé l'écrivain et critique, qui vient de recevoir le Prix David.

Ainsi M. Éthier-Blais ne confie pas l'avenir de l'écrivain exclusivement à la critique mais aussi à la force de l'imagination de l'oeuvre, et il s'en remet au jugement de la postérité, définissant ainsi la fragilité de l'écrivain dans l'institution littéraire.

« Nous vivons toujours avec cette certitude que nous travaillons dans l'incertain. Ce qui rend notre condition d'écrivain mélancolique et fragile, c'est que nous ne saurons jamais si cette oeuvre résistera au temps. »

La lecture comme geste de connaissance mais aussi de plaisir a trouvé d'autres défenseurs, tels Paul-André Bourque, pour qui il est essentiel d'entendre « la voix » de l'écrivain, et Madeleine Ouellette-Michalska,

pour qui le désir, « plus fragile mais plus durable », est inséparable de la mémoire et du savoir.

La critique, a rappelé Mme Fernande Saint-Martin, est une traduction de l'oeuvre par sa lecture, mais sa responsabilité va plus loin : « Dans sa réécriture, la critique ouvre une nouvelle voie du langage. »

De même, Gabriel-Pierre Ouellet demande à la critique de lui apporter « du nouveau » et de situer l'oeuvre dans ses liens à l'histoire littéraire.

Qu'en est-il alors de la critique universitaire actuelle ? Elle a « perdu de son lustre », lance André Brochu. « À l'ère du post-modernisme, les terroristes d'hier se réincarnent en douce dans les bons papis d'aujourd'hui. Elle a toujours ses disciples de Barthe, Genette et les autres, mais elle est plus souple et moins dogmatique que celle des années 1970. »

Pour Jean Éthier-Blais, la critique universitaire québécoise moderne « est passée pieds et poings liés à la remorque de la critique française. »

« On a érigé un barrage idéologique entre les écrivains et les lecteurs, on a imposé une grille idéologique venue d'ailleurs à nos écrivains et on a empêché l'évolution de notre littérature », a poursuivi le professeur de McGill.

Rappelant que la critique avait été intimement liée à la création de notre littérature, jusqu'à donner naissance à des oeuvres nécessaires comme celles de Gabrielle Roy et Roger Lemelin, M. Éthier-Blais accuse la critique universitaire actuelle d'avoir fait dévier ce projet en soumettant notre littérature, aussi nombreuse et bonne soit-elle, à des grilles étrangères.

« Les critiques universitaires sont responsables d'une prolifération anémique de notre littérature », accuse Jean Éthier-Blais.

Quant à la place de la littérature dans les médias, elle souffre d'une marginalisation où l'aurait placée « l'effet Péladeau », selon le professeur Jacques Allard de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Ce dernier s'en est pris à l'ensemble des médias et a dénoncé l'attitude des patrons de presse qui aurait présidé à « la mise à l'écart du littéraire dans la presse. »

« Dans l'environnement médiatique, la critique disparaît, accuse M. Allard. Nous n'avons plus d'espace public, nous sommes relégués de plus en plus dans les publications spécialisées. »

La raréfaction de l'espace critique et la conception de la critique comme spectacle concourent à la mise au rancart de la pensée, donc du littéraire, note M. Allard.

Cet universitaire s'en est pris durement aux médias populaires, accusant tout à tour d'anémie le réseau MF de Radio-Canada (qui ne publie même plus son horaire) et les pages littéraires de *La Presse*.

Pour ce qui est du DEVOIR, « le commerce du spectacle prend le dessus », a affirmé M. Allard, oubliant de noter la publication du cahier *Le Plaisir des livres*, qui s'ajoute chaque semaine, depuis deux ans, aux pages culturelles.

À son tour, le critique de poésie de *La Presse*, M. Gilles Toupin, a dénoncé le mercantilisme et l'asservissement à l'argent, ce « virus » qui sévit dans les médias, suite à une « tentative de neutralisation de la pensée sociale. »

Pour sa part, le critique littéraire du journal *Le Soleil* de Québec, M. Guy Cloutier, a opposé « la culture véritable comme lieu de dissidence » à « la culture de masse comme culture de complaisance. »

Accusant la rentabilité et la cote d'écoute comme mesures des médias, M. Cloutier dénonce la « confusion des valeurs sur lesquelles s'est édifiée l'industrie de la distraction, où l'on marginalise des poètes et des dramaturges dont les oeuvres ne se sont pas fait valoir au palmarès de la culture commerciale. »

## Chansons et danses du temps de Jacques Cartier

### Ensemble Claude-Gervaise

Musique au temps de Jacques Cartier : des oeuvres de Susato, Neusiedler, Mouton, Agricola, Isaac, Attaingnant, Praetorius, Mouli, Gascongne, Sermsy, Phalèse, Vuidre, Gervaise, de Tertre. Samedi, 4 novembre, à l'église Erskine American.

### Carol Bergeron

SANS DOUTE faut-il rappeler que l'Ensemble Claude-Gervaise existe toujours car samedi soir le lancement de sa saison 89-90 n'a hélas attiré qu'un très maigre auditoire. Soigneusement préparé, fort bien exécuté, ce concert intitulé *Musique au temps de Jacques Cartier* aurait dû faire salle comble.

Oui, il s'agit bien de Jacques Cartier qui, en 1534, prit possession du Canada au nom de François Ier. Or, si le navigateur malouin ne fut pas musicien, on peut facilement imaginer qu'il en entendit, de la musique, d'abord dans les fêtes villageoises, et sur les places publiques, puis dans les cours d'Anne de Bretagne et des deux rois de France (Louis XII et François Ier) qu'elle épousa.

Ainsi, avec une batterie d'instruments du 16<sup>e</sup> siècle, l'Ensemble recrée l'atmosphère musicale d'un château, comme celui que possédait la duchesse Anne à Saint-Malo, ou d'une fête de village. Comment, alors, n'être pas piqué par la curiosité de découvrir ces chansons et ces danses qui par le biais de Jacques Cartier prennent pour nous une signification particulière.

Par ailleurs, les concerts de l'En-

semble s'accompagnent d'un indispensable commentaire qui aide l'auditeur à rafraîchir sa mémoire sur une époque qui autrement lui semblerait très lointaine. Le public apprécie d'autant plus cette formule que l'authenticité des interprétations, par exemple, ne soulève plus les mêmes inquiétudes. Ainsi, fait-on confiance à l'Ensemble Claude-Gervaise parce qu'après 20 années de « rodage » et de patientes recherches, son répertoire lui est apparemment devenu aussi familier que naturel. On se prend même à souhaiter qu'à l'époque de Jacques Cartier, la musique ait réellement sonné aussi bien.

Aujourd'hui, l'interprétation de la musique ancienne ne pose sûrement plus les mêmes problèmes. On dirait que l'authenticité des interprétations, par exemple, ne soulève plus les mêmes inquiétudes. Ainsi, fait-on confiance à l'Ensemble Claude-Gervaise parce qu'après 20 années de « rodage » et de patientes recherches, son répertoire lui est apparemment devenu aussi familier que naturel. On se prend même à souhaiter qu'à l'époque de Jacques Cartier, la musique ait réellement sonné aussi bien.

Le groupe compte huit musiciens, dont la moitié sont là depuis 15 ans. Il a sillonné le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse plus d'une fois et a parcouru la France, la Belgique, le Mexique et les États-Unis. Il a également signé six disques. Pour donner sa soixantaine de concerts annuels, il puise dans le répertoire de la Renaissance et du Moyen Âge, qu'il joue sur des instruments qui proviennent de sa propre collection qui, soit dit en passant, en contient plus de 300. À son prochain rendez-vous du 2 décembre, on recréera une « Chapelle » semblable à celle que dirigeait le compositeur français Josquin Des Prés qui vécut de 1440 à 1521. L'Ensemble vocal *Sine Nomine* se joindra alors aux musiciens de Claude-Gervaise.



L'Ensemble Claude-Gervaise.

## L'Académie décerne sa médaille à Paul Beaulieu

(J.R.) — L'Académie canadienne-française a décerné sa médaille, pour l'année 1989, à M. Paul Beaulieu « pour sa remarquable contribution à la culture québécoise », a déclaré samedi le président Jean-Guy Pilon.

M. Paul Beaulieu a fondé avec Robert Charbonneau en 1934 la revue *La Relève*, devenue en 1941 *La Nouvelle Relève*. Ce lieu de réflexion et de création a réuni une génération d'écrivains et d'artistes, parmi lesquels Saint-Denis-Garneau, Robert Élie, Jean Lemoyne et Claude Hurlbut.

M. Paul Beaulieu a fait carrière de diplomate et fut en poste aux États-Unis, en Europe, au Moyen Orient et en Amérique latine. Lui et sa femme, Simone Aubry, se sont liés d'amitié avec quelques grands penseurs et artistes de ce temps, dont Fernand Léger, Saint-John Perse, Jean Lucrat, Georges Shéhadé et Teilhard de Chardin.

Auteur d'un essai sur Jacques Rivière et éditeur des oeuvres complètes de Robert Élie, M. Beaulieu, de retour à Montréal en 1975, a contribué à la relance de la revue *Les Écrits du Canada français*.

La médaille de l'Académie canadienne-française avait été décernée la première fois en 1949 à Gabrielle Roy. Ces dernières années, elle a été décernée à Mme Anne Hébert et à MM. Luc Lacourcière, Marcel Dubé, Félix Leclerc et Gratien Gélinas.

## MUSIQUE / chronique

# Une nouvelle agence pour les artistes lyriques

Marie Laurier

UN AUTRE sigle qu'il faudra apprendre : SPAL. C'est celui de la Société de placement d'artistes lyriques. Bernard Uzan, directeur général et artistique de l'Opéra de Montréal, a eu cette idée. « Ils sont nombreux les chanteurs qui n'ont pas le moyen de se faire connaître, dit-il en entrevue. Nous allons leur donner la chance de le faire et peut-être bien d'entreprendre une carrière intéressante. »

Selon M. Uzan, la mission première de la SPAL, complètement indépendante de l'Opéra de Montréal et de l'atelier, sera de promouvoir des artistes canadiens, tant ici qu'en Europe et aux États-Unis où elle sera représentée par l'agence R. Lombardo.

Les activités de la SPAL seront coordonnées par l'Opéra de Montréal, la société demeurant toutefois une corporation indépendante dotée de son propre conseil d'administration (CA) et de son exécutif (les noms des membres du CA seront connus un peu plus tard). Il s'agit d'une société sans but lucratif dont le financement s'effectuera à partir des frais d'agence. Les administrateurs ne recevront aucune rémunération et tout profit sera redistribué par le biais de bourses aux artistes.

Les services de la SPAL sont offerts aux artistes canadiens — chanteurs, chefs d'orchestre, metteurs en scène — et à de jeunes professionnels déjà engagés dans la carrière. Ses activités commencent dès le 20 novembre. Les artistes intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet et leur photo à la SPAL, au 1008, rue Sainte-Catherine Est, Montréal H2L 2G2. Les candidats seront convoqués à une audition afin de procéder à la sélection.

### Angèle Dubeau à Kiev

LA VIOLONISTE Angèle Dubeau séjourne présentement à Kiev en Union soviétique où elle est l'invitée de l'Orchestre symphonique de Kiev sous la direction de Igor Blahskov. Elle doit enregistrer avec cet ensemble le *Concerto en do majeur*, de Kabalevsky, la *Sérénade mélancolique* et la *Méridienne op. 42*, de Tchaïkovsky, de même que le concerto numéro



Angèle Dubeau

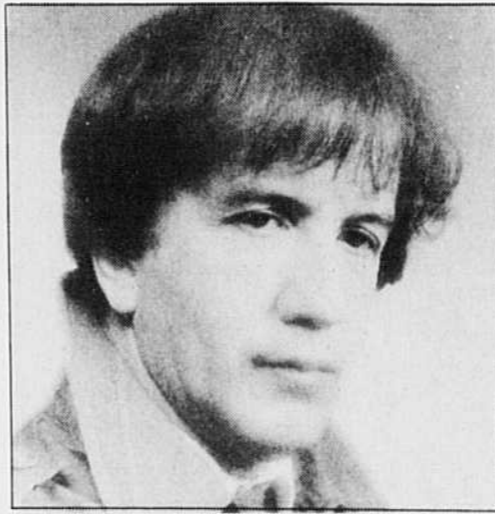
1 de Prokofiev. Le disque sera disponible au printemps 1990 sous étiquette Analekta.

### Contre la torture

LE PIANISTE Alain Lefebvre donnera un concert-bénéfice marquant le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, sous la présidence d'honneur du cardinal Paul-Émile Léger. À l'église Saint-Léon de Westmount, le jeudi 9 novembre à 20h. Au programme : des oeuvres de Schumann, Liszt, Rachmaninov et Balakiev. Renseignements : 933-2978.

### Suzuki Montréal

IL Y AURA un concert-anniversaire Suzuki le vendredi 10 novembre à 19h à l'auditorium de l'école FACE au 3,449, rue University. Des élèves de la célèbre méthode Suzuki, âgés de 5 à 13 ans, joueront du piano, de la flûte, du violon et du violoncelle avec un orchestre. Le lendemain, 11 novembre, l'école sera ouverte au public de 9h à 16h pour se familiariser avec la méthode Suzuki. Renseignements : 939-7272.



André Gagnon

### Pavillon des arts à Sainte-Adèle

PIERRE PELADEAU a réalisé son rêve de transformer une petite église désaffectée en centre d'arts à Sainte-Adèle. Ce nouveau pavillon des arts qu'il a acquis avec l'avocat Colin Gravenor présentera des concerts et des expositions. Il ouvrira ses portes le 11 novembre avec comme invité Le Quatuor Morency, qui interprétera des oeuvres de Mozart et Beethoven. Il y aura également jusqu'au 11 décembre une exposition des oeuvres du peintre montréalais Guy Lapointe. Cette nouvelle maison des arts est située au 1,364, Chemin Sainte-Marguerite (sortie 69 de l'autoroute des Laurentides). Elle est ouverte du mercredi au dimanche de 11h à 17h, évidemment plus tard les soirs de concert. Renseignements : 1-229-2586.

### Premier concert

L'ENSEMBLE Saint-Louis-de-France formé en 1987 présentera demain à 20h son premier grand concert public à la Chapelle du Bon-

Pasteur. La jeune formation est dirigée par le chef d'orchestre de hautboïste Bernard Jean. Au programme : des oeuvres des compositeurs contemporains, le Tchèque Bohuslav Martinu — il a servi de modèle au roman de Yves Beauchemin, *Juliette Pomerleau* — et l'italien Nino Rota. Avec la collaboration des comédiens Jean-Louis Millette, François Godin et Louise Dussault. L'entrée est gratuite.

### Le NEM à New York et au Bon-Pasteur

À PEINE mis sur pied par Lorraine Vaillancourt, le Nouvel Ensemble moderne (NEM) jouit déjà d'une réputation enviable. Le concert inaugural a eu lieu le 3 mai dernier et il vient d'être choisi avec trois autres groupes pour participer à la série *Master Music* au Weill Recital Hall de Carnegie Hill à New York. Sous les auspices du MidAmerica Productions, ce concert aura lieu dans le cadre de la *Manhattan Philharmonic Chamber Series* le samedi 11 novembre à 14h.

Mais les Montréalais auront l'occasion d'entendre le NEM cette semaine, le mercredi 8 novembre à la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Trois créations sont inscrites au programme de ce concert entièrement consacré à des compositeurs d'ici, Michel Longtin, Bruce Mather, Alain Thibault et John Winiarz. Les oeuvres seront commentées par Robert Léonard, de l'Université de Montréal, et le concert diffusé en direct sur les ondes de CBF-MF dans le cadre de l'émission *Radio-Concert*. Des laissez-passer sont disponibles au Bon-Pasteur, ou on peut réserver en appelant au 276-9095.

### Dîner en musique

LE PIANISTE André Gagnon sera l'invité du 5<sup>e</sup> dîner de partage de l'organisme Aliment-Aide le mardi 14 novembre à l'hôtel Bonaventure. Les profits seront versés aux oeuvres du cardinal Paul-Émile Léger, et ce dernier sera présent. Cet événement à portée humanitaire en ce qu'il sensibilise aux besoins des pays souffrant de la famine, attire chaque année quelque 850 personnes. Renseignements : 987-1491.

## LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Chers ados.** Radio-Canada a raté un bon coup en laissant à Radio-Québec (le dimanche à 19 h) la version française de *Degrassi Junior High*, l'un des meilleurs téléromans *made in Canada*. CBC, 20 h 30.

★ **Rire Jones.** Ces histoires d'Indiana Jones sont aussi farfelues, aussi bravement invraisemblables que les aventures du baron de Crac (Münchhausen). *Indiana Jones et le temple maudit (The Temple of Doom)*, de Steven Spielberg (1984), avec le brave Harrison Ford. Il y aura, hélas ! 12 minutes de publicité à l'heure, comme ça ne devrait pas être permis. Quatre Saisons, 21 h.

★ **Liberté chérie.** Une jeune femme de banlieue (Pascale Ogier) prend congé de son mari en séjournant à l'occasion dans un studio à Paris. *Les Nuits de la pleine lune* (notre photo), d'Éric Rohmer, à *Cinéma sans frontières*, Radio-Québec, 22 h 30.



# LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

**INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES**

100-199 Immobilier — Résidentiel  
 200-299 Immobilier — Commercial  
 300-399 Marchandises diverses  
 400-499 Offres d'emploi  
 500-599 Services  
 600-699 Véhicules automobiles  
 900-999 Avis

**LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

**NOUS ACCEPTONS**

**PAR TÉLÉPHONE 286-1200**

**101 Propriétés à vendre**

**ADJACENT OUTREMONT**  
 3121 Brighton, 6 1/2 + 7 1/2, complètement rénové, \$398,000. 951-3539. 739-5038, 735-9133.

**AHUNTSIC** Coteau 85, semi-détaché, 3 chambres, 3 s/bains, sous-sol fini. 1784 Gouin est. 384-0241, 374-1185.

**101 Propriétés à vendre**

**OUTREMONT:** Coteau semi-dét., 9 pièces, s/s fini, jardin, garage, Rue paisible, près U de M., écoles, métro. Pas d'agent S.V.P. 733-5925

**160 App. et log. à louer**

**A 2 MINUTES** Métro Beaubien. 4 1/2, r.d.c., luxueux, non-chauffé, neuf. \$570. Libre: 271-1909.

**407 Offres d'emploi**

**577 Astrologie, ésotérisme**

**DK PNEUS ET SERVICES**

BALANCEMENT, ALIGNEMENT, SUSPENSION, FREINS

Montréal - Bonaventure 405 de l'inspecteur, 393-3505  
 Laval - Chomedey 1495, des Laurentides, 669-3141

**101 Propriétés à vendre**

**REPENTIGNY** 2 min. de la sortie Valmont, 1058 Boul. l'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11,817 pi.ca., 3 chambres, garage double. A partir de \$165,000. Taxes: \$1,500. A voir absolument! 511-2277, 582-3952.

**A LOUER**, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav./séc. \$625/mois. Boul. St-Joseph/Bréboeuf. Libre imm. 522-8319.

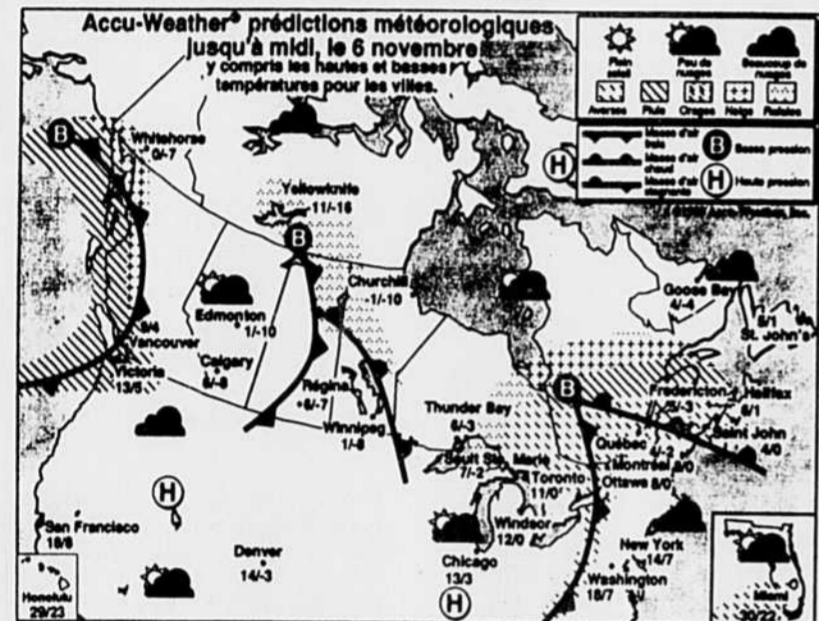
**FRANÇAIS NIVEAU SECONDAIRE**

Pour débiter le plus tôt possible, jusqu'à la fin de l'année scolaire et peut être plus.

S.V.P., faire parvenir vos demandes à:

**MAISON** de publications canadiennes recherche des agents pour son service des abonnements. Listes ciblées et informatives. Possibilité de travailler sur ordinateur. Salaire de base plus bonus. Bureau du personnel: 526-4310.

## LA METEO



Situation générale : après des conditions nuageuses qui ont dominé sur l'ouest de la province tandis que les régions de l'est du territoire ont bénéficié d'un dimanche ensoleillé, une zone de pluie traverse le Québec d'ouest en est, comme ce fut d'ailleurs amorcé au cours de la nuit dernière.

Dans les régions plus au nord, la pluie est précédée de neige.

Demain, mardi, une crête de haute pression ramènera du soleil sur la majorité des régions du Québec.

Les températures se situeront près des normales durant les prochains jours.

**MONTREAL**

Pluie cessant en mi-journée; généralement nuageux par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80%. Max: 10. Le temps de demain sera généralement ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL 6 h 39  
 COUCHER 16 h 36

**QUEBEC**

Abitibi et Témiscamingue: pluie cessant en matinée; nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de neige par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 60%. Max: 6. Un enneigement graduel se produira durant la journée de demain.

Réservoirs hydroélectriques Cabonga et Gouin: pluie cessant en mi-journée; généralement nuageux par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80%. Max: 6. Demain, ce sera généralement ensoleillé.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: pluie cessant en matinée; nuageux avec éclaircies par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80%. Max: 8. Le ciel de demain sera ensoleillé avec cependant des passages nuageux.

Laurentides: pluie cessant en mi-journée; généra-

lement nuageux par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80%. Max: 8. Un ciel généralement ensoleillé précèdera demain.

Hull-Ottawa, Cornwall: pluie cessant en mi-journée; généralement nuageux par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80%. Max: 10. Le temps de demain sera généralement ensoleillé.

Estrie et Drummondville: pluie cessant en après-midi; généralement nuageux par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80%. Max: 10. Demain, le ciel sera généralement ensoleillé.

Trois-Rivières, Beauce et Québec: pluie cessant en après-midi; généralement nuageux par la suite. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 80%. Max: 10. Demain, le ciel sera généralement ensoleillé.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque et réserve faunique des Laurentides: pluie cessant en après-midi. Probabilité de précipitations: 90%. Max: 8. Demain, ce sera ensoleillé avec des passages nuageux.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et vallée de la rivière Matapédia: pluie. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 90 pour cent. Max: 8. La journée de demain sera généralement ensoleillée.

Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: pluie; pluie mêlée de neige en matinée. Probabilité de précipitations: 90%. Max: 4. Demain, le temps sera ensoleillé avec cependant des passages nuageux.

Sept-Îles: neige se changeant en pluie en après-midi; risque de pluie verglaçante en matinée. Probabilité de précipitations: 90%. Max: 4. Un ciel ensoleillé sera au rendez-vous, demain.

Basse-Côte-Nord, île d'Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest de ce dernier secteur: neige se changeant en pluie en après-midi. Probabilité de précipitations: 90%. Max: 4. Demain, mardi, le ciel sera ensoleillé avec des passages nuageux et le temps, venteux.

Secteur à l'est de Natashquan: enneigement suivi d'un peu de neige. Vents devenant modérés. Probabilité de précipitations: 40%. Max: 0, stationnaire pour la nuit prochaine. Demain, un dégelage doit se produire, mais le temps sera venteux.

**113 Propriétés à revenus à vendre**

**DUVERNAY**  
 3 X 5 1/2, 2 X 4 1/2, garage double, brut: \$28,704. Prix de \$227,000. 622-5614.

**ADJ. VIEUX-MTL** Studio Penthouse, exclusif. Vue spectaculaire, plafonds 12 pi., 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

**M. Gaétan Doucet, directeur, Ecole Secondaire Jeunesse-Nord, C.P. 3000 Blind River, Ontario POR 1B0 (705) 356-2268**

Égalité des chances d'emploi. Aire de travail sans fumée.

**510 Cours**

**ANGLAIS COURS PRIVÉS** Professeur diplômé, immersion, \$45 pour 2 heures. Bureau du personnel: 526-4310.

**DECES**

**GAUTHIER, Jacques**  
 A Montréal, le 4 novembre 1989, est décédé le Dr Jacques Gauthier, dentiste, 67 ans, époux de Jeannine Philénie.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Bernard (Julie Marin), Gilbert (Christine Deschênes), Isabelle, Benoît, François, ses petits-enfants: Germain, Gabriel, Valérie et Sophie, ses frères et sa sœur Maurice, Denise Larose, Jean, Marcel, Robert, Gilles, André et leurs conjoints ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Il sera exposé aux salons Urgel Bourgie Limitée, 745 Crémazie, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 novembre, à 11 h 30, en l'église St-Maxime et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Des dons aux Soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame seraient appréciés.

Heures des visites, lundi à compter de 9 h 30.

**163 App. et log. demandés**

**CADRE RETRAITÉ**, recherche app. 4 1/2 - 5 1/2, dans quartiers Outremont ou N.D.G., serait absent plusieurs mois par an, 286-0117.

**122 Condos à vendre**

**STE-THÉRÈSE** 5 1/2, 1er étage, foyer, bain tourbillon, près école, valeur: \$110,000. 434-6137.

**BEL APPARTEMENT** 4 1/2; Boiseries, chauffé, équipé, près Villa-Maria. \$535./mois. 383-1222.

**M. Gaétan Doucet, directeur, Ecole Secondaire Jeunesse-Nord, C.P. 3000 Blind River, Ontario POR 1B0 (705) 356-2268**

**551 Déménagement**

**A BAS PRIX!** Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

**101 Propriétés à vendre**

**REPENTIGNY** 2 min. de la sortie Valmont, 1058 Boul. l'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11,817 pi.ca., 3 chambres, garage double. A partir de \$165,000. Taxes: \$1,500. A voir absolument! 511-2277, 582-3952.

**101 Propriétés à vendre**

**OUTREMONT:** Condo de luxe, 1,500 pi.ca., grand jardin, stal. \$1,500./mois. 731-6322 — 289-9362

**OUTREMONT:** Doit quitter le Manoir Outremont 4 1/2, tous serv. + resto, piscine. Sous-locat. \$810./mois. 279-9606

**OUTREMONT:** Beau 4 1/2, tout rénové, Quercus coin Bernard. \$650./mois, chauffé. 277-7975

**ST-HUBERT**, 5 1/2, chauffé, poêle/trigo fournils. \$660./mois. 522-6234, 845-4090

**VILLE ST-LAURENT:** Grand 3 1/2, rénové, équipé, chauffé, clair. \$425./mois. 1er nov. 748-6319

**125 Chalets à louer**

**CHALET BORD LAC BROME**, près de Sutton, Bromont, 3 chambres, saison ou mois. Bur.: 738-1660, rés.: 453-8554, demander Gilles Ethier.

**N.D.G.** - 6 1/2; Haut duplex, rue Batrel, près métro, 2 s/b, entrée lav./séch. \$700./mois. Poss. garage. Soir et week-end. 489-9131

**MAGASIN D'ORDINATEUR** à vendre avec distribution Commodore, soir. 457-4580.

**559 Entretien, réparations, rénovation**

**101 Propriétés à vendre**

**REPENTIGNY** 2 min. de la sortie Valmont, 1058 Boul. l'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11,817 pi.ca., 3 chambres, garage double. A partir de \$165,000. Taxes: \$1,500. A voir absolument! 511-2277, 582-3952.

**101 Propriétés à vendre**

**OUTREMONT:** Condo de luxe, 1,500 pi.ca., grand jardin, stal. \$1,500./mois. 731-6322 — 289-9362

**OUTREMONT:** Doit quitter le Manoir Outremont 4 1/2, tous serv. + resto, piscine. Sous-locat. \$810./mois. 279-9606

**OUTREMONT:** Beau 4 1/2, tout rénové, Quercus coin Bernard. \$650./mois, chauffé. 277-7975

**ST-HUBERT**, 5 1/2, chauffé, poêle/trigo fournils. \$660./mois. 522-6234, 845-4090

**VILLE ST-LAURENT:** Grand 3 1/2, rénové, équipé, chauffé, clair. \$425./mois. 1er nov. 748-6319

**141 Maisons de campagne à vendre**

**LAC MANITOU** Ste-Agathe. Canadienne, piscine, bain tourbillon, accès au lac. 1-819-326-3682 (après 18h.)

**283 Commerces à vendre**

**BAR-SALON**, permis complet, capacité 200 personnes et plus, logement 4 1/2 inclus, \$110,000 discutable (819) 889-2697.

**375 Instruments de musique**

**AVANT D'ALLER AILLEURS** VENEZ MAGASINER CHEZ AMANTY MUSIC SAUVEZ JUSQU'À 25% SUR TOUTES LES MARCHES DE PIANOS. GRAND SPECIAL. AMANTY MUSIC, 311 BEAUBIEN EST 274-5413

**575 Garderies, gardiennes**

**101 Propriétés à vendre**

**REPENTIGNY** 2 min. de la sortie Valmont, 1058 Boul. l'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11,817 pi.ca., 3 chambres, garage double. A partir de \$165,000. Taxes: \$1,500. A voir absolument! 511-2277, 582-3952.

**101 Propriétés à vendre**

**OUTREMONT:** Condo de luxe, 1,500 pi.ca., grand jardin, stal. \$1,500./mois. 731-6322 — 289-9362

**OUTREMONT:** Doit quitter le Manoir Outremont 4 1/2, tous serv. + resto, piscine. Sous-locat. \$810./mois. 279-9606

**OUTREMONT:** Beau 4 1/2, tout rénové, Quercus coin Bernard. \$650./mois, chauffé. 277-7975

**ST-HUBERT**, 5 1/2, chauffé, poêle/trigo fournils. \$660./mois. 522-6234, 845-4090

**VILLE ST-LAURENT:** Grand 3 1/2, rénové, équipé, chauffé, clair. \$425./mois. 1er nov. 748-6319

**149 Terrains à vendre**

**A LAVAL**  
 Terrains, bungalow + duplex, avec services. 669-3841, 669-4910.

**BOUCHERIE** française, clientèle établie, haut de gamme, rendement exceptionnel, M. Trudeau. 591-6501.

**391 Antiquités**

**ACHAT** à prix élevé. Achetons gravures icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, lapis, laques, statues bronze et marbre. Succès complètes. Antiquités Guy: 2325, Guy, 935-3600.

**591 Occasions d'affaires**

**101 Propriétés à vendre**

**REPENTIGNY** 2 min. de la sortie Valmont, 1058 Boul. l'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11,817 pi.ca., 3 chambres, garage double. A partir de \$165,000. Taxes: \$1,500. A voir absolument! 511-2277, 582-3952.

**101 Propriétés à vendre**

**OUTREMONT:** Condo de luxe, 1,500 pi.ca., grand jardin, stal. \$1,500./mois. 731-6322 — 289-9362

**OUTREMONT:** Doit quitter le Manoir Outremont 4 1/2, tous serv. + resto, piscine. Sous-locat. \$810./mois. 279-9606

**OUTREMONT:** Beau 4 1/2, tout rénové, Quercus coin Bernard. \$650./mois, chauffé. 277-7975

**ST-HUBERT**, 5 1/2, chauffé, poêle/trigo fournils. \$660./mois. 522-6234, 845-4090

**VILLE ST-LAURENT:** Grand 3 1/2, rénové, équipé, chauffé, clair. \$425./mois. 1er nov. 748-6319

**171 Hôtels à louer**

**WEST ISLAND**  
 Condo 4 1/2, tout fourni, disp. style hÔtel, 3 mois et +. 952-0087 — 325-3067.

**251 Bureaux à louer**

**JEAN-TALON (près Lacordaire)**  
 Bureaux jusqu'à 3,700 pi.ca., stal. facile, tout inclus. 253-6633, 259-7229

**269 Propriétés commerciales**

**TERREBONNE**, 1650 ch. Gascon, bâtisse commerciale neuve, entièrement climatisée, 7,500 pi.ca., terrain 25,000 pi.ca., sur rue très achalandée, revenu garanti, parfait investissement. G. Lemay, 621-6909.

**599 Occasions d'affaires**

**101 Propriétés à vendre**

**REPENTIGNY** 2 min. de la sortie Valmont, 1058 Boul. l'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11,817 pi.ca., 3 chambres, garage double. A partir de \$165,000. Taxes: \$1,500. A voir absolument! 511-2277, 582-3952.

**101 Propriétés à vendre**

**OUTREMONT:** Condo de luxe, 1,500 pi.ca., grand jardin, stal. \$1,500./mois. 731-6322 — 289-9362

**OUTREMONT:** Doit quitter le Manoir Outremont 4 1/2, tous serv. + resto, piscine. Sous-locat. \$810./mois. 279-9606

**OUTREMONT:** Beau 4 1/2, tout rénové, Quercus coin Bernard. \$650./mois, chauffé. 277-7975

**ST-HUBERT**, 5 1/2, chauffé, poêle/trigo fournils. \$660./mois. 522-6234, 845-4090

**VILLE ST-LAURENT:** Grand 3 1/2, rénové, équipé, chauffé, clair. \$425./mois. 1er nov. 748-6319

**269 Propriétés commerciales**

**TERREBONNE**, 1650 ch. Gascon, bâtisse commerciale neuve, entièrement climatisée, 7,500 pi.ca., terrain 25,000 pi.ca., sur rue très achalandée, revenu garanti, parfait investissement. G. Lemay, 621-6909.

**275 Locaux à louer**

**ANJOU** Local 1300 pi.ca., chauffé, plus sous-sol, situé dans petit centre commercial. 329-4363.

**275 Locaux à louer**

**COIN IBERVILLE/MT-ROYAL**  
 Locaux à louer 668-8570

**599 Occasions d'affaires**

**101 Propriétés à vendre**

**REPENTIGNY** 2 min. de la sortie Valmont, 1058 Boul. l'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11,817 pi.ca., 3 chambres, garage double. A partir de \$165,000. Taxes: \$1,500. A voir absolument! 511-2277, 582-3952.

**101 Propriétés à vendre**

**OUTREMONT:** Condo de luxe, 1,500 pi.ca., grand jardin, stal. \$1,500./mois. 731-6322 — 289-9362

**OUTREMONT:** Doit quitter le Manoir Outremont 4 1/2, tous serv. + resto, piscine. Sous-locat. \$810./mois. 279-9606

**OUTREMONT:** Beau 4 1/2, tout rénové, Quercus coin Bernard. \$650./mois, chauffé. 277-7975

**ST-HUBERT**, 5 1/2, chauffé, poêle/trigo fournils. \$660./mois. 522-6234, 845-4090

**VILLE ST-LAURENT:** Grand 3 1/2, rénové, équipé, chauffé, clair. \$425./mois. 1er nov. 748-6319

**DECES**

**GAUTHIER, Jacques**  
 A Montréal, le 4 novembre 1989, est décédé le Dr Jacques Gauthier, dentiste, 67 ans, époux de Jeannine Philénie.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Bernard (Julie Marin), Gilbert (Christine Deschênes), Isabelle, Benoît, François, ses petits-enfants: Germain, Gabriel, Valérie et Sophie, ses frères et sa sœur Maurice, Denise Larose, Jean, Marcel, Robert, Gilles, André et leurs conjoints ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Il sera exposé aux salons Urgel Bourgie Limitée, 745 Crémazie, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 novembre, à 11 h 30, en l'église St-Maxime et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Des dons aux Soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame seraient appréciés.

Heures des visites, lundi à compter de 9 h 30.

**Objectif: 22 millions\$**

**\$15,912,219**

**S.V.P. envoyez votre contribution à: CENTRAIDE 493 Sherbrooke Ouest, Montréal, H3A 1B6**

**LES MOTS CROISÉS**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement  
 1—Fruit.  
 2—Se dit d'une roche à l'aspect de ruine.  
 3—Chef-lieu de canton de la Seine-Maritime. — Pièce de bois qui maintient une porte fermée.  
 4—Amphibiens dépourvus de queue à l'état adulte. — Eau-de-vie.  
 5—Monnaie roumaine (Plur.). — Quotient.  
 6—Strontium. — Zigouilles. — Dans.  
 7—Brome. — Savante.  
 8—Dimension. — Commune de Belgique.  
 9—Qui a rapport au cheval. — Lieu où le grand gibier se retire pour se sécher.  
 10—Met en désordre. — Brapde.  
 11—Organe de la génération. — Dévotion.  
 12—Saison. — Fait un étournement.

Verticalement  
 1—Qui doit précéder. — Sélénium.  
 2—Arbre voisin du bouleau. — Petit chien hargneux.  
 3—Assemblage réalisé en entaillant deux pièces sur la moitié de leur épaisseur

(mot composé). — Dêvêtu. — Xénon.  
 4—Il enveloppe la chambre à air. — Système politique.  
 5—Câble de charrette. — Caractère d'anciens alphabets germaniques.  
 6—Accomplit. — Sorte de ciment.  
 7—Molybdène. — Brasure.  
 8—Fleuve du Languedoc. — Ne pas dire. — Prasadodyme.  
 9—Deuxième calife des musulmans, né à la Mecque (ves 581-644). — Saint. — Salubre.  
 10—Essuya. — Il porte les roues.  
 11—Traineau. — Plutonisme. — Double régime.  
 12—Très simple.

**Solution de samedi**

ROSETTE ESSE  
 HUTTE NAPPER  
 UTAHE CRITERIA  
 MARGNERE CAB  
 ALERION AILL  
 TLEUSINAGE  
 ODEME MELE  
 LUI IRRITANT  
 ORGUE ET SIR  
 GRES PLAT AII  
 IRRREALI SABLE  
 ENERGITIE SUEI

**Cette femme travaille pour Centraide. Voici ses patrons.**

**Clémence, 40 ans**  
 Bénévoles  
 Pointe-aux-Trembles

**David, 4 ans**  
 Enfant délaissé  
 Longueuil

**Shelagh, 22 ans**  
 Trisomie 21  
 Beaconsfield

**Alice, 82 ans**  
 Abandonnée  
 Est de l'île

**Joanne, 43 ans**  
 Femme battue  
 Ville Mont-Royal

**Centraide**  
 Donnez. Il n'y a pas d'autre façon d'agir.

L'ACTUALITE BORSIERE

MONTREAL EBD MAJADAISE

32 dem sem Volume Haut Bas Clôt. Var. Haut Bas

Table A B listing various stocks and their performance metrics.

32 dem sem Volume Haut Bas Clôt. Var. Haut Bas

Table I J listing various stocks and their performance metrics.

32 dem sem Volume Haut Bas Clôt. Var. Haut Bas

Table K L listing various stocks and their performance metrics.

32 dem sem Volume Haut Bas Clôt. Var. Haut Bas

Table E F listing various stocks and their performance metrics.

32 dem sem Volume Haut Bas Clôt. Var. Haut Bas

Table G H listing various stocks and their performance metrics.

32 dem sem Volume Haut Bas Clôt. Var. Haut Bas

Table C D listing various stocks and their performance metrics.

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES ANNUELLES GÉNÉRALES

Beaugarte (Le Groupe) 06-11 11 h 00 Québec

PROJET DE FRACTIONNEMENT Four Seasons Hotels

PROJET DE FRACTIONNEMENT First City Financial

PROJET DE CONSOLIDATION Ameritex Resources

PROJET DE MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE Derang Langlois

PROJET DE MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL Venga Aerospace Systems

RESSOURCES VASSAN

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL Northlands Oils

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT POLYMER INTERNATIONAL (N.S.)

Shepherd Products

PROJET DE FUSION Consolidated Ramrod Gold et Strongbow Resources

NOUVELLE INSCRIPTION Potash Corporation of Saskatchewan

PRIVILÈGE D'ENCAISSEMENT PAR ANTICIPATION Ultramar Capital

Saskatchewan Province

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons en garantir leur exactitude.

Ces renseignements sont fournis par Tassé

15 plus fortes hausses, 15 plus fortes baisses

Table listing top 15 gains and losses in the market.

Par pourcentage. Les titres inférieurs à \$ 2.00 ne sont pas considérés.

Source: Bourse de Montréal

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les actions ordinaires\*

Table listing top weekly percentage changes in common stocks.

Par pourcentage. Les titres inférieurs à \$ 2.00 ne sont pas considérés.

Source: Bourse de Montréal

Les plus fortes variations hebdomadaires pour les titres RÉA\*

Table listing top weekly percentage changes in REA (Real Estate) securities.

Par pourcentage. Les titres inférieurs à \$ 2.00 ne sont pas considérés.

Source: Bourse de Montréal

FORESTIERIE NORANDA INC. AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 20 cents (0.20 \$) l'action en devise canadienne sur les actions ordinaires en circulation de la Société a été déclaré payable le 21 décembre 1989 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er décembre 1989 par les administrateurs de Forrester Noranda Inc.

Campagne de financement 1989. Tu y crois. Aide-la! Donnez généreusement à la Croix-Rouge!

Table listing various stocks and their performance metrics.

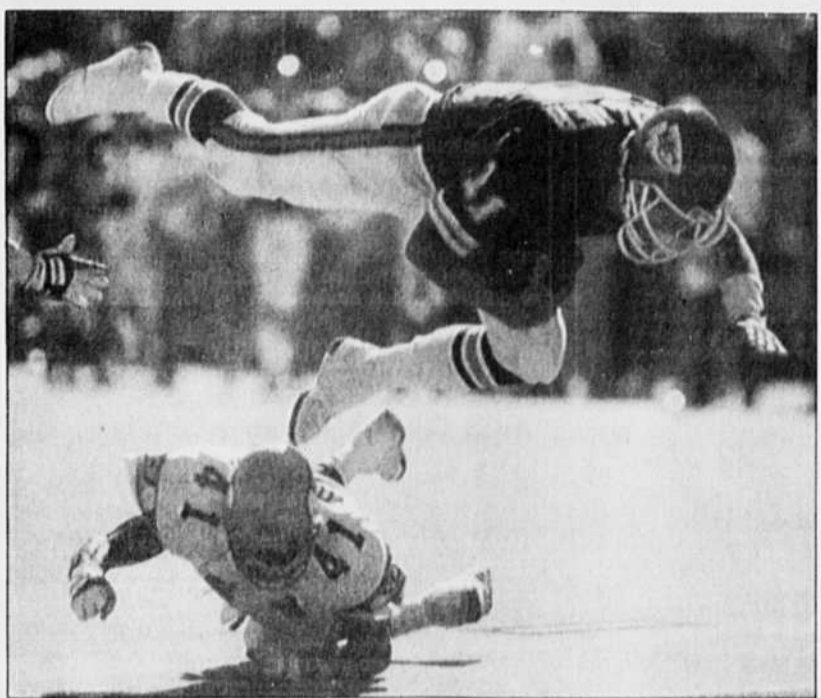
Table listing various stocks and their performance metrics.

SPORTS

FALCONS 30, BILLS 28 ; VIKINGS 23, RAMS 21
Même les Packers ont raison des Bears

GREEN BAY, Wisconsin (AP) — Avec un quatrième essai à la ligne de 14 des Bears de Chicago et seulement 32 secondes à faire, le quart Don Majkowski a couru puis complété la passe à Sterling Sharpe, dans la zone des buts. Mais le juge de ligne Jim Quirk a décidé que Majkowski avait dépassé la ligne de mêlée lorsqu'il a lancé le ballon, et que le touché n'était donc pas bon. Mais heureusement pour les Packers de Green Bay, la reprise-vidéo a démontré le contraire, et les Packers ont enregistré un touché en plus de la transformation de Chris Jake. Compte final de 14-13 à la faveur des Packers (5-4), qui savaient une première victoire aux dépens des Bears (5-4) depuis 1984.

« Si quelqu'un n'est pas convaincu de l'utilité des reprises-vidéo après ce match, il est fou », a dit l'entraîneur-chef des Packers, Lindy Infante.
Falcons 30, Bills 28
À Atlanta, un placement de 50 verges de Paul McFadden avec deux secondes à jouer a permis aux Falcons d'Atlanta de renverser les Bills au compte de 30-28.
L'avance au tableau a changé trois fois au cours des 82 dernières secondes avant que McFadden ne remporte le match avec l'aide de son troisième placement du match. Les Falcons (3-6) gagnaient pour la première fois en trois semaines tandis que les Bills voyaient leur séquence de trois gains prendre fin.
Vikings 23, Rams 21
À Minneapolis, Mike Merriweather a bloqué un dégagement de Dale Hatcher à 2,14 de la prolongation pour un touché de sûreté tandis que Rich Karlis a réussi sept placements dans un gain de 23-21 des Vikings du Minnesota sur les Rams de Los Angeles.
Il s'agit de la première fois en 16 années qu'un match est décidé en prolongation par un touché de sûreté.
Les placements de 20, 24, 22, 25, 29, 36 et 40 verges de Karlis égalent le record de la LNF établi par Jim Bakken le 24 septembre 1967. Il jouait alors pour les Cards de St. Louis.
Dolphins 19, Colts 13
À Miami, la recrue Sammie Smith a réussi la première performance de 100 verges au sol chez les Dolphins de Miami (5-4) depuis 1987, pour aider son équipe à profiter de l'absence d'Eric Dickerson et vaincre les Colts d'Indianapolis (4-5) au compte de 19-13.
Smith a porté le ballon à 25 occasions pour des gains de 123 verges, contribuant largement à des poussées de 70 et 80 verges pour des touchés.
Jets 27, Patriots 26
À Foxboro au Massachusetts, un placement de 23 verges de Pat Leahy lors du dernier jeu du match a donné aux Jets de New York (2-7) une de leurs rares victoires, au compte de 27-26 contre les Patriots de la Nouvelle-Angleterre (3-6).
Les Jets ont bénéficié d'avances de 14-3, 17-9 et 24-12 avant que les Patriots ne remontent la pente, grâce à la performance du quart Marc Wilson, venu en relève à Steve Grogan, mis K.O. par un plaqué de Ron Stallworth au troisième quart. Wilson a complété 12 de ses 18 passes pour 177 verges.
Oilers 35, Lions 31
À Houston, Warren Moon a permis aux Oilers (5-4) d'effacer un déficit de 10 points au troisième quart, grâce à des passes de touché de six verges à Ernest Givins et de sept verges à Drew Hill, dans une victoire étonnamment difficile de 35-31 contre les Lions de Detroit (1-8).
Les Lions avaient pris les devants 17-14 en première demie, puis ils ont profité de l'échappé de Mike Rozier dès le premier jeu du troisième quart pour gonfler leur avance à 24-14. Lorsque Rozier a perdu le contrôle du ballon, le plaqueur Kevin Brooks s'en est emparé puis l'a échappé à son tour après un retour de trois verges; William White a alors saisi le ballon et filé 20 verges jusque dans la zone des buts.
Moon, le troisième meilleur passeur de l'AFC selon les statistiques, a complété 11 passes consécutives, dont deux pour des touchés qui ont permis aux Oilers de prendre les devants 28-24.
Browns 42, Buc 31
À Tampa en Floride, les Browns de Cleveland (6-3) ont intercepté quatre des passes de Vinny Testaverde, retournant deux d'entre elles pour des touchés lors de jeux consécutifs en première demie, dans un gain de 42-31 contre les Buccaneers (3-6).
Felix Wright a intercepté une passe destinée à Danny Peebles et franchi 27 verges jusque dans la zone des buts, au milieu du deuxième quart. Puis sur le jeu suivant depuis la ligne de mêlée, Thane Gash s'est interposé devant le receveur Mark Carrier pour voler le ballon et inscrire un touché sur un retour de 15 verges.



Le quart Steve Pelluer, à son premier match avec les Chiefs de Kansas City, franchit quelques verges pour un premier essai face aux Seahawks de Seattle, dans un gain de 20-10.



Le quart Don Majkowski a complété une passe de touché de 14 verges à la toute fin du match et les Packers de Green Bay ont renversé les Bears de Chicago au compte de 14-13.

Chiefs 20, Seahawks 10
À Kansas City, le demi Christian Okoye, plus costaud à 260 livres que tous les joueurs de ligne défensive du Seattle à l'exception de deux, a tout bousculé sur son chemin pour cumuler 126 verges de gains au sol et aidé les Chiefs (4-5) à disposer des Seahawks (4-5) au compte de 20-10.
Okoye, meneur-pour les gains au sol dans la LNF cette saison avec 933 verges, a inscrit le premier touché des siens sur une course de huit verges au premier quart.

EN BREF...

Larionov: les Soviétiques ont triché en 86

HELSINKI (AP) — Les joueurs de hockey soviétiques et des techniciens en laboratoire ont uni leurs efforts pour déjouer les contrôles anti-dopage aux championnats du monde de hockey sur glace, en 1986 à Moscou, en dissimulant des spécimens d'urine dans les toilettes, déclare l'ex-étoile du hockey soviétique Igor Larionov dans son nouveau livre. Larionov, qui évolue présentement pour les Canucks de Vancouver, accuse également l'entraîneur de l'équipe nationale, Viktor Tikhonov, d'avoir ordonné à certains joueurs de recevoir des injections sans connaître le contenu de ses dernières. Larionov, un critique de longue date de Tikhonov et de la façon dont le hockey soviétique est contrôlé, fait ces déclarations dans son livre, Les premiers rebelles. Des extraits de l'ouvrage ont été publiés cette semaine dans un journal d'Helsinki, Uusi Suomi, un journal respecté qui est le deuxième plus important quotidien de Finlande. « Quand les joueurs soviétiques se présentaient aux tests de contrôle, ils s'emparaient de contenants remplis d'urine pour placer derrière les toilettes à dessin. »

Steve Cram retrouve tous ses moyens

GATESHEAD, Angleterre (AFP) — Le Britannique Steve Cram, non retenu pour les Jeux du Commonwealth, en janvier prochain à Auckland (Nouvelle-Zélande), en raison d'une blessure à un mollet, a retrouvé tous ses moyens remportant, hier à Gateshead, une course sur route de 10 kilomètres. Le détenteur du record du monde du mille, qui avait effectué sa rentrée il y a deux semaines, a gagné dans le temps de 29:21, battant d'une seconde son compatriote Mike McLeod, médaillé d'argent du 10,000 m aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Cram, lauréat sur 800 et 1,500 m aux derniers Jeux du Commonwealth, est furieux que les sélectionneurs aient refusé d'attendre son rétablissement pour qu'il puisse rencontrer son rival Peter Elliot dans un barrage prévu de longue date.

Patricia Noall excelle à la coupe Esso

(PC) — Patricia Noall, choisie l'athlète par excellence au Québec lors du gala Méritas de la natation, a démontré que le comité de sélection avait fait un bon choix en signant deux autres victoires, hier, à la coupe Esso. Elle a ainsi porté sa collection de médailles d'or à quatre pour la rencontre, méritant ainsi le titre d'athlète par excellence. De son côté, Paul Deshaies, de Sherbrooke, nommé l'athlète de développement au Québec, s'est signalé en remportant le 400 m libre et le 1,500 m libre de brillante façon. Les autres victoires de la journée sont allées à Stéphanie Sewchuk au 800 m libre et Bernard Lapiere au 400 m quatre-nages. Cette victoire donnait à Lapiere le titre d'athlète par excellence de la compétition.

Dawn Coe finit 3e à la classique du Japon

OTSU, Japon (AP) — L'Américaine Elaine Crosby a ramené une carte de 70, deux sous la normale, pour remporter la classique de golf du Japon, dernière épreuve de la saison du circuit féminin de la LPGA. Pour Crosby, il s'agissait d'une première victoire sur le circuit. Elle a devancé la Canadienne Dawn Coe par trois coups. Crosby a ramené des cartes successives de 71, 64 et 70 pour un total de 205. La Britannique Laura Davies a terminé troisième à 209. Quant à la Japonaise Ayako Okamoto, qui était deuxième après deux rondes derrière Crosby, elle s'est contentée du quatrième rang avec 210. Par ailleurs, l'Américaine Betsy King a bouclé la saison en première position au chapitre des gains. King a empoché \$ 654,132 au cours de l'année, devançant sa compatriote Beth Daniel qui a touché \$ 504,851.

Victoire des USA au tournoi des quatre

TOKYO (AP) — Les États-Unis ont enlevé le tournoi des quatre circuits de golf, hier à Tokyo, en s'imposant en finale à l'Europe par 404 coups à 416 après avoir partagé les victoires (6-6). L'Américain Chip Beck a été la vedette de cette rencontre, contribuant largement à la victoire des siens. Avec une carte de 62, il a en effet battu le record du parcours qui datait de 23 ans dans son match contre l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer (68). Les Américains ont touché \$ 390,000 contre \$ 240,000 aux Européens. Le Japon a terminé troisième grâce à une victoire de 9-3 sur l'équipe composée d'Australiens et de Néo-Zélandais.

Berger et Jaite en vedette à Sao Paulo

SAO PAULO, Brésil (AFP) — L'Américain Jay Berger et l'Argentin Martin Jaite seront les principales vedettes du tournoi de tennis de Sao Paulo, comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté d'un enjeu de \$ 130,000, qui débute aujourd'hui. Les Argentins, avec six joueurs, auront la plus forte représentation suivis des Américains (cinq). Les deux premières têtes de série, Berger et Jaite, auront comme plus sérieux prétendant le Péruvien Jaime Yzaga.

Sunday Silence gagne la Breeder's Cup

FORT LAUDERDALE, Floride (AFP) — Le poulain de trois ans Sunday Silence a battu d'une encolure son rival Easy Goer dans la classique Breeders' Cup, doté de \$ 3 millions, à l'hippodrome de Gulfstream Park à Fort Lauderdale. Monté pour la première fois par Chris McCarron, Sunday Silence a toujours été bien placé dans le peloton de huit participants et a pris le commandement dès l'entrée de la ligne droite. Easy Goer, longtemps à l'arrière du peloton, est très bien revenu à l'extérieur mais a manqué d'une petite encolure son assaut final sur Sunday Silence. Ce dernier, entraîné en Californie par Charlie Whittingham pour une association de propriétaires, a remporté le Derby du Kentucky et le Preakness, puis s'est fait battre par Easy Goer dans la troisième manche de la triple couronne.

AVIS PUBLICS

Ville de Montréal
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPEL D'OFFRES
Des soumissions seront reçues, avant l'heure de midi à la date ci-après énoncée, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275 rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:
SOUMISSION DATE D'OUVERTURE
7577 Fourniture et installation d'un système d'éclairage et de feu orange sur les rues Roy, Le Gardeur, Valcartier, Loranger et sur la 13e Avenue.
Les personnes intéressées peuvent se procurer, les documents relatifs à cet appel d'offres en s'adressant à compter du 6 novembre au Module voirie et circulation, Section éclairage et signalisation, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 2.320, contre un dépôt non remboursable de \$5,00, en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal. Informations: 872-5779.
Un chèque visé ou un cautionnement de 15 000,00 \$ devra accompagner la soumission.
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quel que nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.
Hôtel de Ville Montréal, le 2 novembre Le greffier de la Ville LEON LABERGE

Hydro-Québec
APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale
CTB.94035.F le mardi 21 novembre 1989 CMQ.92108.A le mardi 5 décembre 1989
Aménagement Chelsea Comté de Gatineau
CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DE CAFETERIA ET SERVICES DE CHAMBRES ET DE CONCIERGERIE POUR LE CAMP LG4 FOURNITURE ET INSTALLATION DES PIÈCES MÉTALLIQUES ENCASTRÉES DES VANNES ET POUTRELLES POUR L'ÉVACUATEUR PRINCIPAL
Admissibilité: Place d'affaires au Québec Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 40 000 \$ Garantie de soumission: 80 000 \$
Prix du document: 25 \$ Prix du document: 25 \$
Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue Ste-Catherine est 3e étage Montréal (Québec) H2L 4P5
Pour renseignements: (514) 289-5903
Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.
Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.
L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur (fax) lors de sa demande de document d'appel d'offres.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Le chef de service, Achats et Contrats Jean-Yves Bureau ing.

Ville de Montréal
BUREAU DU GREFFIER
AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC EST donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois d'octobre 1989, autrement qu'à l'enchère ou par soumission publique, en faveur des personnes, compagnies ou organismes ci-après mentionnés, aux prix indiqués en regard de leur nom, les biens immobiliers suivants:
1- une partie du lot 33-513, du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, située au nord du boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste — Gestion Dercon Inc. — 1 470 \$;
2- deux parties du lot 645 du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Laurent), situées au nord-est de la rue Saint-Urbain et au nord-ouest de la rue Viger — Wong, Lee et Associés — 1 \$;
3- une partie du lot 42-856-1 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située au nord-est de la rue Desautels, entre le boulevard Ville-Marie projeté et la rue Hochelaga — Madame Ethel McBurnie et Monsieur Lawrence Fortier, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires et de fiduciaires de feu Théodore Fortier — 19 850 \$;
4- une partie du lot 202-58 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, faisant partie de la rue Victoria et située à l'est de la 36e Avenue — Robert Talbot — 18 200 \$;
5- lot 14-51 et une partie du lot 17-52 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, situés au nord-est de la rue Daigle et au nord-ouest de la rue Forbes — George Yousef et Rose Karib — 1 \$;
6- une partie du lot 205-717 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, située au sud de la 40e Avenue et au sud-est du boulevard Henri-Bourassa — Jeffrey Creswell — 1 \$;
7- lots 176 à 183 et une partie des lots 174, 175 et 507 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, situés au sud de la rue Ney, à l'est de la rue Desautels — Administration Mica Léve — 160 485 \$;
8- une partie des lots 351-433, 351-447 et 351-482 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, situés au sud-est de la rue Sauvé et au sud-ouest du boulevard de l'Acadie — Guy Véronneau — 230 856,50 \$;
9- lots 636, 637 et 638 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés de part et d'autre de l'avenue J.-J. Joubert, entre le boulevard Maurice-Duplessis et la rue Pierre-Bonne — 2641-9085 Québec Inc. — 202 912 \$;
10- une partie des lots 35 et 36 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, située au sud-ouest du boulevard du Tricentenaire, entre le boulevard Industriel et l'autoroute Métropolitaine — Acme Signalisation Inc. — 113 800 \$;
11- lots 629 à 632, du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés à l'angle sud-ouest de la rue Robert-Armour et de l'avenue J.-J. Joubert — Joe Simon Beaudin, Riad Philippe Nseir, Marcei Nader et Habib Haddad — 268 200 \$;
12- lots 623 et 624 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés à l'angle sud-est du boulevard Maurice-Duplessis et de l'avenue J.-J. Joubert — Norman Kaufman et Martin Bergman — 383 730 \$;
13- une partie du lot 175-494 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, située au nord-ouest de la rue Forsyth et au sud-est du boulevard Saint-Jean-Baptiste — Roland Beaulieu — 300 \$;
14- une partie du lot 8-129 du cadastre du Village de Saint-Jean-Baptiste, située au nord-est de la rue Boyer et au nord-ouest de la rue Rachel, et tous les droits dans le mur sud-est de la bâtisse portant les numéros 4233 à 4237, rue Boyer érigée en partie sur la partie du lot 8-129 précitée et moyennement de ce mur — Société d'habitation et de développement de Montréal — 1 \$;
15- lot 1203-175 du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Jacques) avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 3738, rue Saint-Hubert — Société d'habitation et de développement de Montréal — 1 \$;
16- mur mitoyen situé au nord-est du bâtiment portant les numéros 5089-5095, rue Saint-Ambroise et bande de terrain sur laquelle il est érigé, soit une partie du lot 3413-147 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal et droits de mitoyenneté dans ce mur — Roger Hamel et Richard Jetté — 300 \$;
17- certains immeubles, propriété de la Ville, requis pour fins de métro, contre certains immeubles et aménagements, propriété de la Communauté urbaine de Montréal, requis pour fins publiques, — souitte de 669 544 \$ en faveur de la Ville;
18- une partie des lots 344-658, 344-724 et 345-830 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, situés au nord-ouest de la rue de Louvain, entre la rue Meilleur et le boulevard Saint-Laurent — Comdyne Inc. — 8 750 \$;
19- lot 448 du cadastre du Village de Hochelaga, situé au nord-est de la rue Frontenac et au sud-est de la rue Ontario — Société d'habitation et de développement de Montréal — 1 \$ plus les frais de transaction immobilière;
20- trois emplacements situés dans le quartier Rivière-des-Prairies, soit un premier emplacement situé à l'ouest de l'avenue Narcisse-Dionne, au sud du boulevard Maurice-Duplessis, un deuxième situé à l'est de l'avenue Pierre-Baillargeon, entre les avenues René-Descares et Adolphe-Rho et un troisième situé à l'est de l'avenue Pierre-Baillargeon au sud de l'avenue Adolphe-Rho, propriété de la Ville, contre un emplacement situé au nord de la rue Robitaille, à l'est de la rue Paul-Pau, propriété de Développement Pa-Riss Inc. — sans souite de part et d'autre;
21- lot 324-2, une partie du lot 324-2 et 2 parties du lot 324-47 du cadastre du Village incorporé de la Côte-Saint-Louis, situés au sud de la rue Gifford, entre les rues Pontiac et Resther — Marc Ferland — 1 \$;
22- une partie du lot 324-47 du cadastre du Village incorporé de la Côte-Saint-Louis, située au sud-est de la rue Gifford, entre les rues Pontiac et Resther — Jules Tessier — 1 \$.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC
PRENEZ AVIS que la compagnie Jean-Pierre Piché Inc. demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre. A mos, ce 31ème jour d'octobre. Jean-Pierre Piché Président de la compagnie.
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie ST-JOHN'S SERVICE STATION INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre. Alexander CSONTOS, Président. Montréal, le 24 octobre 1989.
AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 septembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MCDERN SHIRT INTERNATIONAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6e jour d'octobre 1989, sous le numéro 426552. Ce 27ème jour d'octobre, 1989 LA BANQUE TORONTO-DOMINION LES PRODUCTIONS P.M.E. INC. AVIS est par les présentes, donné que LES PRODUCTIONS P.M.E. INC. compagnie continuée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution. Ce 27ème jour d'octobre, 1989, Montréal, le 1er novembre 1989. Les procureurs de la compagnie, DESJARDINS, DUCHÂRME.
PRENEZ AVIS que PLACEMENTS INITIUM INC. une compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Montréal province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. DATE à Montréal, Québec, le 31 octobre 1989. Les procureurs de la compagnie, CLARKSON, TETRAULT.
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02566-898 COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT MONSIEUR ALAIN BISSON, Partie demanderesse c. MONSIEUR LÉO LEMIEUX, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à la partie défenderesse Léo Lemieux de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1, rue Notre-Dame est, salle 1100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de MONSIEUR LÉO LEMIEUX. Lieu: Montréal Date: 20 octobre 1989 RONALD CHASSÉ, PROTONOTAIRE ADJOINT.
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL DOSSIER NO. 500-32-6592-895 COUR DU QUÉBEC (Chambre Civile) YOLAINE ANTITONE, Requérente c. 2310-9929 Québec Inc. R/S Meuble Elite enr., présentement d'adresse inconnue. INTIMÉ ORDONNANCE DE COMPARAÎTRE Le greffier adjoint de la Cour du Québec, chambre civile, ordonne à l'intimé 2310-9929 QUÉBEC INC. R/S Meuble Elite enr., de comparaître dans un délai de trente (30) jours, suivant la publication de la présente ordonnance dans ce journal. Prenez avis qu'une copie de la requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour du Québec, chambre civile, division des Petites Ordonances, district de Montréal. Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement par défaut. Montréal, ce 30 octobre 1989. HUGUETTE LARIVIÈRE, Greffier-Adjoint. Cour du Québec, chambre civile Téléphone: 393-2305.
Canada, Province de Québec, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC NO. 500-02-02566-894 LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL, partie demanderesse, VS THE A.F. KING PRESS LTD, partie défenderesse. Le 17 novembre 1989 à 10h30 au 3075, rue Lesage, Verdun, Qué. district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THE A.F. KING PRESS LTD, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Toshiba et cabinet, 4 filières 4 tirours, 1 filière 2 tirours, bureau 4 tirours, bons, 1 étagère IBM beige et etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514)471-8078. JACQUES LANCTÔT HUISSIERS, 500 boul. Des Seigneurs, suite 203, Terrebonne, Qc. J6W 1T3, Montréal, le 6 novembre 1989.
Canada, Province de Québec, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC NO. 500-02-06969-995 TYPIC CLASSIC INC. partie demanderesse, VS 12224 CANADA INC. partie défenderesse. Le 17 novembre 1989 à 12h00 au 101, 9ème Avenue, Ville Lasalle, Qc. district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 12224 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 filière 4 tirours gras, 1 ordinateur AES Plus et imprimante et acc. 1 stock d'environ 200 modèles à colorier, 1 bureau bois 4 tirours, 1 étagère grise 4 tablettes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514)471-8078. JACQUES LANCTÔT HUISSIERS, 500 boul. Des Seigneurs, suite 203, Terrebonne, Qc. J6W 1T3, Montréal, le 6 novembre 1989.
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-183503-899 COUR SUPERIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT RONINE PIERRE-LYS, Partie demanderesse c. JEAN-ROBERT FERNEZAN, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à JEAN-ROBERT FERNEZAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1er, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Jean-Robert Fernezan. Lieu: Montréal Date: 31 octobre 1989 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-033405-890 COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT CREDIT FORD DU CANADA LIMITEE, Demanderesse c. MONIQUE DEGRACE, Delenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à PAULA CHAMPAGNE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1er, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Des copies du Bref de Saisie et de l'Affidavit ont été remises au greffe à l'intention de Monique Degrace. Lieu: Montréal Date: 25 octobre 1989 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-183276-892 COUR SUPERIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT VICTOR WHITTICK, Partie demanderesse c. PAULA CHAMPAGNE, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à PAULA CHAMPAGNE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1er, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Paula Champagne. Lieu: Montréal Date: 31 octobre 1989 DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

# SPORTS

## CAPITALS 3, NORDIQUES 0

# Québec en perd une 7e d'affilée

Robert Laflamme  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — En s'inclinant 3-0 face aux Capitals de Washington, devant 15,323 spectateurs au Colisée et les caméras de la télévision d'état, les Nordiques ont porté à quatre leur série d'échecs consécutifs devant leurs partisans et à sept leur séquence de défaites d'affilée, égalant au même coup deux records d'équipe peu enviables.

La dernière fois que les Nordiques avaient subi neuf défaites de suite remonte à 1980. Quant aux quatre revers d'affilée au Colisée, c'est arrivé à trois reprises auparavant : en 1980, 1986 et 1988.

Les Fleurdelisés pourraient passer à l'histoire, mercredi au New Jersey, en éclipçant ces deux records de médiocrité quand ils se mesureront aux Devils.

Les Nordiques sont maintenant bien installés au 21e rang du classement général de la LNH, avec une maigre récolte de sept points : trois victoires, 11 défaites et un match nul.

Plus humiliant encore, les amateurs ont souligné par une salve d'applaudissements le troisième but des Capitals inscrit par Kelly Miller à 13:08 du dernier tiers.

Outre Miller (5e), le défenseur Calle Johansson (1er), en plus d'une aide, et Dino Ciccarelli (3e) ont trompé la vigilance de Ron Tugnutt, qui n'a absolument rien à se reprocher. Tugnutt a eu à faire face à 32 tirs.

À l'autre bout, Don Beupré a aisément signé son premier blanchissage de la saison en bloquant les 18 lancers des Nordiques. Devant la co-

riace défensive des Capitals, les bonnes chances de marquer ont été rares pour la troupe de Michel Bergeron.

La première période a donné lieu à du jeu hermétique, comme on devait s'y attendre avec les Capitals de Washington. Un seul but, inscrit par les visiteurs. Dans l'ensemble, ils ont dominé l'engagement en dirigeant 13 tirs sur la cage de Ron Tugnutt. À l'autre bout, Don Beupré a repoussé huit lancers. Il a notamment frustré Marc Fortier et Peter Stastny.

L'unique filet de la période est survenu à 4:54 pendant une pénalité à Darin Kimble. Dale Hunter a repéré le défenseur Calle Johansson qui s'amenait à toute vapeur dans l'enclave.

Sa frappe n'a donné aucune chance à Tugnutt qui a vu le tir passer à sa droite. Michael Pivonka a également participé au premier but de la campagne du défenseur suédois.

Dino Ciccarelli a raté une occasion en or de doubler l'avance des Capitals quand il s'est échappé seul devant Tugnutt à la sixième minute. Il a raté la partie supérieure du filet de plusieurs pieds.

Steven Finn et Alan May ont décidé de régler leur différend vers la fin du premier vingt. Un combat qui a tourné à l'avantage du défenseur des Nordiques.

Les Capitals ont poursuivi leur travail méthodique et efficace en défensive au cours de la deuxième période. Ils ont doublé leur priorité pendant un autre avantage numérique.

À 1:35, Dino Ciccarelli a fait dévier une passe de Pivonka à l'embouchure du filet. Johansson a participé à la manœuvre.

Les rumeurs de transaction impliquant Jeff Brown se multiplient au même rythme que les Nordiques empiètent les défaites par le temps qui court. La rumeur la plus fraîche, émanant de Montréal hier, voulait que les Nordiques étaient sur le point de céder leur controversé défenseur aux Capitals de Washington en retour des services de l'ailier gauche Geoff Courtnall. « Ridicule », a tranché de façon catégorique le directeur général des Capitals, David Poile, lorsque questionné sur le bien-fondé de cette rumeur.

« Comme la plupart des autres équipes, nous sommes intéressés par Jeff Brown. J'ai d'ailleurs discuté avec Martin Madden. En aucun temps, a-t-il juré, le nom de Courtnall n'a été prononcé au fil de nos discussions. Ce serait trop donner pour obtenir un joueur que les Nordiques ont mis de côté. Les équipes savent pertinemment bien ce qui ne va pas avec Brown. »

Pour une deuxième partie de suite, le défenseur Robert Picard a été chaleureusement applaudi quand on a annoncé, hier, son retrait de la formation. Outre Picard, Stéphane Fi-set et Jari Gronstrand ont été laissés de côté par Michel Bergeron. Michel Goulet, David Latta et Stéphane Guérard, tous blessés, n'ont également pas joué. N'étaient pas en uniforme chez les Capitals : le défenseur Bill Houlder et l'attaquant Doug Wickenheiser. Le défenseur Scot Kleinendorst est l'unique joueur blessé chez les Capitals.

Pour une deuxième partie en l'espace de 24 heures, Ron Tugnutt était d'office devant la cage des Nordiques. Sergei Mylnikov était son adjoint. Là dernière fois que Tugnutt avait commencé deux matches de

suite en deux jours, il avait été retiré après la première période après avoir alloué trois buts à l'adversaire.

Grande première au Colisée de Québec hier : l'équipe de *La Soirée du hockey* était sur place afin de retransmettre la partie Nordiques-Capitals. Il y aura deux autres matches des Fleurdelisés qui seront retransmis à la télévision d'État cette saison.

Le directeur général des Kings de Los Angeles, Rogatien Vachon, était un spectateur attentif à la rencontre d'hier. De ses propos, il faut retenir deux choses : Luc Robitaille n'est pas un intouchable chez les Kings et Larry Robinson tente d'en faire trop à la ligne bleue de l'équipe, acquies Lemaire, du Canadien, faisait également un peu de dépistage.

### Capitals 3, Nordiques 0

**Première période**  
1—Washington, Johansson 1  
Hunter, Pivonka 4:54  
Pénalités — Kimble Qué 3:20, Gillis Qué 11:15, Hunter Was 12:04, May Was, Finn Qué (maj.) 18:24

**Deuxième période**  
2—Washington, Ciccarelli 3  
Pivonka, Johansson 1:35  
Pénalités — Jackson Qué 1:04, Leach Was 2:34, Sheehy Was, Doré Qué 4:29, Pivonka Was 4:47, Finn Qué 8:49, Ridley Was 9:24, Murray Was (maj.), Gillis Qué (min. et maj.) 12:42, Hatcher Was 15:17, Sheehy Was, Loisele Qué (double min.), McRae Qué 17:40, Ridley Was, Cirella Qué 19:44

**Troisième période**  
3—Washington, Miller 5  
Ridley, Hatcher 13:08  
Pénalités — Corriveau Was 0:30, Sheehy Was, Loisele Qué (maj.), Doré Qué (min. et inc. de partie) 16:50

**Tirs au but**  
Washington 13 10 9 — 32  
Québec 8 8 2 — 18  
Gardiens — Washington, Beupré, Québec: Tugnutt, Assistance — 15,323



Bob Rouse a poussé Guy Lafleur dans le filet après que ce dernier eut dirigé une des plus belles attaques des Fleurdelisés hier.

## TOURNOI DE PARIS

# Boris Becker fait cavalier seul à Bercy

PARIS (AP) — Irréprochable au service, plus présent physiquement sur le court et doté d'une incroyable capacité à serrer le jeu dans les moments cruciaux, Boris Becker, le numéro 2 mondial, a battu, hier à Bercy, Stefan Edberg en trois manches de 6-4, 6-3 et 6-3 en finale du quatrième omnium de tennis de Paris.

« J'ai fait un match parfait », a avoué Becker, 21 ans, pourtant handicapé par une blessure à la cuisse dès la deuxième manche. « J'ai joué 13 ou 14 heures en quatre jours, je ne suis pas une machine et cette douleur est logique. »

Déjà vainqueur d'Edberg en finale de Wimbledon cette année, l'Allemand de l'Ouest n'a pas fait de cadeau au troisième mondial en s'imposant pour la 12e fois en 19 confrontations.

« C'est le meilleur match que j'ai livré à Edberg, a reconnu l'Allemand de l'Ouest. À Wimbledon, il (Edberg) avait connu plus de possibilités qu'aujourd'hui où il n'a eu aucune chance. »

Ce deuxième succès de Becker au POPB, après son triomphe en 1986 lors de la première édition de l'omnium de Paris, s'est plus facilement dessiné que ses victoires à l'arraché des tours précédents devant Guy Forget et John McEnroe battus en

trois sets, ou encore Wally Masur en quart de finale, seulement surpris 10 points à 8 dans le jeu décisif de l'ultime manche.

Dans le premier set de la partie, Edberg, vainqueur cette saison du seul Grand Prix du Japon et finaliste malheureux à Roland Garros comme à Wimbledon (et dans quatre autres tournois), ne devait jamais se remettre de la perte de son service dans le jeu initial.

Meilleur sur sa première balle de service (66 % contre 60), le Suédois pêchait en fond de court, malgré quelques passing shots de revers percutants. Pressé sans relâche par le triple vainqueur de Wimbledon, il devait revenir de 0-40 puis de 0-30 au septième et neuvième jeux, pour finalement s'incliner 6-4 dans ce premier set.

L'épreuve physique qui devait inévitablement prévaloir entre ces deux joueurs dotés d'un jeu similaire de services-volées intervenait dans la deuxième manche quand Becker revenait à « Boum-Boum » pour aligner cinq jeux consécutifs et mener 5-1, trois balles de sets à suivre sur le service du Suédois. À l'énergie, Edberg les savait, puis une quatrième, avant de revenir à 2-5.

Le début d'élongation (?) de Becker à la cuisse droite, dûment en-

digé à grands coups d'elastoplast, laissait croire un bref instant à un possible retour du Suédois puisque, sur le jeu suivant, il prenait pour la première fois (et la dernière) le service de son adversaire (3-5).

Mais Edberg devait encore gâcher cette chance de revenir dans le match, puisque Becker obtenait sur service scandinave deux nouvelles balles de sets, avant de remporter la manche lors d'une septième occasion offerte par le Suédois et expédiée en coup droit hors des limites du terrain (6-3).

# Chatrier s'explique

PARIS (AP) — Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis (FIT) a précisé les raisons de la création de la Coupe du grand chelem, nouveau super tournoi sujet à polémique, doté de \$ 6 millions de prix, dont la première édition aura lieu en Allemagne fédérale en décembre 1990.

« La Coupe du grand chelem n'est pas une machine de guerre contre l'ATP Tour, mais nous avons voulu marquer notre différence », a déclaré Chatrier après la clôture du omnium de Paris-Bercy. La FIT représente 157 fédérations nationales et ne veut pas être traitée comme quantité négligeable, a souligné Chatrier. Nous voulons protéger le grand chelem et la coupe Davis. »

« Je n'ai pas bien joué aujourd'hui et Becker ne m'a jamais laissé de chance véritable », devait déclarer Stefan Edberg, pour la première fois présent sur le Supreme Court du Palais omnisport.

Le dernier set n'était qu'une formalité pour Becker. Deux jeux blancs et le service pris à son adversaire dans le sixième engagement permettait à l'Allemand de l'Ouest de s'imposer en deux heures, quatre minutes et de remporter ainsi son cinquième tournoi de la saison.

« Personne ne m'a dit qu'il ne jouera pas cette super-épreuve. En revanche certains m'ont affirmé qu'ils y participeraient », a remarqué Chatrier.

## MARATHON DE NEW YORK

# Un Tanzanien dynamite la course

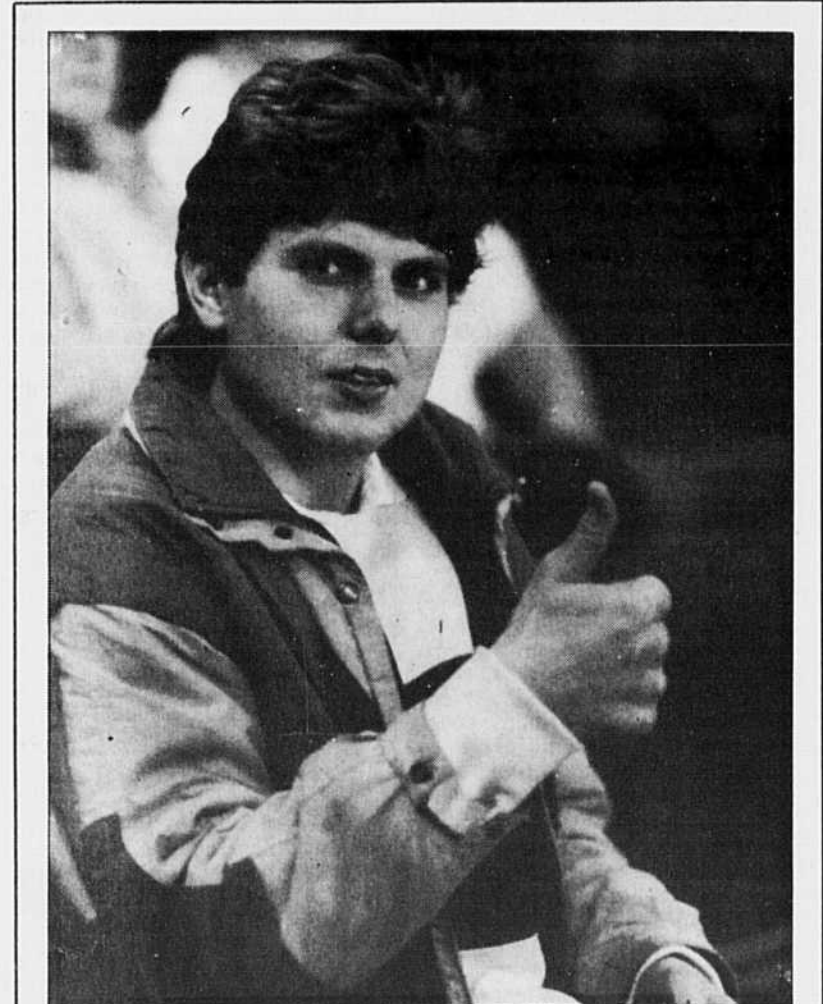
NEW YORK (AP, AFP) — Le Tanzanien Juma Ikangaa, 32 ans, trois fois deuxième du marathon de New York les années précédentes, a littéralement dynamité la course à mi-parcours pour remporter facilement cette 20e édition, hier à Central Park, en deux heures, huit minutes et une seconde, meilleure performance mondiale de l'année.

Ikangaa, qui ne fut jamais inquiété, effectuait un véritable cavalier seul de 21 kilomètres, a amélioré son record personnel de neuf centimètres pour réaliser la 10e meilleure performance mondiale de tous les temps.

Il a devancé d'une minute, 27 secondes l'inattendu américain Ken Martin dont le meilleur temps était de 2:11:24. Le champion olympique italien Gelindo Bordin, discret durant la plus grande partie de l'épreuve, a fini fort, comme à son habitude, pour prendre la troisième place en 2:09:40. Le Canadien Art Boileau, d'Edmonton, a terminé 13e en 2h:14:48.

Dans l'épreuve féminine, la Norvégienne Ingrid Kristiansen, 33 ans, longtemps en avance sur son officieux record du monde (2:21:06), devait s'imposer pour la première fois à New York après trois échecs. Jamais menacée par ses adversaires, elle faiblissait pourtant sur la fin. Après avoir mené de bout en bout, elle franchissait la ligne d'arrivée en 2h:25:30, avec un net avantage sur l'Américaine Kim Jones et l'Italienne Laura Fogli, qui est montée sur le podium pour la neuvième fois à New York.

Quant à Ellen Rochefort, de Cap-Rouge, elle a terminé 15e en un temps de 2:39:29. La course a été disputée dans des conditions atmosphériques idéales.



## Un Tchèque se joint aux Oilers

PHOTO PC

Les Oilers d'Edmonton ont mis sous contrat le ressortissant tchèque Tomas Kapusta qui a fait défection cette semaine au terme d'une brève tournée nord-américaine de l'équipe nationale de son pays. Kapusta, un joueur d'avant âgé de 22 ans, a été un choix de cinquième ronde des Oilers au repêchage de 1985. Il s'est entraîné avec sa nouvelle équipe hier matin et il a déjà déposé une demande

afin de bénéficier du statut d'immigrant reçu au Canada. Par voie de communiqué, il a fait savoir qu'il avait laissé sa mère et sa soeur en

Tchécoslovaquie mais « qu'il fallait bien s'imposer certains sacrifices quand on poursuit un but précis ». Kapusta a précisé qu'il songeait à faire défection depuis plusieurs années. Il a visité le Canada à quatre reprises avant de poser le grand geste. « Étant donné que je suis encore jeune, ç'aurait pu prendre des années avant que les autorités de mon pays acceptent de me laisser venir vivre et jouer au hockey ici, a-t-il indiqué. J'ai choisi de ne pas attendre. »

## RETIRÉ DU PREMIER TRIO

# Burns ne veut pas «détruire» Stephan Lebeau

François Lemenu  
de la Presse Canadienne

STEPHAN LEBEAU traverse une période difficile. Le jeune homme n'a pas marqué à ses cinq derniers matches et, samedi, Guy Carbonneau l'a remplacé au centre de Shayne Corson et Stéphane Richer.

« Ce n'est pas facile, c'est certain », a-t-il convenu, hier, après l'entraînement de l'équipe à Verdun. « Je n'ai pas l'habitude d'avoir des léthargies aussi prolongées. »

Et le banc ? « C'est aussi une chose à laquelle je ne suis pas habitué. La dernière fois qu'un entraîneur m'a cloué au banc remonte à ma première année junior.

« Mais une telle situation aide à former le caractère, ajoute-t-il avec beaucoup de réalisme. Je pense que je serai un meilleur joueur une fois passée cette période creuse. »

Son entraîneur le croit aussi. Mais Pat Burns veut éviter de placer Lebeau dans des situations trop difficiles et risquer ainsi de miner sa confiance. Pour l'essentiel, Burns reproche à son jeune joueur de centre son manque d'expérience lors des mises en jeu. Il n'est pas satisfait non plus de son travail en zone neutre.

« Lebeau a ses problèmes mais il va s'ajuster. On oublie vite qu'il n'a joué que 15 parties dans la Ligue nationale », rappelle Burns avec beaucoup d'à-propos.

Celui-ci s'attendait à ce que Lebeau éprouve des problèmes d'ap-

prentissage à sa première saison dans la LNH. Il l'avait même prévenu au camp qu'il ne jouerait pas tous les matches. Les nombreuses blessures ont toutefois obligé Burns à employer Lebeau plus souvent qu'il ne l'aurait souhaité.

Au sujet des mises en jeu, Burns parle surtout d'un manque d'expérience. « Avec le temps, il va apprendre les petits trucs du métier. Il faut lui donner le temps. »

Quant à son travail en zone centrale, Burns lui reproche surtout son manque de rapidité. Mais là encore, il n'y a pas lieu de s'alarmer.

Lebeau travaille beaucoup avec Ryan Walter afin d'améliorer sa technique lors des mises en jeu.

« Pour moi, il est important que je remporte les mises en jeu lorsque

nous sommes en avantage numérique. Si l'entraîneur n'a plus confiance en moi dans de telles situations, mon temps de glace va en souffrir. »

Il entend aussi améliorer son travail en zone neutre en affichant un style plus offensif. À trop vouloir éviter les erreurs, Lebeau en oublie de jouer selon son style.

« Désormais, je vais pratiquer le style qui m'a bien servi dans ma carrière. Je vais essayer de provoquer davantage de choses en attaque. En cherchant à ne pas commettre d'erreur, je pense être tombé dans l'excès inverse. J'ai joué de façon trop prudente et ça ne pas servi. »

Lebeau se dit par contre soulagé en pensant que l'équipe continue de gagner.

# Boutsen remporte le GP d'Australie

ADELAÏDE, Australie (AFP et AP) — Un beau vainqueur, le Belge Thierry Boutsen (Williams-Renault ELF), mais huit voitures seulement à l'arrivée...

Était-il bien raisonnable de donner le départ du Grand Prix de Formule Un d'Australie, dernière épreuve du championnat du monde de Formule Un, hier, à Adelaïde ?

Pour un, le Français Alain Prost estimait que prendre part à cette course sous un déluge incessant n'était pas raisonnable. Et, pourtant, ce n'est pas lui qui a été à l'origine de la relève avant le premier départ mais le Brésilien Nelson Piquet et l'Italien Riccardo Patrese, suivis par le Britannique Nigel Mansell et l'Autrichien Gerhard Berger.

La compétition s'est transformée en véritable épreuve de force entre les pilotes et les organisateurs. Prost a d'ailleurs choisi d'abandonner après le premier tour.

« C'est inconcevable de conduire dans de telles conditions, a-t-il dé-

claré. Je suis extrêmement perturbé. Nos vies étaient en danger. »

« C'est désolant que seule une poignée de conducteurs aient exigé le report ou l'annulation de l'épreuve. Si les 26 étaient venus, le Grand Prix n'aurait pas eu lieu. »

Au fil de l'arrivée, Boutsen a été suivi par les Italiens Alessandro Nannini (à 26.658 secondes) et Riccardo Patrese. Pour le Belge, il s'agissait d'un deuxième triomphe cette saison.

Les événements ont certes donné raison à Prost. Son grand rival, le Brésilien Ayrton Senna, s'est retrouvé dans la peau de l'arroseur arrosé.

Après un premier accrochage au 12e tour et un quadruple tête-à-queue, Senna se laissait emporter par son tempérament. Un freinage sans doute trop tardif et la McLaren venait s'emparer sur la Brabham du Britannique Martin Brundle. Roue avant gauche arrachée, les illusions de « Magic » s'envolaient.

## HOCKEY

### Ligue nationale

**Samedi**  
St. Louis 5, Québec 2  
Buffalo 3, Boston 3  
Hartford 6, Los Angeles 3  
Islanders 3, Detroit 2  
Montréal 3, Rangers 2  
Calgary 7, New Jersey 3  
Phil'phie 7, Toronto 4  
Pittsburgh 3, Edmonton 1  
Minnesota 3, Chicago 0

**Hier**  
Wash'ton 3, Québec 0  
Los Angeles à Buffalo  
Islanders à Phil'phie  
Winnipeg à Chicago  
Pittsburgh à Vancouver

### Ce soir

St. Louis à Montréal  
Detroit à Rangers  
Minnesota à Toronto  
Edmonton à Calgary

**Les meneurs**  
Parties d'hier non incluses

	b	a	pts
Nieuw'dyk, Cal.	13	14	27
Gretzky, LA	9	18	27
Messier, Edm.	11	15	26
Makarov, Cal.	3	22	25
Nicholls, LA	11	13	24
Yzerman, Det.	9	15	24
Lemieux, Pit.	6	18	24
Kurri, Edm.	11	11	22

### LIGUE NATIONALE

#### Conférence Prince-de-Galles

**Section Charles Adams**

	pt	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	17	10	7	0	54	45	20
BUFFALO	14	8	4	2	50	42	18
HARTFORD	16	8	7	1	54	52	17
BOSTON	14	6	6	2	42	43	14
QUÉBEC	15	3	11	1	48	65	7

**Section Lester Patrick**

	pt	g	p	n	bp	bc	pts
RANGERS NY	15	9	3	3	61	43	21
NEW JERSEY	14	6	6	2	53	56	14
WASHINGTON	15	5	7	3	43	47	13
PITTSBURGH	14	5	7	3	51	60	12
ISLANDERS NY	14	4	7	3	46	54	11
PHILADELPHIE	13	4	7	2	47	49	10

#### Conférence Clarence Campbell

**Section James Norris**

	pt	g	p	n	bp	bc	pts
CHICAGO	17	10	6	1	61	55	21
MINNESOTA	14	8	5	1	52	48	17
ST. LOUIS	13	7	5	1	48	41	15
TORONTO	15	6	9	0	69	78	12
DETROIT	15	4	8	3	52	64	11

**Section Connie Smythe**

	pt	g	p	n	bp	bc	pts
CALGARY	16	8	4	4	75	58	20
VANCOUVER	14	7	6	1	51	52	15
EDMONTON	15	5	6	4	58	54	14
LOS ANGELES	15	7	8	0	60	65	14
WINNIPEG	13	6	7	0	44	48	12

## Impasse à Berlin-Est

La RFA devra-t-elle refouler les réfugiés est-allemands ?

LE PARLEMENT est-allemand sera saisi aujourd'hui d'un projet de réglementation qui devrait, selon toute vraisemblance, faciliter les déplacements en direction de l'Ouest. Durant la journée de samedi seulement, 10.000 personnes ont quitté la RDA pour l'autre Allemagne. Le même jour, un million de personnes manifestaient dans les rues de Berlin-Est et réclamaient la démocratisation du régime.

Les dirigeants est-allemands semblent donc déterminés à ouvrir les frontières. Avec tout de même quelques arrières-pensées, car ils savent pertinemment que la RFA ne pourra indéfiniment laisser entrer autant de réfugiés, soient-ils allemands. Des critiques commencent à se faire entendre invitant les autorités est-allemandes à faire preuve de prudence et de retenue.

Verra-t-on alors le gouvernement de Bonn continger l'entrée des réfugiés est-allemands et refouler la plus grande partie de ceux qui se présentent à la frontière pour protéger la République fédérale contre un envahissement ? Berlin-Est ne manquerait pas de s'en réjouir. Mais ce serait une victoire éphémère, car il est évident que ces restrictions ne feraient qu'intensifier à l'intérieur les pressions en faveur des réformes.

Ce serait donc l'impasse et le gouvernement est-allemand ne pourra en sortir que s'il modifie profondément le régime.

C'est la nouvelle réglementation sur les voyages à l'étranger, entrée en vigueur samedi, qui a provoqué l'afflux de citoyens est-allemands vers la RFA. Désormais, les réfugiés n'auront plus besoin de visa pour sortir du pays ; une simple carte d'identité suffira pour entrer en Tchécoslovaquie, lieu de transit avant de passer en RFA.

Il faut saisir l'ampleur de la dernière vague d'émigration. Si le nombre de réfugiés doublait (20.000 par jour), la RDA serait vidée de la moitié de sa population en moins d'un an. On imagine alors la course aux frontières si les autorités est-allemandes décidaient de lever le rideau de fer, comme le gouvernement hongrois l'a fait en mai dernier.

Le chancelier Helmut Kohl a rappelé avec raison que l'exode n'est pas une solution au problème de la réunification. Si la nouvelle main-d'œuvre est-allemande, jeune, formée et ambitieuse, constitue actuellement une aubaine pour la RFA, elle

pourrait aussi devenir un lourd fardeau dans l'hypothèse où elle continuerait à entrer en grand nombre.

L'Allemagne fédérale se fait une obligation, en vertu de la Loi fondamentale du pays, de reconnaître — s'ils le désirent — les réfugiés est-allemands comme des citoyens ouest-allemands dès qu'ils pénètrent dans son territoire. Mais le gouvernement de Bonn est conscient qu'il devra tôt ou tard interrompre, ou du moins ralentir, ce flot d'émigrants. Des voix s'élèvent d'ores et déjà demandant aux autorités de restreindre les entrées. Certains craignent que le Parti républicain — formation nationaliste de droite — cherche à exploiter en sa faveur cette « invasion communiste ».

Bonn sera donc amené à imposer des contraintes, à fixer des limites à l'émigration et aux voyages, comme il le fait d'ailleurs avec bien d'autres pays étrangers.

Berlin-Est accueillerait sans doute ces mesures de contrôle avec soulagement. Il n'aurait pas la partie plus facile pour autant. Tous ceux-là qui ne pourront sortir iront grossir les rangs des mécontents. Les groupements politiques prennent forme rapidement. Outre les mouvements créés autour de l'Église et du Nouveau forum (composé surtout de jeunes), un parti social-démocrate a fait récemment son apparition sous le modèle du SPD ouest-allemand, mais sans l'appui des syndicats qui restent toujours inféodés au Parti communiste.

Le gouvernement d'Egon Krenz aura donc beaucoup de mal à résister à la marche de ce peuple déterminé à renvoyer les communistes. S'accrochera-t-il alors au pouvoir malgré les démonstrations évidentes de son impopularité ?

Le comité central du Parti communiste tiendra cette semaine une réunion décisive sur son avenir et sur celui de la RDA. Il commettrait une grave erreur s'il s'obstinait à vouloir encore exercer le rôle de force dirigeante alors qu'il a perdu totalement la confiance de la population. Il doit suivre les exemples polonais et hongrois et ouvrir la voie à la démocratie.

Les communistes ont déjà perdu la bataille. Il leur reste à le reconnaître et à signer leur acte de décès.

— ALBERT JUNEAU

## Le retour des Khmers rouges

Les Occidentaux risquent de se retrouver hors circuit

SIX SEMAINES seulement après le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge, les Khmers rouges sont de retour. Armés par les Chinois, ils ont repris pied dans l'Ouest, où ils menaceraient déjà la principale ville, Battambang. Comme leurs deux alliés non communistes — les partisans de Sihanouk et de Son Sann — ont également marqué quelques points sur le terrain, des secteurs ont changé de mains le long de la frontière thaïlandaise. Surtout, les troupes de Phnom-Penh semblent s'être débandées lors de la bataille de Pailin.

Certes, on ne peut en conclure que la vapeur soit renversée. Les communiqués de victoire des deux camps sont souvent exagérés. Les combats les plus importants se localisent encore le long de la frontière thaïlandaise, à proximité donc des bases arrière des guérillas, ce qui limite leurs problèmes de ravitaillement. Enfin, il semble que Phnom-Penh n'ait perdu, à ce jour, qu'une trentaine de postes et quatre localités.

Il reste qu'une première manche a été remportée, rapidement, par l'opposition armée, et que les Khmers rouges ont confirmé qu'ils demeuraient de loin la guérilla la plus forte. Après le retrait vietnamien et quel que soit le prestige dont bénéficie encore le prince Sihanouk, deux groupes politico-militaires dominants se disputent le pouvoir au Cambodge : les Khmers rouges, appuyés par Pékin et un régime qui, pour s'être nettement étouffé sous la protection vietnamienne et avoir ra-

dicalemodifié ses orientations, n'en reste pas moins dirigé par un noyau d'anciens Khmers rouges.

Dans ces conditions, il serait étonnant que ce bras de fer entre communistes puisse faire l'affaire de ceux qui ne le sont pas. Certes, les Khmers rouges et leurs partisans non communistes affirment se battre non pour prendre le pouvoir, mais pour contraindre Phnom-Penh à faire des concessions.

Mais, en cas de succès, les Khmers rouges, qui auront alors fait le gros du travail, abandonneront-ils le devant de la scène aux sihanoukistes et aux représentants de Phnom-Penh ? Et si l'armée de Phnom-Penh subissait de cuisants revers, les Khmers rouges ne se retourneraient-ils pas contre des alliés de circonstance ?

De même, au cas où les troupes de Phnom-Penh résisteraient, les autorités actuellement en place n'auraient aucune raison de revenir sur leur refus d'associer les Khmers rouges au pouvoir.

On comprend donc l'embarras des Occidentaux, surtout des Américains. En tolérant jusqu'ici l'exigence chinoise d'une participation des Khmers rouges au pouvoir, ils risquent de voir ces derniers y revenir en force. Et, si l'offensive en cours échoue, M. Hun Sen et ses amis resteront seuls en place à Phnom-Penh. Quoi qu'il arrive, les Occidentaux — et leurs protégés locaux — risquent de se retrouver hors circuit.

— LE MONDE

## Enjeux et supercherie

### LIBRE OPINION

SYLVAIN LEFEBVRE

Du Groupe AD REM (Groupe de réflexion sur l'actualité, le développement régional et l'économie de la région de Montréal)

LE SOUS-FINANCEMENT des universités au Québec fait la manchette des journaux depuis un certain temps déjà.

Le premier défi de l'université, c'est d'abord le corporatisme universitaire. La résistance au changement, la stagnation des structures internes et la bureaucratie excessive de certains rouages administratifs donnent au milieu universitaire peu de place aux idées innovatrices et aux formules souples. On reconnaît d'emblée que l'inévitable pression syndicale, celle de la titularisation des professeurs ou encore de l'évaluation du corps professoral, ne sont pas des facteurs qui contribuent à la recherche d'une certaine souplesse. Il y a là, surtout pour la communauté universitaire, matière à réflexion.

Le deuxième défi des universités est sans équivoque le manque de ressources financières.

Il y a trois blocs qui financent ou peuvent théoriquement financer l'université : les gouvernements, les étudiants et le secteur privé. Pour l'instant, la répartition approximative du financement des universités entre ces trois blocs est respective-

ment de 88 %, 9 % et 3 %. De plus, quelques constats sont d'ores et déjà clairs et nets :

— Les gouvernements ne peuvent pas donner beaucoup plus ;

— Il y a un retard de 200 millions de dollars pour rattraper l'Ontario qui n'a qu'une performance très moyenne pour les universités nord-américaines de même gabarit ;

— Un financement plus fort du secteur privé est perçu — à tort ou à raison — comme une menace pour le rôle fondamental de l'université ;

— Les frais de scolarité gelés depuis 1968 à 540 \$ seraient de l'ordre de 2000 \$ aujourd'hui s'ils avaient été indexés au coût de la vie.

Le Québec est la seule province dans cette situation ; il y a un gouffre à combler et rapidement. Mais de quoi parle-t-on au juste ? L'université offre essentiellement deux produits complémentaires, soit l'enseignement et la recherche. À qui profite respectivement ces deux produits et comment répartir équitablement le financement de la production de ces deux produits ? À titre d'exemple, l'étudiant n'est-il pas le bénéficiaire le plus direct de l'enseignement ? N'est-il pas celui qui en profite le premier, avant même son inévitable « contribution à la société » ?

Outre le faux discours sur l'accessibilité à l'éducation, à la formation, la justice sociale, freinés par des frais de scolarité trop élevés — les exemples abondent à l'extérieur du Québec pour dénoncer cette supercherie — n'est-il pas logique pour l'individu à la recherche d'un produit ou d'un investissement qui lui profitera, de dépenser un minimum pour accéder à ce produit ?

Il y a de quoi rigoler lorsqu'on nous rabat les oreilles avec des études toutes chaudes prêtes à servir — mais pas toujours à cette fin — pour conserver le gel des frais de scolarité et pourquoi pas, s'aventurer vers la gratuité complète ! Quant à une taxe spéciale de 3 % à 4 % sur les revenus de plus de 20 000 \$ des étudiants diplômés et ce, sur une période de dix ans, mieux vaut en rire : dans le contexte actuel, une telle mesure est irréaliste et très mal adaptée au cheminement des étudiants qui terminent leurs études.

Quelle est la part respective du financement à accorder aux trois blocs concernés ? La réponse n'est pas évidente mais, et voilà le « hic », elle déterminera assurément le rôle futur de l'université. On paye généralement pour obtenir quelque chose en retour.

Il est plus que temps pour nos grands pontes de la destinée de nos universités de s'asseoir et de discuter des vrais enjeux sur le rôle de l'université ; pas de pseudo-colloques mais un vrai dialogue sur les vrais problèmes. Les problèmes sont connus, les expériences étrangères aussi ; il faut dès maintenant retravailler les manchettes pour s'attaquer à la problématique québécoise. Le secteur privé revendiqué depuis longtemps un tel travail et il semble être à point pour s'impliquer dans le dossier.

Quant aux étudiants, si l'université est si importante pour leur formation, leur éducation, la culture, l'économie, la société, il faut dès lors qu'ils assument leurs responsabilités avec tout ce que cela implique. Ils en sont capables.

## L'ŒUR D'ESPOIR À L'EST ?



## LETTRES AU DEVOIR

### Adolescence

VOILÀ à mon avis l'état actuel du peuple Québécois dont je suis. (Mes ancêtres sont ici depuis avant la conquête, je suis donc un vrai de vrai. Les autres qui sont arrivés longtemps après sont des Québécois de nouvelles souches. Leurs ancêtres sont ailleurs, ils ne peuvent donc pas avoir les mêmes sentiments que nous.)

Le peuple Québécois ne parviens pas à sortir de son adolescence, il a peur, il n'est pas sûr de lui. Il cherche son identité, il est dépendant, il n'est pas maître de son destin, mais il ne faut pas que cette étape dure trop longtemps, elle doit cesser vite pour passer à l'état d'adulte.

Il faut avoir le courage de s'assumer en tant que nation libre. Le Québec s'est trop longtemps prostitué au profit des autres provinces.

Maintenant arrêtons de rêver et d'avoir peur de la société distincte, cela ne veut rien dire. Manquerons-nous encore longtemps de courage...

— RHEAL BÉDARD  
Papineauville, le 26 octobre.

### Étoffé

LE DEVOIR du 28 octobre publiait une collaboration de J.-P. Nicaise sur le Mondial de la publicité francophone qui aura lieu à Paris du 6 au 9 novembre. La participation du Québec à cette compétition serait, selon M. Nicaise, peu « étoffée ».

Sur un total de 1.503 pièces soumises par 14 pays, 25 agences québécoises ont présenté 391 pièces, soit 26 % de l'ensemble des pièces en compétition. De ces pièces, 26 ont été mises en nomination, soit 7 % des pièces présentées par le Québec. Une participation et des nominations plus qu'honorables si on les compare à la France qui voit 5 % seulement des 906 pièces présentées retenues par le jury.

Contrairement à ce qu'affirme M. Nicaise pour appuyer de façon « significative » sa démonstration, le Groupe Morrow a bel et bien soumis, lui aussi, tout comme lors du Mondial précédent, des pièces à la compétition.

M. Nicaise met gratuitement en cause la crédibilité du jury du Mondial qu'il limite aux seules personnalités de MM. Jacques Séguéla (France) et Jean-Jacques Strélski (Québec), omettant du coup les juges belges (2), français (4), suisse (1) et africain (1), tous des créatifs reconnus, choisis par leur association nationale.

Quant au jury québécois, il s'agit, dans tous les cas, de personnes qualifiées et dont la réputation n'est plus à faire dans le milieu québécois de la publicité. Présidé par M. Robert Ayotte (vice-président marketing, Loto-Québec), il regroupe : MM. Jean Gamache (vice-président création, BCP), Roger Tremblay (vice-président création, Palm Publicité), Jean-Jacques Strélski (vice-président création, Cossette) et Mme Marie Toron (vice-présidente création, Scali McCabe Sloves).

Il faut mal connaître la synergie qui existe entre 12 personnalités internationales pour réduire l'influence du jury à deux personnes. Il faut mal connaître le mi-

lieu pour croire et laisser entendre que les uns contrôlent les autres. De plus, il ne connaît pas le processus de vote utilisé.

M. Nicaise fait état du choix des thèmes par nos collègues de Paris. Ce choix se situe dans un contexte socio-économique bien précis : celui de la France de 1989. Il y a deux ans, lorsque le Mondial a eu lieu au Québec, c'est le comité local qui avait alors déterminé les thèmes, en fonction de son propre contexte.

Ce sont les règles du jeu ; nous les connaissons et les respectons.

M. Nicaise s'inquiète du rôle qu'est appelé à jouer, dans l'avenir, le Publicité-Club de Montréal.

Depuis deux ans, le nombre de nos membres augmente chaque année de 10 %, et pas moins de 102 Québécois et Québécoises se rendront à Paris « étoffer » la délégation du Québec au Mondial.

— GEORGES E. MORIN  
président  
Montréal, le 1er novembre.

### Nos patriotes

POUR pérenniser la mémoire de nos grands nationalistes, je suggère la création d'une collection de bustes en bronze (4 à 12 pouces de hauteur).

Je pense entre autres à Félix Leclerc, René Lévesque, Gilles Vigneault, l'abbé Lionel Groulx et Louis-Joseph Papineau.

À défaut de pouvoir produire ces bustes, ne pourrait-on pas faire frapper une collection de médailles à leur effigie ?

Dans la même ligne de pensée, pourquoi ne pas hommager de cette façon à nos personnages régionaux qui ont marqué l'histoire de leur coin de pays ?

Pour servir la mémoire d'un peuple.

— ALAIN RABY  
St-Jean-Port-Joli, le 30 octobre.

### Pression

DEPUIS plusieurs années, les deux niveaux de gouvernement ont tenté de modifier radicalement deux des principaux programmes de protection, soit l'aide sociale et l'assurance-chômage. Le gouvernement Bourassa a profité de sa forte majorité pour faire passer, l'an dernier, la réforme de l'aide sociale malgré une opposition très grande au sein de la population. Mulroney, pour sa part, fort de sa majorité en Chambre et plus de trois ans avant la prochaine élection, est en train de faire passer sa réforme de l'assurance-chômage.

Le discours et les principes qu'apportent ces deux réformes sont les mêmes. On remet le poids de la situation sur les épaules des individus qui sont sans emploi. On affirme que l'aide financière est un dissuasif à se trouver un emploi et on affirme pallier ces faiblesses par un hasard, dans les deux cas, ces réorientations ont comme effet de ramener dans les caisses du gouvernement des centaines de millions de dollars au provincial et des milliards au fédéral.

Pourtant, outre les économies effectuées par l'État, le rôle principal de ces réformes est d'accroître la précarisation de la main-d'œuvre et ainsi faire pression à la baisse sur la masse salariale de l'ensemble de la force de travail. En rendant plus pauvres les sans-emploi, on force ceux et celles qui ont un emploi à se taire et à accepter de voir leurs conditions de travail se détériorer, sous peine d'être remplacés par des

### ■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

gens prêts à n'importe quoi pour sortir de leur situation de démunis.

La réforme de l'assurance-chômage est rendue en troisième lecture en Chambre, il est encore temps de faire pression sur le gouvernement. Ne laissons pas passer une réforme de l'assurance-chômage qui mettrait 100.000 personnes sans ressources et 100.000 autres avec une diminution de revenus importants.

— RYEN SABOURIN  
Montréal, le 31 octobre.

### Les conservateurs ne conservent plus !

AU LIEU de « conserver » un programme qui marche bien et qui aide des milliers de Canadiens dans le besoin, les conservateurs mettent la hache dans l'assurance-chômage. Car, si j'ai bien compris, on augmente les conditions d'admissibilité et on coupe la période de prestations.

Pourtant, tout le monde le sait, n'importe quel conservateur refuserait de payer plus pour recevoir moins. La mascarade a assez duré : s'ils n'ont jamais été progressistes et ne sont plus conservateurs, qui sont-ils ?

La manière méprisante avec laquelle ils ont passé le bill C-21 en deux lectures et une consultation bidon montrent qu'ils ne sont, en fait, que de petits politiciens avides de prestige et d'argent. Ils sont prêts à appauvrir encore plus les plus démunis, pour plaire à leur amis des grosses compagnies.

Quant Mulroney a fermé Iron Ore, causant des milliers de chômeurs et la fermeture de Schrefferville, nous aurions dû comprendre où il voulait conduire le Canada.

— JEAN AYOTTE  
Montréal, le 1er novembre.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-3378

LE DEVOIR (USPS #603708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER send address changes to Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

# Sabrer dans les programmes sociaux

## Contradiction

LA COTE de popularité du premier ministre Brian Mulroney est au plus bas, nous annonçions les journaux il y a quelques temps. Personne ne doit s'en surprendre. Son gouvernement est en train de mettre sur pied plusieurs mesures économiques qui auront des effets désastreux pour la majorité de la population.

Il y a le libre-échange avec les États-Unis, la fameuse TPS, les coupures de Via Rail, mais aussi la réforme de l'assurance-chômage. Cette dernière mesure surtout est en complète contradiction avec les promesses des conservateurs lors de la campagne électorale. « Nous ne toucherons pas aux programmes sociaux ».

Pourtant la réforme, si elle est appliquée en janvier 1990, coupera des milliers de personnes des bénéfices de l'assurance-chômage. Entre autres, les gens devront travailler plus longtemps pour recevoir moins de semaines de prestations.

Il est incompréhensible qu'un gouvernement décide de modifier à la baisse le programme d'assurance-chômage alors qu'il n'a rien fait, bien au contraire, pour enrayer le chômage.

Si Brian Mulroney et ses ministres croient pouvoir retrouver leur popularité en diminuant la protection qui est due aux travailleurs et travailleuses, ils se trompent. Des milliers de personnes le leur rappelleront aux prochaines élections.

— CAROLE BOUCHER  
Verdun, le 30 octobre.

## Appauvri

JEUDI dernier, certains députés péquistes déclaraient la guerre au projet de loi fédéral sur l'assurance-chômage. Un peu tard, la loi devant être adoptée en troisième lecture le 31 octobre, ils ont dénoncé l'inertie du gouvernement Bourassa. Il commençait à être temps que d'autres groupes que les organisations de chômeurs et chômeuses dénoncent ce projet de loi. En effet, depuis avril dernier, le RCCQ (Regroupement des chômeurs et chômeuses du Québec), a lui organisé des actions, des manifestations, des signatures de pétitions pour sensibiliser la population sur ce projet de loi odieux.

La réforme de l'assurance-chômage que le gouvernement conservateur veut mettre en application dès le début de la prochaine année, obligera plusieurs travailleuses et travailleurs qui perdront leur emploi à recourir à l'aide sociale plus vite qu'ils ne pensent. En effet, en augmentant les critères d'admissibilité, en réduisant les prestations de ceux et celles qui quitteront leur emploi, en diminuant le nombre de semaines où l'on pourra retirer des prestations, en faisant rien pour augmenter les emplois disponibles,



M. Benoît Bouchard et Mme Barbara McDougall, alors respectivement ministres de l'Emploi et du Statut de la femme, lors d'une conférence de presse à Halifax, en juin 1987, sur une stratégie fédérale de création d'emplois.

plusieurs personnes seront accusées de survivre par l'aide sociale.

La réforme du régime d'assurance-chômage va contribuer à appauvrir, encore une fois, une couche importante de la population. Lorsque nous savons que le Québec est l'une de provinces les plus touchées par le chômage, on est en droit de se demander : Que fait le gouvernement du Québec pour protéger ses travailleuses et travailleurs ?

Il y a bien longtemps que le RCCQ et d'autres organisations de chômeurs et chômeuses ont répondu : Rien. Dommage que les médias n'ont pas cru bon de les écouter.

— STÉPHAN CORRIVEAU  
Montréal, le 28 octobre.

## Sa vocation

JE ME réjouis lorsque je lis Jean Francoeur qui propose de « Ramener l'assurance-chômage à sa vocation originelle ».

Je ne peux comprendre cette partie non-négligeable des ouvriers qui travaillent plus en fonction de leurs timbres de chômage que pour le chèque du jeudi.

En masquant, de connivence

avec l'employeur, un « départ volontaire » en « manque de travail », ils retirent 60 % de leur salaire tout de suite pendant une trentaine de semaines et travaillent au noir, ce qui est très payant.

Mais quelle est la fonction première de cette mesure sociale qu'est l'assurance-chômage ? N'est-ce pas de permettre à un individu de pouvoir vivre décemment pendant la quête d'un autre emploi ? À en juger par l'utilisation qu'on en fait, la fonction devrait plutôt être de permettre à un individu de prendre quelques mois de congés de temps à autre.

Les abus de certains res hypothèquent sérieusement ce service. L'assurance-chômage est un droit acquis, mais pas ses barèmes. Ces excès, parallèlement aux coupures fédérales en vue d'effacer la dette nationale (elle a doublé en cinq ans), imposent une réévaluation des prestations. Le gouvernement s'est enfin décidé à ne plus cautionner le « chômage chronique », ou au moins d'en diminuer l'ampleur.

Faire l'équilibre entre une société socialiste et capitaliste est une tâche ardue, chacune à ses faiblesses. Paradoxalement, si on uti-

lise l'assurance-chômage à de mauvaises fins, cette mesure peut conduire à l'anéantissement d'une valeur dont toute société a besoin : le travail. De nos jours, le travail est fort peu valorisé, autre cause des abus.

L'assurance-chômage nous appartient et c'est à nous de l'utiliser selon nos besoins et non selon nos aspirations.

Faire travailler les « chômeurs chroniques » quelques semaines de plus est malheureusement la solution utilisée pour contrer la mauvaise utilisation de ce service, ce qui a pour conséquence de punir ceux qui en ont vraiment besoin.

— STEPHAN DUSSAULT  
Montréal, le 25 octobre.

## Que le début

C'EST en catimini que va être adoptée la nouvelle loi sur l'assurance-chômage qui touche directement chaque année 3 millions de personnes au Canada.

La consultation s'est réalisée dans le plus profond mépris des règles élémentaires de la démocratie : des délais extrêmement courts, en plein cœur de l'été. Bien que 80 % des groupes entendus se

soient opposés catégoriquement à cette réforme, les Conservateurs ont décidé de n'y rien changer, contrairement à ce qu'affirmait le ministre, Mme Barbara McDougall.

Cette réforme, catastrophique dans ses conséquences sociales et financières pour la population canadienne, n'est que le début du démantèlement des programmes sociaux les plus importants au Canada.

Ne laissons pas faire la bande des Conservateurs, dont le chef avait juré avant les élections de ne pas toucher au régime d'assurance-chômage, sous peine de lendemains qui déchantent. Il nous faut plus que jamais nous opposer à notre appauvrissement, que cette réforme va contribuer à accroître.

— ALAIN COCHAS  
Montréal, le 31 octobre.

## Gare à vous !

COÏNCIDANT à peu près avec le grand « show » de la Semaine de la sécurité et les « garavous » publicitaires de la CSST, je vois de grands titres dans les journaux de la semaine dernière annonçant que « la réforme de la CSST fera épargner \$ 125 millions aux employeurs ». Il s'agit, il faut le dire, d'une réforme au niveau de la tarification. Surpris d'un tel titre, je lis l'article. Essentiellement, c'est bien ce qu'il dit.

Un tour de magie, quoi ! En changeant le mode de classification des employés, on leur épargne \$ 125 millions. On punit les gros (ou plutôt les petits) méchants qui ne font pas de prévention, et on récompense les gros qui réussissent à réduire le nombre d'accidents ou, à défaut, à les camoufler. Il ne manque plus que les trophées, comme dans le bon vieux temps où certains travailleurs étaient obligés, sous la menace de perdre leur emploi, de se rapporter au travail en s'aidant de béquilles... et ce n'étaient pas les pires !

Si on épargne \$ 125 millions aux employeurs (et je ne doute aucunement que la présente administration de la CSST va y parvenir) il n'y a qu'un seul endroit d'où peut provenir une telle somme : c'est en camouflant des lésions professionnelles (accidents et maladies) et aussi en rognant sur les prestations que les victimes seraient en droit de recevoir.

« Garavous », travailleuses et travailleurs du Québec. Parrainé par la CSST, il y a de grosses chances que ce projet de loi soit adopté beaucoup plus rapidement que les modifications nécessaires qui rendraient la loi (et l'administration de la loi) un peu plus humaines. Si cette « économie » sur votre dos s'ajoute au 10 % de réduction annuelle promis l'an dernier aux employeurs par la PDG actuelle, les années qui viennent risquent d'être difficiles.

— ÉMILE BOUDREAU  
Montréal, le 31 octobre.

# J'ai trouvé un pays

## Par choix

Témoignage rendu lors d'une récente soirée de solidarité à Montréal.

JE NE SUIS pas un Québécois par naissance, je suis un Québécois par choix. Je suis venu dans ce pays il y a quinze ans, à la suite de la grande tragédie du coup d'État du Chili.

J'ai trouvé un pays démocratique, un pays où l'État de droit existe, où les gens ne sont pas tourmentés pour leurs idées et où la liberté d'expression est garantie.

J'ai vite fait de m'intégrer à ce pays, de parfaire mon éducation dans un système où l'éducation gratuite et universelle est assurée à toutes et tous. J'ai appris à connaître mon nouveau pays et à l'aimer. J'ai pu partager les bons et les mauvais moments avec mes nouveaux compatriotes. J'aime ce pays comme si j'avais passé toute ma vie ici et je voudrais faire ma contribution à ce pays qui est maintenant le mien.

J'ai été très bien accueilli par ce pays, je m'y suis construit une très bonne vie et je suis très heureux. Je me suis marié avec une Québécoise d'origine, Chantal, en 1984 et nous avons une nouvelle petite Québécoise depuis un an, ma fille Marie-Eve. Je n'ai jamais eu de difficulté à me faire accepter, et mes amis sont presque tous des Québécois « de vieille souche », comme on dit.

Vous pouvez imaginer ma surprise lorsque j'ai été congédié de mon emploi à la Commission des écoles catholiques de Montréal à cause de mon accent. Je n'avais jamais eu de problème comme cela dans le passé et j'ai été profondément troublé par le traitement que j'ai reçu. Ceci m'a fait passer un Noël très triste et j'ai eu beaucoup de problèmes psychologiques pour m'ajuster devant cette injustice. Je ne savais pas quoi faire, je ressentais un fort sentiment d'impuissance.

Mais après avoir parlé de ma situation avec M. Gérard Leblanc de La Presse, j'ai été encouragé par la réaction des Québécoises et Québécois. Je voudrais les remercier du fond de mon cœur pour toute la solidarité et l'encouragement qu'elles et ils m'ont donnés et j'espère que je saurai leur remettre une petite partie de l'amour, de la compréhension témoignés à mon égard. Ma bataille, c'est une bataille pour les droits fondamentaux de la personne et pour le respect de la dignité humaine.

Je ne voudrais souhaiter à personne de vivre la grande bataille juridique que nous sommes en train de vivre maintenant, ceci est très stressant et a beaucoup perturbé ma vie familiale. Ce processus est extrêmement long et fastidieux, et c'est très coûteux de vouloir faire respecter nos droits. J'aimerais remercier les responsables de la soirée pour l'effort mis à trouver les fonds nécessaires pour financer cette lutte importante.

Si la Commission des droits de la personne nous donne raison, ma femme et moi avons décidé de faire une contribution importante à la création d'un Fonds pour le droit à l'égalité afin d'aider financièrement d'autres victimes de discrimination. L'argent que vous avez contribué pourra ainsi aider à construire un pays plus égalitaire.

J'aimerais terminer en vous remerciant pour votre appui moral et votre présence. Nous partageons toutes et tous le grand idéal d'un Québec français, ouvert et tolérant. Ensemble nous allons le bâtir.

— LUIS ZUNIGA  
Montréal, le 30 octobre.

# Le retour de Trudeau sur le bord du lac Meech

## Il n'a pas changé

QUE PEUT-ON dire d'un Québécois, Premier ministre du Canada, qui appose sa signature sur un document constitutionnel qui exclut une des deux nations canadiennes, dans ce cas-ci la sienne ? Que peut-on raconter encore lorsque Pierre Elliott Trudeau s'aventure le long des rives du lac Meech, dénigrant sur son chemin ceux qui s'inspirent d'une vision plus réaliste, plus évoluée du Canada ?

Nous pourrions dire que ses 70 ans n'ont rien changé à son arrogance. Nous pourrions ajouter que le temps

n'a pas effacé l'odieuse du rapatriement de 1982 dont il porte, et portera toujours, la responsabilité.

Les disciples de Trudeau, les Chrétiens, Carstairs et Wells, se réjouissent. Leur guru est bien en selle, pas question d'abandonner les vieux rêves de bilinguisme et biculturalisme, *coast to coast*. Il part en croisade contre le monstre séparatiste du lac Meech. Le *Flower Power* et la trudeumanie sont de nouveau à la mode chez les Canadiens de langue anglaise.

Il est à souhaiter que M. Trudeau s'abstienne de s'embarquer sur un tel périple. Nous ne saurions digérer

et ses vieilles rengaines et les sophismes des politiciens manitobains tous en même temps. Et dans les débats sur l'Accord du lac Meech, Dieu sait que les sophismes débordent. Ajouter ceux de Pierre Elliott Trudeau, compte tenu de sa crédibilité en matière constitutionnelle, ne servira pas à grand-chose.

— MICHEL SÉVIGNY  
Montréal, le 28 octobre.

## À deux lames

LES récentes déclarations de M. Trudeau sur les nationalistes québécois ont le même à-propos que le retour au jeu de Gordie Howe à l'âge de 61 ans. Accroche donc tes patins, Trudeau ! Tes patins à deux lames, tes patins bilingues !

— JEAN COTÉ  
Longueuil, le 27 octobre.

## Son règne

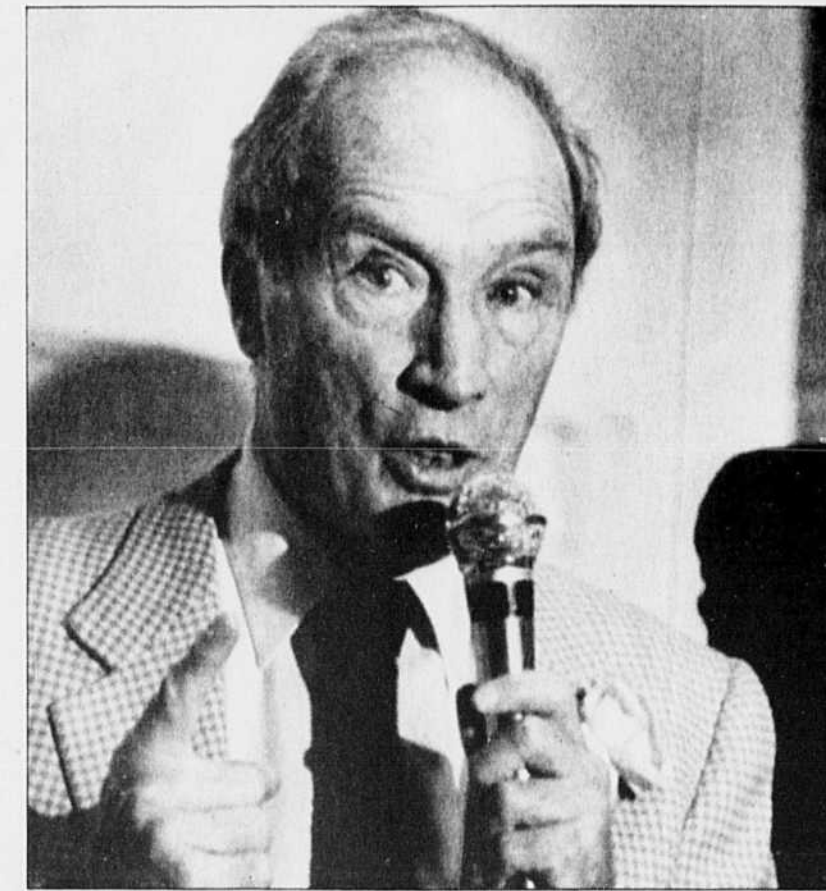
BIEN connu pour ses pitreries durant 15 années de règne, P.E. Trudeau trouve encore le temps de rouspéter quand on oppose à la conception constitutionnelle ancienne et dépassée qui est la sienne, des conceptions modernes plus réalistes et moins centralisatrices.

Entêté, obstiné et pédant, il trouve encore le temps de faire la manchette en ridiculisant les nationalistes et les intellectuels québécois qu'il traite de pleurnichards alors qu'ils sont tout simplement clairvoyants, lucides et modestement revendicateurs de nos droits les plus légitimes.

Les sorties de M. Trudeau contre l'accord du Lac Meech ne réussiront pas cependant à nous faire oublier les multiples bévues de son règne comme premier ministre d'un Canada incertain.

En effet c'est sous le règne Trudeau que le déficit canadien a le plus progressé, que furent spoliées les plus belles terres environnant Montréal pour y construire Mirabel.

C'est sous son règne que fut rapatriée de Londres unilatéralement la constitution du pays sans le consentement du Québec, et que les relations canado-américaines se sont refroidies, et les relations anglo-fran-



L'ex-premier ministre, lors du lancement le 26 octobre du recueil *Trudeau parle*.

cophones, détériorées. C'est aussi sous le règne de cet homme que le fédéral a gaspillé par millions l'argent des contribuables dans le projet utopique de vouloir bilinguifier tout le pays.

C'est encore sous le règne Trudeau qu'on a outrepassé de 17 millions \$ les dépenses permises lors du référendum de 1980 pour combattre les tenants du Québec.

C'est ce même homme qui a menti à la population en disant que dire NON au référendum c'était dire OUI à la refonte de la constitution, sans que rien ne soit fait par la suite.

Comment après tant d'affronts envers le Québec, ce vieillard de 70 ans, peut-il encore oser tremblotter sa rangaine de centralisateur éfréné : « tous les pouvoirs à Ottawa et rien de particulier pour le Québec ».

Non ! vraiment P.E. Trudeau a fait son temps. Au lieu de s'enliser dans un orgueil ridicule, il ferait mieux de jurer d'une retraite dorée et cesser de débâter contre ceux et celles qui tentent depuis son départ de faire dans ce pays un brin d'unité, ce que

lui n'a jamais réussi en 15 ans de pouvoir.

— GUY MILOT  
Montréal, le 31 octobre.

## Never cry Wolfe

Lettre à Pierre Trudeau  
DANS la communauté anglaise, on est démocrate. On croit dans la démocratie. On a vu Montcalm. On a vu Wolfe. Et on a vu les conditions dans lesquelles les Canadiens français n'avaient pas d'égalité.

On n'a pas accepté ces conditions-là.

Aujourd'hui le Lac Meech, ce n'est pas tellement une question de *guts* qu'une question de courage dans nos convictions pour la démocratie.

On écoute Robert Bourassa parce qu'on ne veut pas faire une autre lutte de pouvoir (Montcalm-Wolfe) qui laisse les Canadiens français se sentir comme s'ils n'ont pas d'égalité au Canada.

— BOB MOORE  
Montréal, le 31 octobre.

# Les droits d'auteurs

## En design graphique

Lettre à M. Jean Doré

EN TANT que président du Conseil national des entreprises en design graphique, j'ai été désagréablement surpris par les déclarations de la Corporation du 350e anniversaire de Montréal.

Je vois mal le « tour de force » qu'il y a à obtenir gratuitement des services professionnels alors qu'on dispose d'un budget de 34 millions \$ pour les acquérir. En agissant ainsi et en s'en félicitant, la Corporation du 350e et la Ville se font complices d'une pratique abusive qui équivaut à nier la reconnaissance professionnelle à laquelle ont droit les designers graphiques.

La création est un processus complexe et laborieux. L'« éclair de génie » est presque toujours précédé d'une longue et difficile période de recherche et de réflexion. Créer est un exercice qui consume temps et énergie — denrées rares qui devraient être rétribuées en société civilisée.

Les designers graphiques sont en droit de s'attendre que leurs œuvres soient rémunérées et leur statut professionnel respecté. La Ville de Montréal et les autres institutions gouvernementales devraient être les premières à reconnaître les droits d'auteur et à établir des relations d'affaires propices à la création.

— PIERRE NOLIN  
Montréal, le 26 octobre.

# Faut-il les castrer ?

## Cochonnerie

LES PRODUCTEURS de porcs sont bien forcés de castrer leurs bêtes, faute de quoi, les prix payés à l'abattoir seront de 33 % inférieurs pour les porcs non castrés. Cette exigence m'apparaît inutile et non fondée.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la raison de la castration des porcs n'est pas d'améliorer la production ou la qualité de la viande. Elle a pour effet de diminuer le rythme de croissance des porcs de 15 à 20 %. Les producteurs en sont donc pénalisés, sans compter la perte de temps qu'ils subissent.

Pourquoi donc exige-t-on la castration systématique des porcs ? Simplement parce que la viande de porc non castré serait susceptible de dégager parfois, au moment de la cuisson, une odeur désagréable, causée par la présence des hormones sexuelles de l'animal. Cependant, ce phénomène n'affecte nullement la salubrité de la viande, et ne se produit que rarement, soit dans moins d'un cas sur mille.

En effet, l'odeur n'est générée

que par les porcs non castrés arrivés à maturité sexuelle, qui est atteinte entre 6 et 8 mois d'âge. Or, l'abattage des porcs se fait bien avant, entre 4 et 5 mois.

Ainsi, au mépris du bon sens, et sous prétexte de satisfaire un présumé caprice du consommateur, on n'hésite pas à décréter la castration générale ! Pourtant, je crois que les consommateurs d'aujourd'hui, mieux éduqués et plus sensibles à la cause du bien-être des animaux, ne pourraient qu'être favorables à l'abolition de la castration des porcs, s'ils étaient informés correctement sur cette pratique.

L'abolition de la castration des porcs représenterait une torture de moins dans la vie de ces pauvres bêtes, vouées à l'enfer de ce qu'on appelle « l'engraissement intensif en claustration ». Les porcs sont en effet aujourd'hui plus « produits » qu'élevés, dans ces porcheries-usines aseptiques où, entassés sur le béton et bourrés de produits chimiques, ils ont appris à oublier, à jamais, le tendre soleil et la brise des prés.

— ALBERT DAVELUY  
Québec, le 28 octobre.



Le célèbre pianiste d'origine russe Wladimir Horowitz est décédé hier à sa résidence de New York à l'âge de 85 ans. La photo ci-dessus nous le montre en répétition pour le concert qu'il donnait à Moscou en 1986.

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Horowitz

cinquante ans. A deux reprises, cependant, il l'a interrompue : une première fois de 1936 à 1939 pour des problèmes de santé. Une seconde, entre 1953 et 1965. Durant cette longue interruption, il a continué à enregistrer des disques. C'est le « démon » qu'il avait en lui, selon ses termes, qui l'a poussé à revenir sur scène, à l'âge de 61 ans, pour faire encore mieux. Lorsqu'il a joué à nouveau sur scène au Carnegie Hall de New York en 1965, le public en transe a refusé de quitter la salle, même après l'extinction des lumières, le forçant à revenir s'exprimer sur son Steinway à quatre reprises.

Par la suite, il s'est produit moins souvent sur scène, sans que sa réputation en souffre. Bien au contraire, Horowitz est entré dans la légende de son vivant, et lorsqu'il a enfin accepté, à partir de 1982, de retourner en Europe, qu'il avait boudée depuis 1951, son passage a été filmé par la plupart des télévisions européennes, et ses concerts de Londres, Moscou et Leningrad — un triomphe — immortalisés sur des disques.

« Je devais retourner en Russie avant de mourir », expliquait-il à la veille de son départ en avril 1986 pour Moscou.

Horowitz était d'un naturel peu bavard et vivait loin des mondantés, aux côtés de son épouse Wanda Toscanini, la fille d'un autre très grand musicien classique, le chef d'orchestre italien Arturo Toscanini. Il l'avait épousée en 1934 à Milan (Italie), un an après qu'elle lui eût été présentée par le maestro.

En dépit de sa vie privée extrêmement secrète, le pianiste russe, naturalisé américain en 1944, a eu quelques étudiants.

Son père, Simeon Gorovitz (Vladimir adopta la graphie « Horowitz » après avoir quitté la Russie) était avant la révolution un ingénieur prospère. Il avait eu avec Sophie Bodik, passionnée de piano, trois enfants.

Vladimir, né le 1er octobre 1904 près de Kiev, avait progressé modérément jusqu'à l'âge de 9 ans où, subitement, ses parents découvrent qu'il est en train d'apprendre les compositions de Rachmaninov — toujours vivant — et des œuvres de Wagner. Il poursuit ensuite ses études au conservatoire de Kiev où, de 12 à 16 ans, il a pour professeur de piano et de composition Felix Blumenfeld.

En 1925, alors qu'il est devenu célèbre à Petrograd (devenue Leningrad), Horowitz obtient une bourse pour étudier à l'Ouest. Il y restera 61 ans.

C'est un an après son arrivée dans l'Europe non-communiste, lors d'un concert à Berlin, qu'il acquiert sa renommée internationale. Il se produit dans plusieurs autres capitales et fait des débuts très acclamés en janvier 1928 aux États-Unis, où il décidera de s'installer définitivement.

Horowitz a enregistré des centaines d'œuvres avec une nette préférence pour les compositeurs romantiques. Son dernier album, sorti en septembre dernier, peu avant son 85ème anniversaire, reste fidèle à ses goûts, puisqu'il y interprète à nouveau Liszt et Schubert, mais aussi Mozart.

◆ **L'exode**

manifestants de RDA. La publication de la nouvelle loi est quant à elle la première réforme concrète réalisée par la nouvelle direction est-allemande, qui a adopté la *Wende* (le tournant) après le départ d'Erich Honecker le 18 octobre dernier.

Par ailleurs, le chef du Parti socialiste unifié (SED) de Leipzig, théâtre de grandes manifestations en faveur de la démocratie, a démissionné hier, a annoncé l'agence ADN.

Horst Schumann, 65 ans, est le quatrième des 15 dirigeants régionaux du SED à démissionner en quatre jours. Également maire de Leipzig, il avait annoncé vendredi qu'il abandonnait ses fonctions parce qu'il ne jouissait plus de la confiance des administrés. Schumann a officiellement démissionné pour des raisons de santé.

La presse avait rapporté le mois dernier qu'il avait subi récemment une opération intestinale. L'agence ADN ajoute que Schumann sera remplacé par Roland Witzel, 51 ans, responsable du SED chargé de la

Science et de l'Éducation à Leipzig. D'après ADN, le ministre de la Culture Hans-Joachim Hoffmann — qui n'est pas membre du Politburo — a estimé que l'organe exécutif suprême devait « démissionner collectivement pour donner une véritable chance au nouveau secrétaire général (Krenz) ».

« Il nous faut un nouveau gouvernement dès que possible », a dit Hoffmann lors d'une rencontre avec des artistes et des enseignants. C'est la première fois qu'un haut responsable communiste recommande la démission du Politburo dans le contexte est-allemand actuel, marqué par de gigantesques manifestations de rues et l'exode de plus de 180.000 ressortissants du pays vers l'Ouest depuis le début de l'année.

Les cinq membres les plus âgés du Bureau politique doivent démissionner cette semaine, moins d'un mois après le départ du prédécesseur de Krenz, Erich Honecker, et le limogeage de deux autres membres de longue date du Politburo, Dickel, qui a annoncé la libéralisation de la politique sur les déplacements, a aussi laissé entendre que la RDA abolirait le crime de « fuite hors de la République » en déclarant que nul ne serait puni pour chercher à émigrer.

D'après lui, le Parlement se prononcera sur ce projet avant le 20 novembre. Sur la base du projet, les Allemands de l'Est recevraient des visas pour trente jours de déplacement à l'étranger, durée susceptible d'être prolongée, a-t-il dit. « Nous voulons donner à tous les citoyens la possibilité de voyager sans restriction, où qu'ils veulent se rendre », a déclaré Dickel.

Mais la persistance de l'exode vers l'Ouest et la multiplication des manifestations mettent en évidence le scepticisme de la population. Des ressortissants du pays ont traversé la Tchécoslovaquie en voiture ou en train, dans le cadre de ce qui semble être la quatrième et la plus importante vague de réfugiés depuis septembre.

Les Allemands de l'Est profitent de la première route qui leur permet de se rendre librement à l'Ouest depuis que le mur de Berlin a bouché, en 1961, le dernier trou que présentait encore le rideau de fer.

◆ **Chrétien**

d'hui. Il n'aura rien perdu.

Convaincu que la conférence fédérale-provinciale qui débutera jeudi à Ottawa ne réussira pas à lever l'impasse, M. Chrétien juge qu'il est mieux ainsi, considérant que l'entente est trouée de failles et d'omissions. Ainsi, il lui apparaît que la Charte des droits et libertés devrait prévaloir sur toutes les dispositions de l'entente, dont la clause de la société distincte qu'il aurait suffi d'inscrire dans la préambule. Tout comme il trouve aberrant que l'entente prévoit l'unanimité des provinces pour tout amendement à la constitution, lui qui a toujours été tenant d'un droit de veto uniquement pour le Québec.

À propos du concept de société distincte, il est heureux de constater que le premier ministre Mulroney et le sénateur Arthur Tremblay souscrivent tous deux à sa thèse voulant que cette disposition n'accorde aucun pouvoir législatif additionnel au Québec, et qu'en ce sens il s'agit bien d'une « coquille vide », ce qui la rend inutile. Il en conclut que les « frères » Bouchard, Lucien et Benoit, n'avaient pas besoin de menacer de démissionner. Il allègue en outre que les dispositions concernant les nominations au Sénat et à la Cour suprême auraient dû comporter des mécanismes permettant de sortir de l'impasse dans les cas où le fédéral et les provinces ne peuvent s'entendre, comme c'est actuellement le cas avec l'Alberta.

Somme toute, Jean Chrétien est d'avis que Brian Mulroney a fait preuve d'irresponsabilité dans ce dossier constitutionnel et que celui qui s'est présenté en 1984 comme le champion de la réconciliation nationale a plutôt contribué à diviser le pays. À travers la tournée pan-canadienne qu'il poursuit pour évaluer ses appuis, M. Chrétien dit avoir observé au Québec un nombre grandissant de gens qui veulent se séparer du reste du pays, et au Canada, de plus en plus de Canadiens-anglais que cette perspective laisse indifférents. Ce qui l'incite à inviter le premier ministre Mulroney à miser sur l'esprit de tolérance des Canadiens plutôt que sur le sentiment de peur.

Conférencier invité du brunch-bénéfice des libéraux fédéraux de l'est de Montréal, une activité non partisane organisée par le secrétaire central du PLC-Québec, M. Chrétien n'a pas donné une performance électrisante, mais il a obtenu un succès de foule incontestable. Quelque 800

convives ont déboursé chacun \$ 20 pour aller l'entendre et l'applaudir. Les fonds ainsi recueillis serviront à l'implantation du nouveau système informatique du parti.

Malgré ce succès susceptible de l'encourager à se déclarer candidat, Jean Chrétien continue à soutenir qu'il n'a pas encore pris sa décision et qu'il attend qu'il y ait suffisamment « d'eau dans la piscine, avant de plonger ». Dans cette optique, un groupe de jeunes libéraux lui ont présenté un costume rouge flamboyant de jockey, en exprimant le vœu que cela le décide à se mettre en piste dans les meilleurs délais en vue du congrès au leadership de juin 1990.

Au nombre des figures libérales connues figuraient son organisateur en chef, le sénateur Pietro Rizzuto, le sénateur Fernand Leblanc, l'ancien président des jeunes libéraux, Denis Coderre et l'ancien vice-président du parti, Jacques Corriveau, qui avait mené campagne pour la révision du leadership de John Turner. Cinq députés du caucus québécois étaient également présents, dont celui de Saint-Léonard, Alphonso Gagliano, qui a déjà exprimé son appui à la candidature de M. Chrétien. Quant au député de Saint-Denis, Marcel Prud'homme, toujours favorable à l'entente du lac Meech, il se donne encore quelques semaines avant de faire son choix, à l'instar de ses collègues André Ouellet et Shirley Maheu. Le cas du député de Westmount-Saint-Henri, David Berger, est plus complexe, en ce qu'il songe lui-même à se porter candidat, si jamais il parvenait à recueillir suffisamment d'appuis et de fonds.

Au-delà de cette galerie d'admirateurs, des absences remarquées et significatives qui indiquent que les libéraux de Robert Bourassa pourraient bien favoriser plutôt la candidature de Paul Martin. Pas un seul député du PLQ n'était présent à ce brunch-bénéfice. L'organisation de M. Rizzuto avait bien annoncé la venue des députés Michel Bissonnet (Jeanne-Mance) et Cosma Maciocia (Viger), mais ils ne se sont pas présentés. Et même si cette activité visait à renflouer les coffres de son parti, le président du PLC-Québec, Francis Fox, a lui aussi préféré s'abstenir.

◆ **Emploi**

par année au Canada dans l'éducation et les entreprises dépensent \$ 3 milliards pour réparer le travail mal fait » explique Gilles Paquet, professeur à la Faculté d'administration de l'Université d'Ottawa. M. Paquet a ajouté que toute stratégie de relance de l'emploi devrait d'abord reconnaître la faillite du système d'éducation.

Mais si la formation professionnelle des travailleurs est déficiente, la faute n'en incombe pas seulement aux écoles. Jean-Yves Le Louarn, professeur aux Hautes Études Commerciales, a rappelé qu'au Japon et en Allemagne les entreprises consacrent une certaine d'heures de formation par personne et par an. Aux États-Unis, certaines entreprises, comme IBM, consacrent 40 heures par personne par année. Au Québec, selon une enquête de la Chambre de commerce de Montréal, les entreprises consacrent en moyenne 2 heures par personne par année à la formation.

La moitié des entreprises québécoises n'ont d'ailleurs aucune politique de formation. Près des trois quarts n'ont aucun budget pour le recyclage du personnel, 58 % d'entre elles considèrent que la formation est d'abord l'affaire des individus. Mais lorsqu'une entreprise veut financer la modernisation de son équipement ou développer de nouveaux produits, elle emprunte. « A-t-on déjà vu une entreprise emprunter de l'argent pour la formation de son personnel ? » s'est demandé M. Le Louarn. Dans la salle, le lourd silence était éloquent.

Et en matière de gestion des ressources humaines, ajoute-t-il, les entreprises québécoises sont en retard. Les horaires de travail sont rigides, le travail est parcellaire, divisé, les descriptions de tâche sont souvent des carcans. Et les expériences de participation des travailleurs à l'entreprise n'ont pas été assez poussées pour donner des résultats probants.

Claire Bonenfant, maintenant coordonnatrice des programmes d'accès à l'égalité au ministère québécois de l'Enseignement supérieur, compare le sous-emploi à un « gaz toxique » qui s'infiltrerait lentement dans tout l'organisme du Québec. Et influence et corrompt une grande par-

# La Namibie commence à voter demain

Christian Chaise  
de l'Agence France Presse

WINDHOEK — Le processus d'indépendance de la Namibie aborde mardi une étape capitale avec la tenue d'élections constituantes sous la supervision de l'ONU dans ce territoire contrôlé par l'Afrique du Sud depuis 1915.

Ennemi juré de Pretoria, dont elle a combattu les troupes pendant près de 23 ans, l'Organisation du Peuple du Sud-Ouest Africain (SWAPO), le principal mouvement nationaliste de Namibie, part favori d'un scrutin au cours duquel environ 700.000 personnes sont appelées à élire 72 députés.

La crise déclenchée mercredi, lorsque Pretoria avait accusé le SWAPO de préparer une invasion armée du territoire à partir de l'Angola, a été définitivement réglée samedi, lors d'entretiens que le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha, a eus à Windhoek avec son homologue angolais, Pedro de Castro van Dunem Loy, et le président de la SWAPO, Sam Nujoma.

M. Botha a affirmé que la mise en état d'alerte des troupes sud-africaines, annoncée mercredi, avait été levée et a dit quitter Windhoek avec

« l'impression ferme » que les élections seraient « ouvertes, libres et honnêtes ».

Ce scrutin, étalé du 7 au 11, marquera la fin de la première phase de la résolution 435 de l'ONU sur l'indépendance de la Namibie.

La seconde portera sur l'élaboration par la nouvelle assemblée de la constitution du futur Etat, qui devra être adoptée à la majorité des deux tiers, et culminera avec la proclamation de l'indépendance, probablement au début 1990.

La décolonisation de la Namibie a été acceptée par Pretoria en contrepartie du départ d'Angola, d'ici au 1er juillet 1991, de 50.000 soldats cubains soutenant le régime de Luanda, ce « donnant-donnant » ayant été consacré par un traité que La Havane, Luanda et Pretoria ont signé le 22 décembre à New York.

Le fait que ces élections puissent se dérouler constitue un exploit : le processus de décolonisation, le 1er avril, avait démarré de manière catastrophique par des combats meurtriers entre 1.600 guérilleros de la SWAPO venus d'Angola et les forces de sécurité sud-africaines.

A quelques heures de l'ouverture des bureaux de vote (il y en a plus de 350), la seule question que se posent les Namibiens n'est pas de savoir qui

l'emportera, mais si la SWAPO atteindra la majorité des deux tiers des votes (et des sièges) qui lui permettrait d'avoir carte blanche à l'assemblée.

Ce mouvement, longtemps perçu par la petite minorité blanche (78.000 personnes sur une population totale de près de 1.5 million) comme une bande de « terroristes », a placé toute sa campagne sous les thèmes de la modération et de la « réconciliation nationale ».

Dans un pays où la politique est avant tout une affaire ethnique, le SWAPO possède l'avantage d'être « le » mouvement des Ovambos, ethnies de la région nord du pays qui constitue la moitié de la population et a supporté tout le poids de la guerre avec Pretoria.

La SWAPO dispose aussi d'un soutien non négligeable parmi certaines autres ethnies, auprès desquelles elle bénéficie d'une aura qu'aucun rival ne peut lui contester : elle est la seule à avoir pris les armes contre les « Boers » (les Sud-Africains).

L'unique adversaire qui peut l'empêcher d'atteindre la majorité des deux tiers est l'Alliance Démocratique de la Turnhalle (DTA), une fédération de 11 partis couvrant tout l'éventail ethnique du territoire,

mais handicapée par des querelles de personnes.

Le représentant spécial de l'ONU en Namibie, Martti Ahtisaari, dira dès la fin des opérations de dépouillement si les élections ont été « libres et honnêtes ».

M. Botha a répété samedi que Pretoria « acceptera les résultats, quels qu'ils soient, s'ils sont officialisés par M. Ahtisaari », ce qui revient à confirmer que l'Afrique du Sud s'est résignée à ce que son ancienne colonie, qui se trouve à sa porte, soit gouvernée par un mouvement qu'elle qualifie de « terroriste ».

1.800 fonctionnaires de l'ONU seront répartis dans les bureaux de vote pour s'assurer qu'aucune irrégularité n'ait lieu. Des dizaines de missions sont également venues du monde entier pour assister à un scrutin que la communauté internationale attend depuis 1978, année du vote de la 435.

Pour l'ONU, le bon déroulement des élections couronnerait la mission la plus onéreuse de son histoire, puisque le coût de la présence en Namibie d'une force de 4.650 « casques bleus », le Groupe d'Assistance des Nations unies pour la Période de Transition (GANUPT), se chiffre à \$ 400 millions.

tie de nos politiques publiques et institutionnelles, de nos politiques de gestion du personnel, de nos décisions individuelles.

Mme Bonenfant a rappelé que dans une telle situation la pression sociale s'exerce dans le sens d'amener les femmes « à se sentir bien chanceuses d'obtenir un travail rémunéré ». Mais les femmes représentent 52 % de la population, ajoutée-elle, et elles jouent un rôle fondamental dans la reproduction de la société québécoise. « Leur volonté d'autonomie économique ainsi que les besoins des parents ne peuvent être pris à la légère. C'est une question de survie collective ». Survie qui n'est pas toujours bien comprise par bon nombre d'entreprises, où on refuse de tenir compte de la réalité parentale.

Robert Arcand, président de la Financière Harricana, a lancé un chiffre qui a fait image : transposant ici des études américaines, il se dit vaincu qu'il y aurait 50.000 entrepreneurs au Québec qui s'ignorent. Des hommes et des femmes qui pourraient faire preuve d'entrepreneuriat mais qui ne le feront pas parce qu'ils ne savent pas comment, parce qu'ils ne sont pas soutenus pour se lancer en affaires. M. Arcand préside d'ailleurs la Fondation de l'entrepreneuriat, qui tente d'identifier et d'aider ces entrepreneurs potentiels. Un projet qui prend tout son sens lorsqu'on sait que les entreprises de moins de 50 employés ont créé 80 % des emplois ces dernières années.

Les congressistes, dont 500 proviennent du milieu syndical, 325 du milieu des affaires, du Mouvement Desjardins et du milieu coopératif, 275 du milieu socio-communautaire, les autres provenant des différents ministères, du milieu de l'éducation et de la formation et du milieu local, municipal et régional, tenteront aujourd'hui de s'entendre sur des solutions concrètes.

◆ **Hydro**

l'organisme surveillera le déroulement de la grève et interviendra si nécessaire.

De son côté, le porte-parole du SCFP, M. Luc Chabot, souligne que « nous avons démontré une fois encore notre intention de faire une grève civilisée qui n'affectera en rien les intérêts et les besoins des Québécois et des Québécoises ».

◆ **Élections**

(ORT), signée en septembre dernier avec les maires de banlieues et de Montréal, une entente « historique » promettant la traversée du métro sur l'île Jésus dont la note sera assumée à 100 % par Québec.

Au cours de cette coûteuse et longue campagne qui a eu souvent l'al-

## ON PEUT VAINCRE LE CANCER ENSEMBLE



**DONNEZ GÉNÉREUSEMENT**

## 6 novembre

par la PC et l'AP

1988 un tremblement de terre fait des centaines de morts en Chine.  
1987 artiste personnalité du monde artistique assistant aux funérailles du chanteur Yoland Guérard dans la cathédrale Marie-Reine du Monde à Montréal.  
1983 premières élections législatives en Turquie après trois ans de régime militaire.  
1979 le président Jimmy Carter renonce à utiliser la force pour libérer les otages américains de Téhéran.  
1971 un Synode des évêques s'achève au Vatican sur de profondes divergences quant à l'accès des hommes mariés à la prêtrise.  
1970 arrestation de Bernard Lortie relativement à l'enlèvement du ministre québécois Pierre Laporte.  
1968 les négociations sur la paix au Vietnam s'ouvrent à Paris.  
1962 l'Assemblée générale de l'ONU réclame des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, en raison de sa politique raciale.  
1955 fin du protectorat français sur le Maroc.  
1942 un raz-de-marée fait dix mille morts au Bengale.  
1917 Russie: les Bolcheviks s'emparent du pouvoir à Saint-Petersbourg.  
1906 une ligne de téléphone est installée entre Winnipeg et Regina.  
1879 la fête de l'Action de Grâce est célébrée pour la première fois.  
1869 un premier match de football collégial américain est présenté au Nouveau-Brunswick entre les équipes des Universités Princeton et Rutgers.  
1837 une émeute éclate sur la place Jacques-Cartier à Montréal.  
1813 proclamation de l'indépendance du Mexique, possession espagnole.  
1817 une émeute éclate sur la place Jacques-Cartier à Montréal.  
1813 proclamation de l'indépendance du Mexique, possession espagnole.  
1817 une émeute éclate sur la place Jacques-Cartier à Montréal.

Il s'agit de 6 novembre: le compositeur russe Piotr Tchaïkovski (1840-1893); l'écrivain et cinéaste français Marcel Pagnol (1895-1974); le romancier américain James Jones (1921-); l'actrice Sally Field (1946).

«LE DEVOIR»  
de Pierre-Philippe Gingras

Un livre de 295 pages qui retrace l'histoire du DEVOIR depuis sa fondation en 1910 jusqu'à son 75ème anniversaire en 1985. Commande postale seulement. Allouez de 6 à 8 semaines pour la livraison.  
Découpez et retournez à: Le Devoir, 75 ans, 211, St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1

Je désire recevoir..... exemplaire(s) du livre "LE DEVOIR"  
J'inclus 19,95\$ par exemplaire: (3 \$ de frais de port et de manutention inclus dans ce prix).

NOM.....  
ADRESSE.....  
PROVINCE.....  
CODE POSTAL.....  
MODE DE PAIEMENT:  
 Chèque  American Express  
 Master Card  Visa  
No. de carte de crédit.....  
Expiration.....